

# RÉFORMER LES DÉPENSES PUBLIQUES

PAR ANTONIN BATTEUR



SALUT ! MOI, C'EST MATTEO, LE MINISTRE DU FUTUR ! ENFIN... AUTO-PROCLAMÉ. MAIS HONNÊTEMENT, QUI D'AUTRE POURRAIT PRÉTENDRE À CE POSTE ?  
 MON BOULOT ? ÉVITER QUE LE MONDE DE DEMAIN RESSEMBLE À UN MAUVAIS ÉPISODE DE SÉRIE POST-APOCALYPTIQUE. LES CRISES CLIMATIQUES, LES INÉGALITÉS, LA DETTE PUBLIQUE... BREF, TOUS CES SUJETS QUI DONNENT DES SUEURS FROIDES AUX ÉCONOMISTES. SANTÉ, ÉDUCATION, TRANSITION ÉCOLOGIQUE... ÇA, C'EST LE CŒUR DU SUJET.  
 MAIS ATTENTION ! ICI, PAS QUESTION DE RESTER PASSIF DEVANT LES PROBLÈMES. NON ! ON VA RÉFLÉCHIR ENSEMBLE AUX SOLUTIONS. ET QUI SAIT ? PEUT-ÊTRE QU'ON INVENTERA UN FUTUR OÙ LES CHAUSSETTES NE DISPARAISSENT JAMAIS DANS LA MACHINE À LAVER ET OÙ LES GLACIERS RESTENT BIEN EN PLACE !

ALORS, CHERS CONTRIBUABLES VISIONNAIRES, BIENVENUE DANS LE MINISTÈRE DU FUTUR ! ENSEMBLE, ON VA EXPLORER LES CHOIX, LES PRIORITÉS ET, SURTOUT, LES IMPACTS CONCRETS DE CHAQUE DÉPENSE PUBLIQUE. LE FUTUR SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI, ET SPOILER : C'EST VOUS QUI PAYEZ.



OH, ET VOICI ROBO-RICARDO, MON ASSISTANT. C'EST UN PEU COMME MON CERVEAU, MAIS EN BEAUCOUP PLUS ORGANISÉ. C'EST AUSSI LUI QUI RECTIFIE MES ERREURS... AUTANT DIRE UN POSTE CLÉ. PRÊT ET PRÊTE À PLONGER DANS LE FUTUR ET À IMAGINER CE QU'ON PEUT FAIRE DE MIEUX POUR NOS GÉNÉRATIONS À VENIR ? ALLEZ, C'EST PARTI !

AVANT DE SE PENCHER SUR LA QUESTION POSÉE DANS LE CADRE DU CONCOURS 2025 DE L'INSTITUT POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU PUBLIC, **QUELLES DÉPENSES PUBLIQUES POUR PRÉSERVER LES GÉNÉRATIONS FUTURES**, IL CONVIENT DE DÉFINIR LES TERMES PAR LES SPECTRES SOCIOLOGIQUES ET FINANCIERS. EN EFFET, CHAQUE DÉCISION EN MATIÈRE DE DÉPENSES PUBLIQUES, NOTAMMENT LORSQU'ELLE EST FINANCÉE PAR L'EMPRUNT, ENGAGE LES GÉNÉRATIONS FUTURES. POUR RAPPEL, L'ACHAT À CRÉDIT NÉCESSITE UN REMBOURSEMENT : LES INVESTISSEMENTS D'AUJOURD'HUI, BIEN QU'ESSENTIELS POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS CONTEMPORAINS, AURONT UNE RÉPERCUSSION DIRECTE SUR LE COÛT DE LA DETTE PUBLIQUE À LONG TERME. CETTE RÉALITÉ IMPOSE UNE RÉFLEXION ÉTHIQUE ET STRATÉGIQUE AFIN D'ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE ET DURABLE DES FINANCES PUBLIQUES.



Envoyer

À

Ajouter un objet

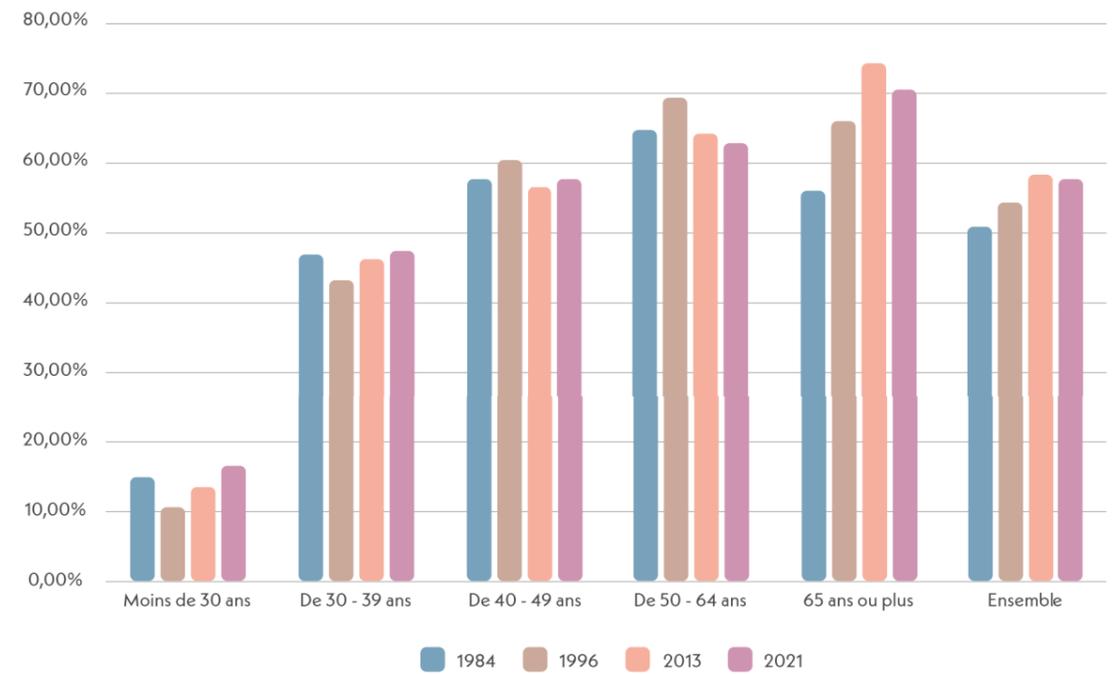
Les « baby-boomers » ont grandi dans une période de forte croissance économique, dynamique démographique et de plein emploi, bien que marquée par deux crises pétrolières. De plus, l'économie française, en reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, connaissait une forte demande de main-d'œuvre, notamment dans les secteurs industriels et agricoles qui employaient une part importante de ces jeunes hommes. Ils ont donc développé une perception positive et sécurisée du marché du travail, voyant dans ce dernier un levier d'ascension sociale, de stabilité financière et d'accès à l'acquisition immobilière.

Leur poids démographique, couplé à une entrée massive sur le marché du travail à 14 ans après la validation du certificat d'études primaires, ainsi que le développement de l'activité féminine à partir des années 70, a largement contribué à alimenter les caisses des régimes de retraite, bien que cette même dynamique ait ensuite exercé une pression croissante sur les cotisations futures des générations suivantes, étant donné que le système repose sur une solidarité intergénérationnelle où les actifs financent les pensions des retraités.

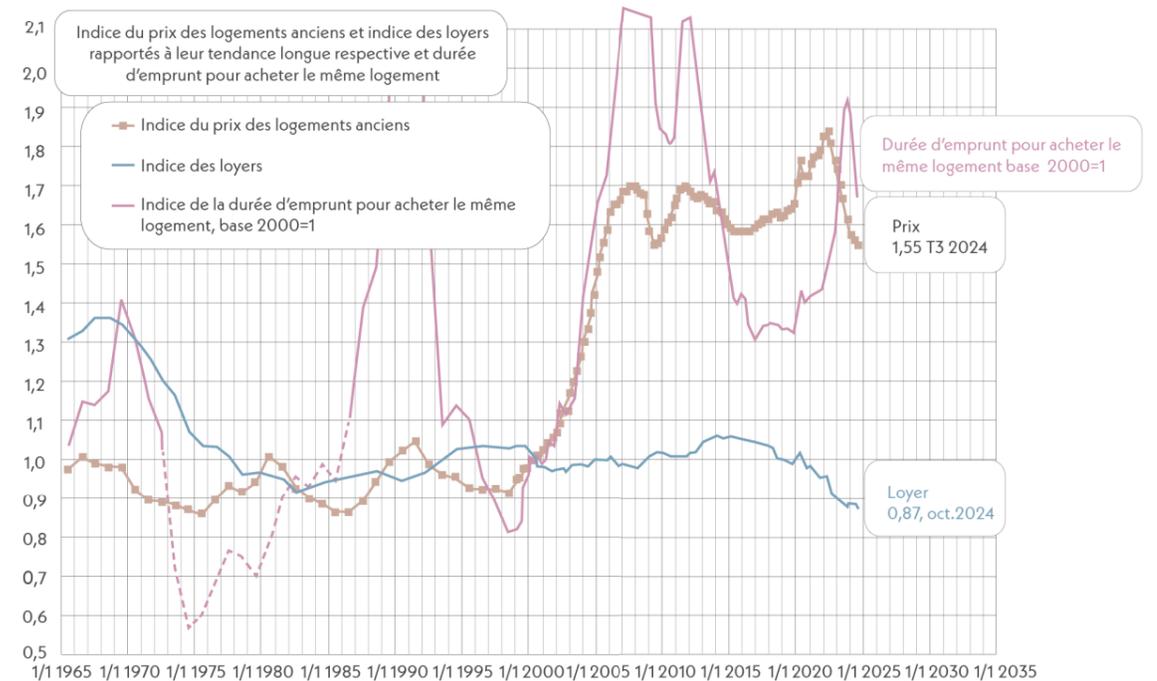
Par ailleurs, après la crise financière de 2008, les choix politiques se sont concentrés sur la stabilité financière, souvent au détriment des mesures de relance économique directe. L'objectif principal de ces mesures était de restaurer la confiance dans les marchés financiers et de limiter les risques systémiques. Cependant, ces décisions ont indirectement favorisé les détenteurs de capitaux, en majorité issus des générations plus âgées, qui ont bénéficié de la protection de leurs actifs et de leur épargne. L'État français a orchestré un sauvetage des banques et des institutions financières pour éviter un effondrement du système économique mondial, sans déboursement immédiat direct, mais au prix de politiques moins ambitieuses pour soutenir l'économie réelle. Le plan de soutien massif aux banques en France était doté d'un plafond de 320 milliards d'euros en garanties des prêts inter-bancaires, destiné à relancer le marché interbancaire, et jusqu'à 40 milliards d'euros en recapitalisations des banques, ce qui a contribué à alourdir la dette publique passant de 64% à 80% du PIB en 3 ans. En opposition, le plan de relance destiné aux ménages et aux entreprises s'élevait à seulement 26 milliards d'euros en 2008 (soit 1,3 % du PIB).

Ce plan avait pour objectif de prioriser les investissements, d'améliorer la trésorerie des entreprises et, plus globalement, de stimuler la relance de l'économie réelle française.

### Âge des propriétaires occupants



Source : A.B d'après l'Insee Références - Édition 2024 - Vue d'ensemble



Source : IGEDD d'après INSEE, base de données notariale, indices Notaires-INSEE désaisonnalisés, DGFIP (MEDOC) & Banque de France.

Envoyer

À

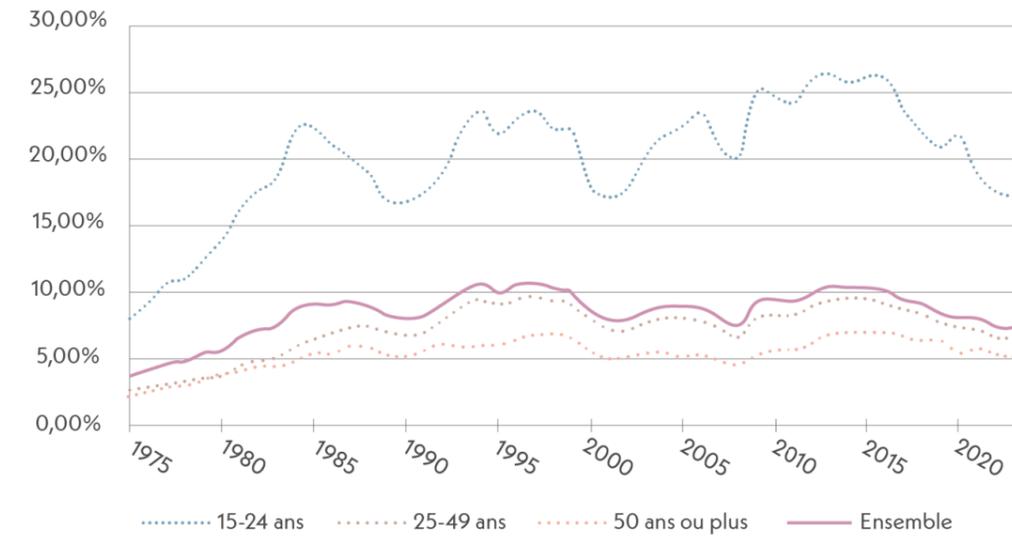
Ajouter un objet

En contraste, les générations Y et Z ont évolué dans un contexte économique marqué par des crises successives, notamment la crise financière de 2008 et les incertitudes liées à la pandémie de COVID-19. Ces événements ont profondément influencé leur rapport au travail et à l'économie contribuant à une remise en question des modèles traditionnels de carrière. La crise financière de 2008 a provoqué une forte augmentation du chômage des jeunes en France, atteignant environ 25 % en 2009 et 26,4 % en 2013, tout comme la guerre du golfe et la crise du système monétaire européen l'avaient causées pour les milléniaux en 1993.

Plus récemment, la pandémie de COVID-19 a augmenté le chômage et les inégalités, le taux de chômage des jeunes a augmenté de 0,7 point pour s'élever à 21,5 % en 2020 et il reste supérieur à celui de la population générale qui est de 8 %, compliquant leur insertion professionnelle. Ces générations privilégient désormais la flexibilité et l'épanouissement personnel dans leur vie professionnelle, comme le souligne une étude de France Travail, selon laquelle les jeunes recherchent des environnements favorisant l'équilibre entre vie privée et professionnelle ainsi que des opportunités de développement personnel. Cependant, leur entrée sur le marché du travail est plus tardive, souvent après des études prolongées faisant suite à une politique de massification et démocratisation de l'accès à l'école et à l'enseignement supérieur en France qui commence dès 1975 avec la loi Haby se poursuivant en 1984 avec la Loi Savary ; et marquée par des obstacles accrus. Ces défis mettent en évidence la nécessité pour l'État d'arbitrer les dépenses publiques afin de garantir un équilibre intergénérationnel. Les politiques passées, axées sur une stabilité à court terme, n'ont pas pleinement répondu aux défis structurels, tels que la transition écologique ou l'adaptation aux nouveaux marchés du travail, ce qui alimente les tensions sociales et les inégalités intergénérationnelles.

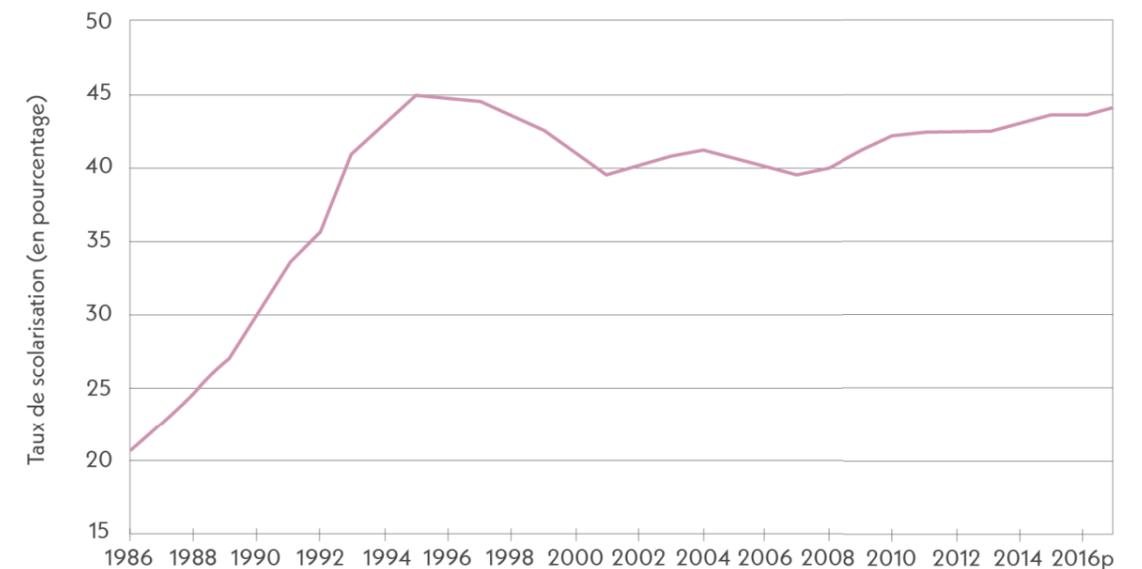
Au-delà de leur définition temporelle, les générations sont profondément interdépendantes, notamment à travers des mécanismes économiques tels que la transmission du patrimoine et les politiques publiques. Les flux financiers intergénérationnels jouent un rôle crucial dans le maintien de l'équilibre économique et social. Par exemple, la transmission patrimoniale génère des recettes fiscales via les droits de mutation et constitue un levier pouvant soit réduire, soit accentuer les inégalités économiques entre générations. De même, l'investissement public repose sur une logique intergénérationnelle : les emprunts contractés par une génération, formant la dette publique, sont remboursés par les générations futures. Cela soulève ainsi la question de l'équité intergénérationnelle et de la répartition des responsabilités et des bénéfices entre les différentes cohortes.

### Évolution du chômage en France



Source : A.B. d'après l'Insee, enquêtes Emploi annuelles 1975-2023

### Évolution du taux de scolarisation à 21 ans depuis 1986



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France hors Mayotte à partir de 1999, enseignement public et privé.  
Source : MENJ-Mesri-Depp ; Mesri-Sies ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

# **CHAPITRE I**

## **COMPRENDRE LES ENJEUX DES DÉPENSES PUBLIQUES**

- ① **ENJEUX SOCIAUX FONDAMENTAUX**
- ② **ENJEUX SOCIAUX ET TERRITORIAUX**
- ③ **ENJEUX RÉGALIENS**
- ④ **ENJEUX ÉCOLOGIQUES**
- ⑤ **ENJEUX DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
- ⑥ **ENJEUX ÉCONOMIQUES**

Le XXI<sup>e</sup> siècle place la France face à des défis sociaux majeurs, interconnectés et complexes, qui redéfinissent les équilibres économiques, politiques et sociétaux.

Dans le domaine de la santé, les pandémies, les inégalités d'accès aux soins et la désertification médicale pèsent lourdement sur les dépenses publiques, déjà confrontées à des innovations biotechnologiques coûteuses et aux besoins croissants liés au vieillissement de la population. À cela s'ajoutent les facteurs environnementaux, comme la pollution de l'air, responsable de milliers de décès annuels, aggravant encore la pression sur un système de santé déjà sous tension.

Sur le plan démographique, les projections de l'INSEE pour 2044 prévoient une population française de 69,3 millions d'habitants, avant une stabilisation à 68,1 millions en 2070. Le vieillissement de la population s'accélère : entre 2020 et 2030, le nombre de personnes âgées de 75 à 84 ans augmentera de 49 %, passant de 4,1 à 6,1 millions. D'ici 2070, les 65 ans et plus représenteront 29 % de la population, contre 21 % aujourd'hui, tandis que le nombre de moins de 60 ans diminuera de 5 millions. Ces transformations profondes de la pyramide des âges posent des défis majeurs en termes de dépendance, de financement des retraites et d'équilibre intergénérationnel.

Enfin, l'éducation, pilier essentiel de l'égalité des chances, est confrontée à des défis structurels et financiers croissants. En 2023-2024, la France compte 2,93 millions d'étudiants dans le supérieur et près de 12 millions d'élèves et d'apprentis, répartis entre 40 % d'écoliers, 22 % de collégiens, 16 % de lycéens et 2 % d'apprentis. Malgré des dépenses intérieures d'éducation représentant 6,7 % du PIB en 2023, les inégalités scolaires persistent, et les besoins émergents, tels que l'adaptation aux nouvelles technologies ou la lutte contre le décrochage, exigent des investissements supplémentaires pour assurer un modèle scolaire équitable. Ces trois dimensions – santé, démographie et éducation – sont au cœur des enjeux sociaux français du XXI<sup>e</sup> siècle. Elles interrogent la capacité de la France à maintenir son modèle social face à des pressions croissantes et à des transformations profondes, tout en garantissant une société juste et résiliente pour les générations futures.

# 1 ENJEUX SOCIAUX FONDAMENTAUX (SANTÉ, DÉMOGRAPHIE, MIGRATION & ÉDUCATION)

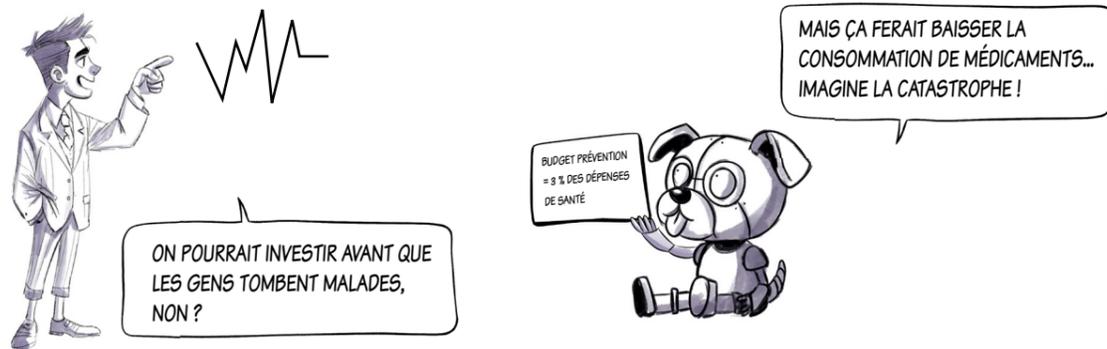
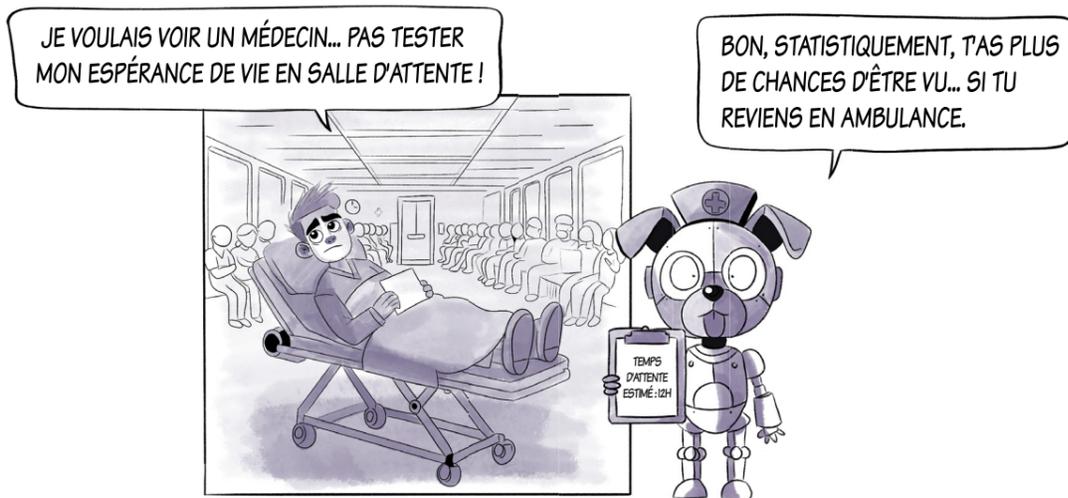
# I.1 LES DÉFIS DU SYSTÈME DE SANTÉ EN FRANCE

Le système de santé français est sous pression. Les pandémies modernes, les inégalités d'accès aux soins et la désertification médicale ont révélé ses failles structurelles. Alors que les innovations technologiques améliorent les traitements, elles augmentent aussi les coûts.

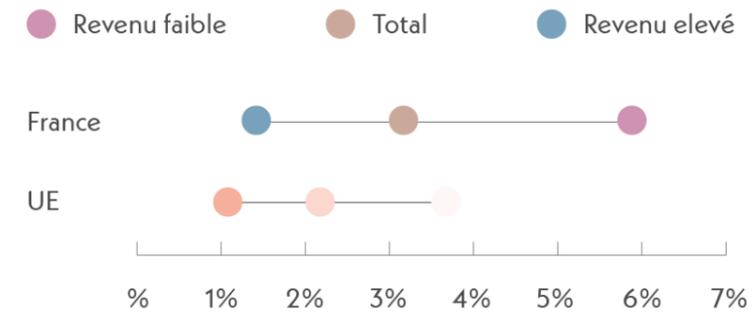
Les pandémies comme le COVID-19 ont révélé la fragilité des systèmes de santé et la nécessité de mobiliser des ressources financières massives. Les dépenses liées à la gestion de la pandémie de COVID-19 ont atteint 8,8 milliards d'euros en 2022, incluant la campagne de vaccination pour 1 milliard d'euros, les soins hospitaliers et les tests PCR et antigéniques (6 milliards d'euros entre 2021 et 2022). Ces dépenses s'élevaient à 18,1 milliards en 2021.

La prévalence croissante de maladies telles que le diabète, les cancers, et les maladies cardio-vasculaires est exacerbée par les inégalités territoriales.

De plus, les populations immigrées et rurales subissent des retards dans l'accès aux diagnostics et aux traitements, augmentant ainsi les coûts des soins tardifs. Ces retards sont causés par une désertification médicale. Les zones rurales et sous-denses continuent de faire face à une pénurie de praticiens, entraînant des déplacements coûteux pour les patients, l'augmentation des dépenses publiques en transports sanitaires et la nécessité d'investir dans des infrastructures mobiles et la téléconsultation. Les zones rurales, abritant 30 % de la population française, ne regroupent que 25 % des médecins généralistes. Dans ces régions, un médecin couvre en moyenne 30 km<sup>2</sup>, contre 5 km<sup>2</sup> en milieu urbain. D'après le Ministère de la Santé en 2023, plus de 8 millions de Français vivent dans des déserts médicaux.



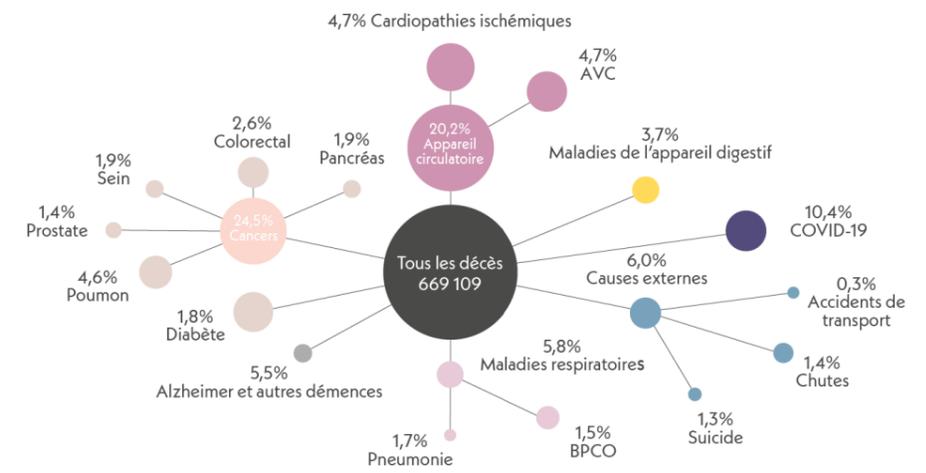
**SOIGNER COÛTE CHER, PRÉVENIR COÛTERAIT MOINS... MAIS LA PRÉVENTION EST SOUVENT SACRIFIÉE AU PROFIT DES URGENCES. UN MODÈLE DURABLE EST-IL POSSIBLE ?**



% de personnes déclarant des besoins de soins médicaux non satisfaits, 2022

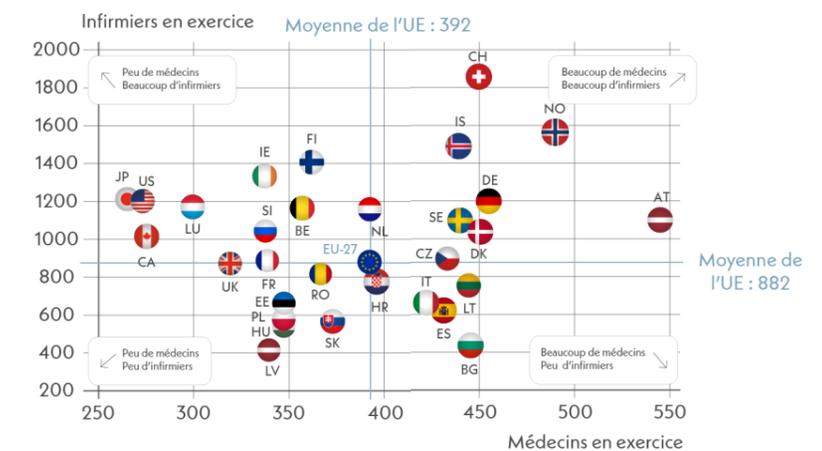
Source : OCDE, State of Health in the EU France - Profil de santé par pays 2023

**Graphique 2. La COVID-19 a été l'une des premières causes de décès en France en 2020**



Source : base de données d'Eurostat (les données concernent l'année 2020).

**Densité de médecins et d'infirmiers en 2022 pour 100 000 habitants**



Source : BTS 2013-2021 (Babet, et al., 2024) ; ASIP-Santé-RPPS, calculs DREES pour la France, OCDE et Eurostat, statistiques sur la santé pour les autres pays.

## I.II VIEILLISSEMENT ET MIGRATION : UN ÉQUILIBRE MENACÉ

En 2020, les retraites représentaient 14 % du PIB, soit environ un quart des dépenses publiques. Le déficit chronique des régimes de retraite est estimé à 2,1 % du PIB par an sur les 25 prochaines années, en raison des effets démographiques.

Les soins aux personnes âgées, notamment pour les affections de longue durée, connaissent une croissance annuelle de 3,8 %, liée pour un tiers au vieillissement.

Le nombre de personnes en perte d'autonomie pourrait doubler d'ici 2050, nécessitant une augmentation des dépenses pour la dépendance, estimées à 52 milliards d'euros en 2060, soit 2,07% du PIB. Logement et services adaptés : besoin de développer des infrastructures spécifiques comme les EHPAD, les résidences autonomes, et des services de maintien à domicile. Il faudra créer 60 000 places supplémentaires en EHPAD et 215 000 en habitats alternatifs d'ici 2050. Le coût estimé pour moderniser les EHPAD existants est de 15 milliards d'euros pour 150 000 places.

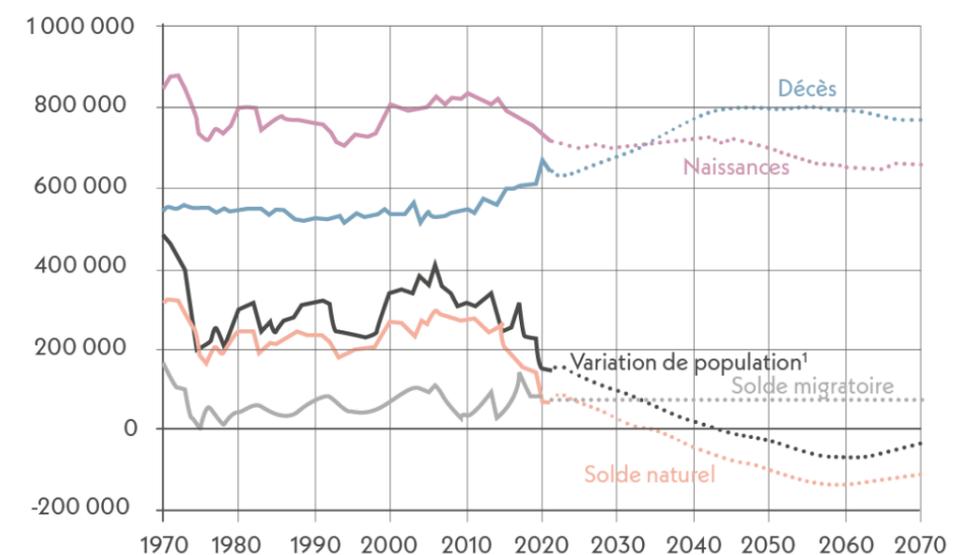
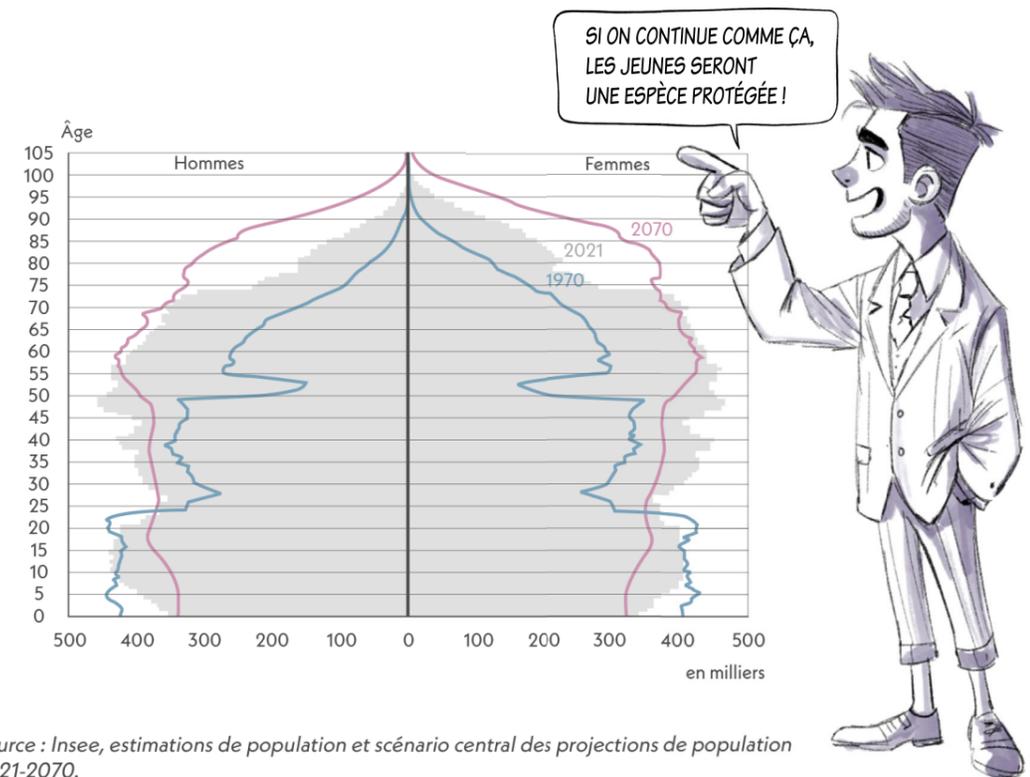
Les politiques d'accueil et d'intégration des migrants nécessitent des budgets spécifiques, incluant l'hébergement, la formation linguistique et l'accès aux services publics (moins de 1 % du budget). Par ailleurs, l'impact de l'immigration sur les finances publiques françaises est estimé à environ -0,3 point de PIB en 2019, indiquant une contribution nette légèrement négative. Cette estimation s'explique principalement par une contribution fiscale inférieure des immigrés, en raison de revenus moyens plus faibles, tandis que les dépenses publiques en leur faveur ne sont pas significativement supérieures à celles des non-immigrés. À l'inverse, en 2021 la contribution nette des immigrés aux finances publiques françaises est généralement estimée entre  $\pm 1\%$  du PIB.

Cependant, leur présence est nécessaire à la fois pour atténuer les effets du vieillissement de la population, favoriser le renouvellement démographique, soutenir la croissance économique, financer les régimes sociaux et combler les pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs essentiels tels que la santé, la construction ou la restauration.

Au 1er janvier 2024, 13,1 % des médecins en activité sont diplômés à l'étranger, dont 7,5 % ont obtenu leur diplôme en dehors de l'UE 37 %, Tunisie pour 12,4 %, Syrie pour 9 % et Maroc pour 7,4 %. Cette hausse de 81 % entre 2010 et 2024 du nombre de médecins actifs diplômés à l'étranger s'explique notamment par un besoin accru de spécialistes chirurgicaux (21 % en activité sont étrangers en France) et de spécialistes médicaux (17,4%). Cette augmentation n'est que peu prononcée pour les infirmiers qui ne sont que 3% d'étrangers et dont la proportion d'infirmiers formés à l'étranger n'a pas progressé entre 2012 et 2022. Cependant, nous sommes loin de la Roumanie ou de la Belgique qui ont respectivement 42,7 % et 15,3% de médecins étrangers en activité. De plus, en France, plus de 40 % du corps médical est âgé d'au moins 55 ans. Un renouvellement sera nécessaire à un moment.



**VIEILLIR COÛTE CHER ET LES ACTIFS SONT DE MOINS EN MOINS NOMBREUX. LE PAYS PEUT-IL MAINTENIR SON MODÈLE SOCIAL SANS RÉFORME ?**



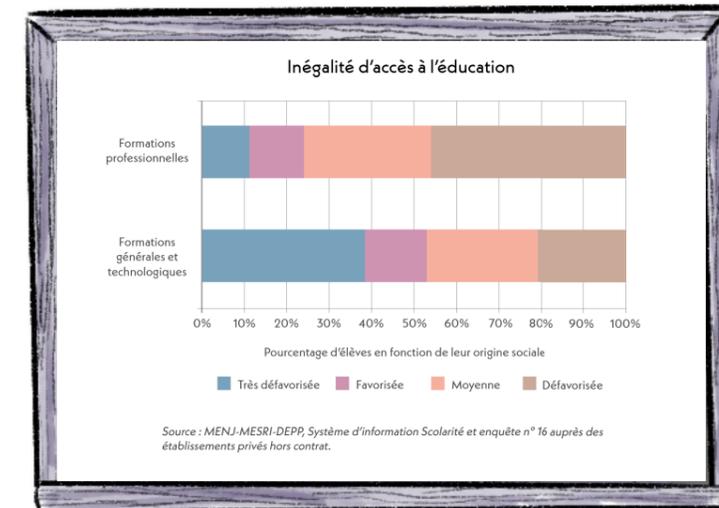
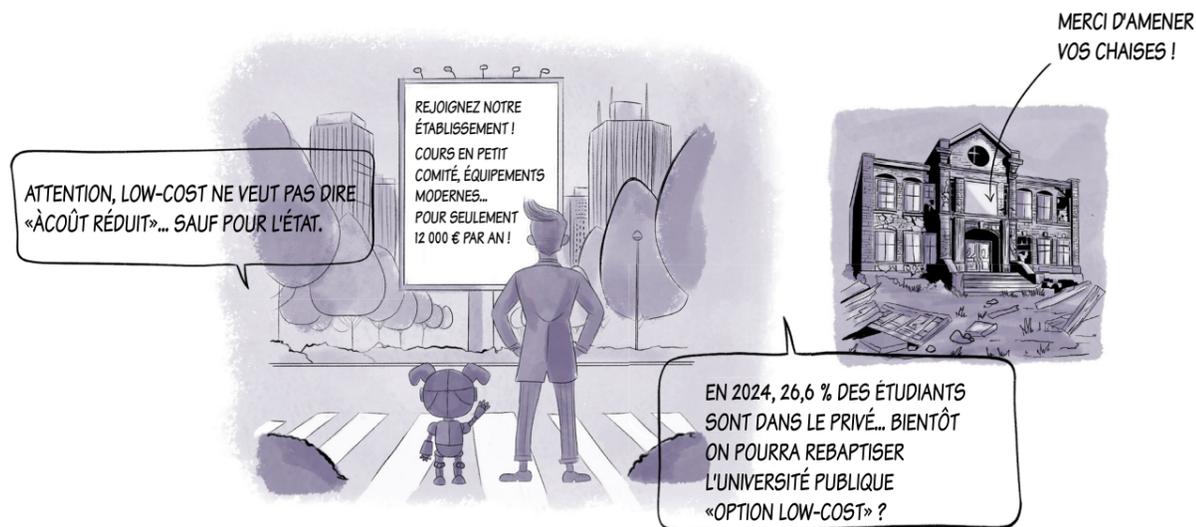
# I.III L'ÉDUCATION : UN INVESTISSEMENT SACRIFIÉ ?

Le système éducatif français traverse une crise structurelle, aggravée par des décisions budgétaires successives qui affaiblissent son efficacité. D'abord, le manque d'enseignants fragilise le fonctionnement des établissements. Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la suppression de 4 000 postes en 2025 (dont 79 % concernent le premier degré public le premier degré public), malgré un déficit de 3 150 postes vacants en juillet 2024 (92% dans le public), notamment pour enseigner les mathématiques, sciences et langues. En 2024, 2023 et 2022, il s'agissait de 2500, 1500 et 2000 postes supprimés. Ces suppressions s'expliquent par une diminution de 97 000 élèves en 2025. Cependant, cette réduction est perçue comme une mesure à court terme, risquant de pénaliser le système éducatif lors de futures hausses démographiques. La suppression de postes dans un contexte de postes vacants réduit la marge de manœuvre pour diminuer les effectifs par classe et exacerbe les difficultés dans les zones rurales et prioritaires, déjà confrontées à un manque de personnel qualifié.

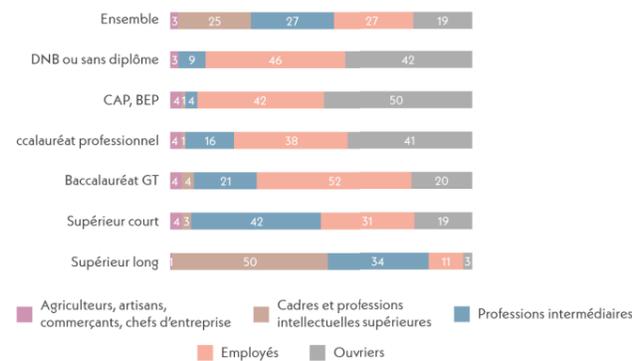
En parallèle, la profession perd en attractivité. Entre 2015 et 2023, la part des enseignants non titulaires a bondi de 6 % à 9 %. Les conditions de travail et les salaires jouent un rôle clé : un enseignant français gagne 10 % à 15 % de moins que la moyenne OCDE, ce qui décourage les nouvelles vocations. Dans l'enseignement supérieur, le constat est similaire. Depuis 2010, le nombre d'étudiants a augmenté de 50 %, mais le budget universitaire n'a pas suivi. En 2023, la dépense par étudiant a chuté de 3 %, provoquant une saturation des infrastructures et un manque de ressources pédagogiques. Le ratio étudiants/enseignants est passé de 20 à 24 en une décennie, dégradant les conditions d'apprentissage. Les difficultés financières touchent aussi les étudiants : 30 % d'entre eux déclarent être en difficulté, notamment à cause du coût du logement et du manque de bourses adaptées. L'effet de seuil empêche certains étudiants des classes moyennes d'accéder aux aides, creusant les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. L'alternative pour certains est l'apprentissage, dont la popularité explose. Entre 2015 et 2020, le nombre de contrats d'apprentissage a bondi de 53 %, avec une hausse de +220 % des licences et +136 % des masters en apprentissage. Si cette voie est efficace en matière d'insertion professionnelle (85 % des diplômés en master apprentissage trouvent un emploi en 6 mois), elle illustre aussi une tendance préoccupante : l'État investit davantage dans la professionnalisation immédiate que dans la formation universitaire classique.

Enfin, les inégalités territoriales restent criantes. Certaines académies affichent des taux de réussite inférieurs de 10 points à la moyenne nationale, tandis que les établissements ruraux et défavorisés manquent cruellement d'infrastructures et d'enseignants qualifiés. En 2024, 70 % des élèves en REP+ et 56 % des élèves en REP sont issus de milieux défavorisés, illustrant la concentration des difficultés scolaires. Face à ces limites du système public, le privé progresse. En 2024, 13,97 % des élèves du primaire, 21,36 % du secondaire et 26,6 % du supérieur sont scolarisés dans des établissements privés sous contrat. Le phénomène s'accélère depuis 2018 (+5,2 points), en particulier dans les grandes villes et les secteurs porteurs comme le numérique et le commerce. Enfin, l'investissement dans la recherche est à la traîne.

En 2023, la France consacre 2,2 % du PIB à la R&D, contre 3 % en moyenne en Europe, freinant son innovation scientifique.

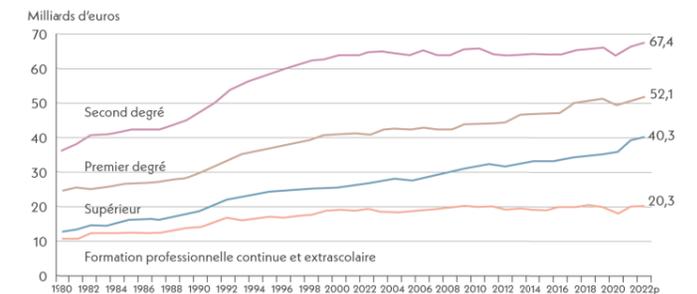


Catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés sortis de formation initiale depuis un à quatre ans selon le diplôme en 2023 (en %)

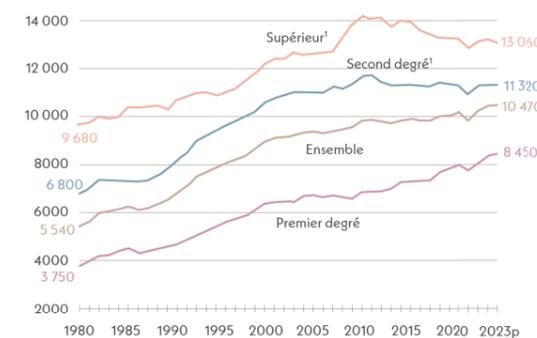


Source : Insee, enquête Emploi ; traitement DEPP.

Évolution de la dépense intérieure d'éducation (DIE) par niveau d'enseignement, en milliards d'euros, au prix 2022

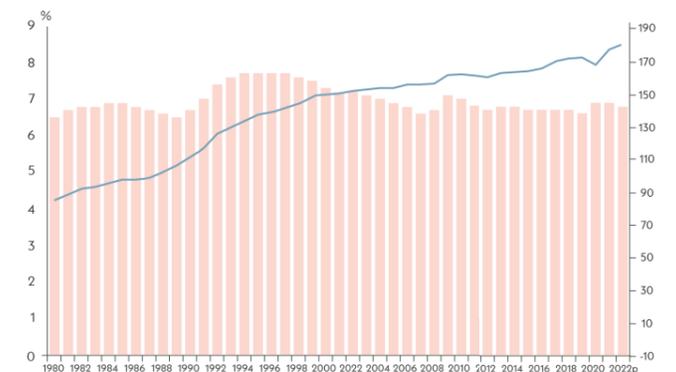


Évolution de la dépense moyenne par élève ou étudiant en euros constants (prix 2023)



Source : DEPP, Compte de l'éducation.

Évolution de la dépense intérieure d'éducation (DIE) au prix 2022 et de sa part dans le PIB



**MOINS D'ENSEIGNANTS, PLUS D'ÉLÈVES, MOINS DE MOYENS : L'ÉQUATION SEMBLE IMPOSSIBLE À RÉSOUDRE. À QUAND UNE VRAIE RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF ?**

## 2 ENJEUX SOCIAUX ET TERRITORIAUX (LOGEMENT, CHÔMAGE, INÉGALITÉS ET AIDES SOCIALES)

Les enjeux sociaux et territoriaux du XXI<sup>e</sup> siècle en France reflètent des défis multiples autour du logement, du chômage, des inégalités et des aides sociales. La crise du logement, marquée par une pénurie chronique de logements abordables et un parc vieillissant, exerce les tensions sociales. Parallèlement, le taux de chômage, bien qu'en baisse depuis reste supérieur à celui d'autres pays comparables.

En 2023, la France consacrait environ 31,5 % de son PIB aux dépenses sociales, un pourcentage parmi les plus élevés des pays de l'OCDE (moyenne de 26,6 %), illustrant l'importance de ces enjeux pour le pays. Par ailleurs, les inégalités sociales et territoriales se creusent, opposant métropoles dynamiques à des zones rurales et périphériques en déclin économique. Ces défis appellent des réponses durables pour équilibrer solidarité et efficacité économique tout en préservant les générations futures.

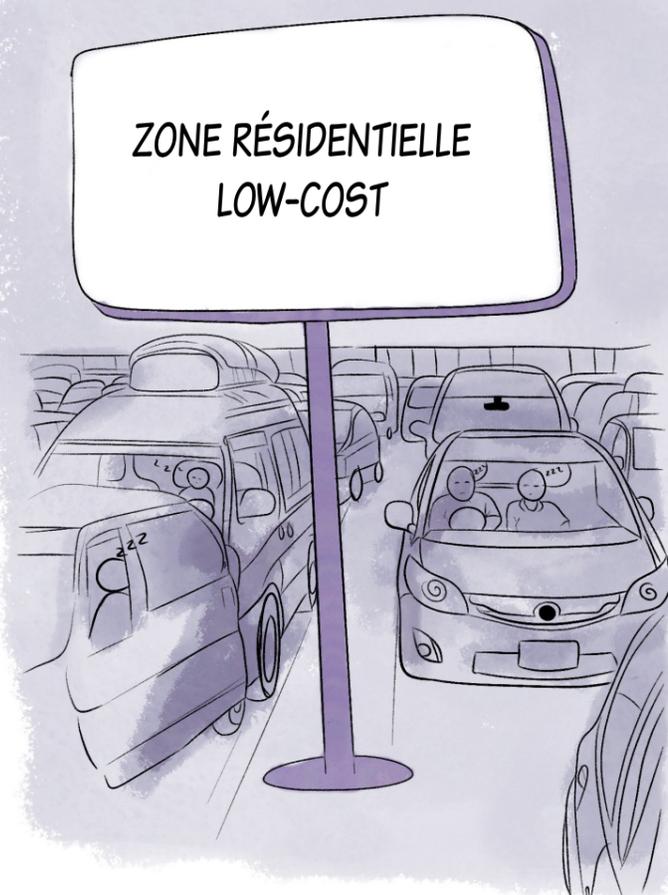
## II.1 LA CRISE DU LOGEMENT : UNE PÉNURIE CHRONIQUE

La crise du logement en France est une réalité qui s'aggrave d'année en année. En 2023, seuls 283 200 logements neufs ont été mis en chantier, un chiffre largement insuffisant face aux 447 298 unités nécessaires selon la fédération des promoteurs immobiliers. Ce déficit de plus de 164 000 logements alimente une tension extrême, notamment dans les grandes agglomérations où la demande explose.

L'une des principales causes de cette crise est la décohobitation. L'augmentation du nombre de ménages, due aux séparations et au vieillissement de la population, entraîne un besoin accru en logements. Parallèlement, plus de trois millions de logements vacants restent inoccupés, bloqués par des héritages complexes, la spéculation immobilière ou leur vétusté (représentant 8 % du parc immobilier français).

La pression démographique et les flux migratoires accentuent également la demande. Avec une croissance de 0,35 % par an de la population depuis 2016, les métropoles comme Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille connaissent une flambée des prix. En 2023, le prix moyen du m<sup>2</sup> dans le neuf était de 13 000 euros à Paris et 6 800 euros à Lyon. En novembre 2022, dans les 15 communes les plus chères de France, le tarif moyen au mètre carré a atteint 5 495 euros, avec une hausse de 5,7 % sur un an. Cette inflation immobilière impacte directement les loyers, qui ont augmenté de 3,5 % en un an, rendant l'accès au logement particulièrement difficile pour les jeunes actifs et les ménages modestes.

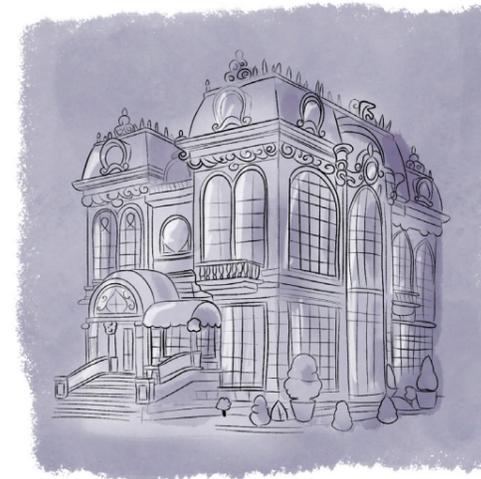
Un autre défi majeur concerne la qualité du parc immobilier. Environ 5,2 millions de logements sont considérés comme des «passoires énergétiques» classées f ou g, majoritairement en zones rurales. Ces logements mal isolés pèsent sur le budget des ménages précaires en raison des coûts énergétiques élevés.



ILS ONT TROUVÉ LA SOLUTION  
À LA CRISE DU LOGEMENT ?



OUI, ÇA S'APPELLE LE «LOGEMENT SUR  
ROUES». L'ÉTAT RECOMMANDE MÊME  
DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE  
HABITATION... POUR SA VOITURE !

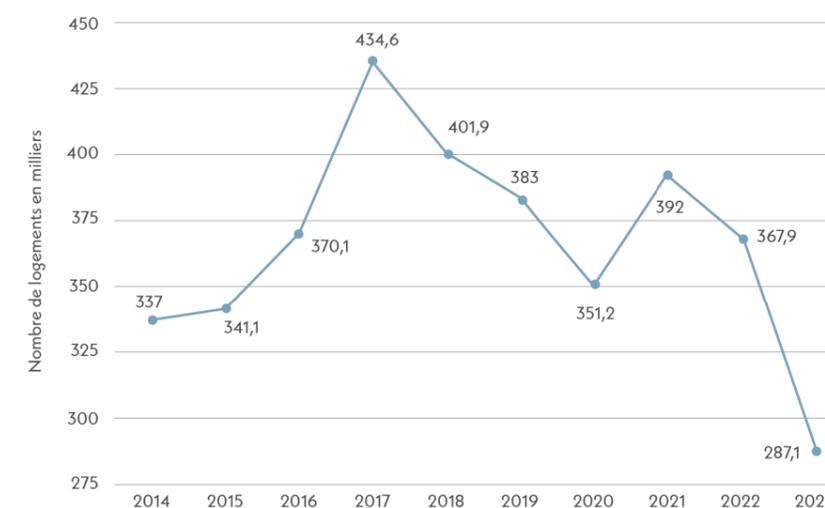


J'AI UN DOUTE... YA UNE PÉNURIE DE  
LOGEMENTS OU UNE PÉNURIE DE LOYERS  
ABORDABLES ?



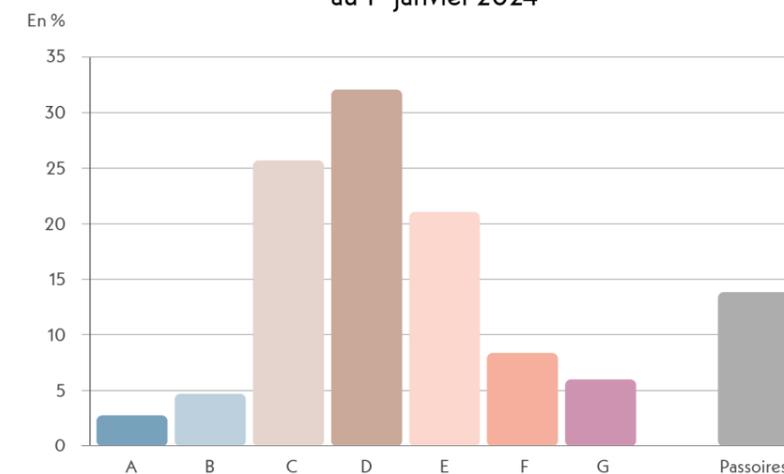
EN 2023, PLUS DE 330 000  
PERSONNES SANS DOMICILE FIXE

YA SURTOUT UNE PÉNURIE DE RICHES  
QUI ONT ENVIE DE LOUER LEURS BIENS VIDES.



Publié par Maxime Gautier, 14 janv. 2025 - Statista 2025

Répartition des étiquettes DPE des résidences principales  
au 1<sup>er</sup> janvier 2024



Notes : passoires = logements classés F ou G.  
Champs : résidences principales au 1<sup>er</sup> janvier 2024, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2022 ; Ademe, base des DPE octobre 2023-mars 2024. Calculs SDES

**PÉNURIE, SPÉCULATION, PASSOIRES THERMIQUES... LA CRISE DU LOGEMENT  
EST UN COCKTAIL EXPLOSIF QUI DEMANDE DES RÉPONSES URGENTES.**

## II.II CHÔMAGE : UN MAL FRANÇAIS STRUCTUREL

Au T4 2024, la France comptait 2,3 millions de chômeurs alors que 300 000 postes restaient vacants à la mi-mai. Principalement dans l'industrie, la santé et le numérique. Cette situation illustre une inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi, où les travailleurs ne possèdent pas toujours les compétences adaptées aux besoins des entreprises.

La précarisation du travail aggrave le problème. Au T3 2024, 83,8% des embauches se font en CDD, empêchant une stabilité professionnelle. Les jeunes sont particulièrement touchés : leur taux de chômage s'élève à 17,5 % pour les 15-24 ans, un niveau bien supérieur à la moyenne européenne.

Les inégalités territoriales sont également marquées. Si le taux de chômage national est de 7,4 %, il dépasse 10 % dans les Hauts-de-France et l'Occitanie, contre 5,5 % en Pays de la Loire. La désindustrialisation a laissé certaines régions sans haute perspective d'emplois stables, tandis que les bassins d'emploi dynamiques manquent de main-d'œuvre qualifiée.

L'avenir du travail pose également question. Selon l'ADEME, la transition écologique pourrait créer 900 000 emplois d'ici 2050, mais elle entraînera aussi la disparition de nombreux métiers.



AH NON... DÉSOLOÉ. ON VIENT DE DONNER LE POSTE À UN STAGIAIRE... NON RÉMUNÉRÉ.

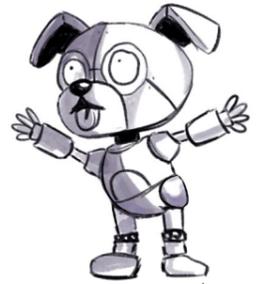


LA CLÉ, C'EST LA FORMATION... SAUF QUE LES COURS SONT PLEINS OU HORS DE PRIX.

Part des CDD dans les embauches, hors intérim

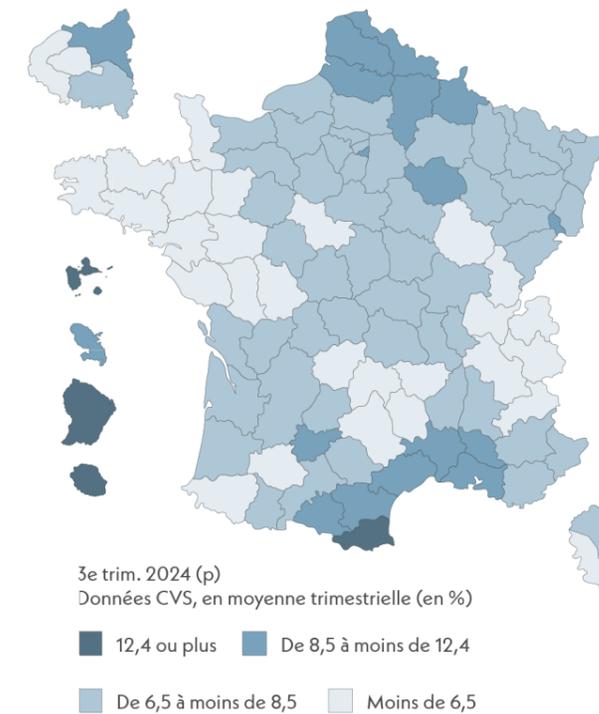


Lecture : au 3e trimestre 2024, 83,8% des embauches hors intérim se font en CDD.



2,3 MILLIONS DE CHÔMEURS... ET 300 000 EMPLOIS NON POURVUS. C'EST COMME ÊTRE AFFAMÉ DEVANT UN FRIGO FERMÉ À CLÉ.

Taux de chômage localisés au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 : comparaisons départementales



(p) Les données du dernier trimestre sont provisoires.  
 Champ : France hors Mayotte  
 Source : Insee, estimation de taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT.

## II.III PRÉCARITÉ ET AIDES SOCIALES : UN SYSTÈME SOUS PRESSION

L'augmentation des inégalités et la précarisation des ménages ont entraîné une demande croissante d'aides sociales. En 2022, 14,4% des français vivaient sous le seuil de pauvreté, un chiffre en hausse depuis les années 2000. Cette pauvreté ne concerne plus uniquement les sans emploi : près de 2 millions de travailleurs sont pauvres, c'est-à-dire qu'ils occupent un emploi tout en restant sous ce seuil.

Face à une inflation galopante et à la stagnation des salaires, les aides sociales sont devenues un rempart essentiel : elles représentent 38 % du revenu des ménages pauvres et permettent d'atténuer les effets des crises économiques. Mais leur efficacité reste limitée. En 2022, les dépenses de minima sociaux se sont élevées à 30,6 milliards d'euros, soit 1,2 % du pib, couvrant 6,9 millions de personnes (allocataires et ayants droit).

L'accès au logement est une autre ligne de fractures. 5,87 millions de foyers bénéficiaient d'aides au logement en 2023, un chiffre en recul après une baisse brutale de 8,9 % en 2021 due à une réforme du mode de calcul des aides. Malgré tout, les ménages modestes consacrent toujours 38% de leurs revenus à leur logement, et ce chiffre monte à 46 % pour les locataires du secteur privé en 2022.

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ), censé soutenir les 18-25 ans en difficulté, à aidé 56 7000 jeunes en 2022, avec un montant moyen de 29 euros par an. Une somme dérisoire face aux réalités de la précarité, alors même que 58% des aides versées concernaient simplement l'alimentation.

Si les dispositifs de redistribution atténuent la pauvreté, ils ne suffisent pas à compenser les inégalités structurelles. La dépendance aux aides sociales est en hausse, sans que des solutions durables ne soient mises en place.

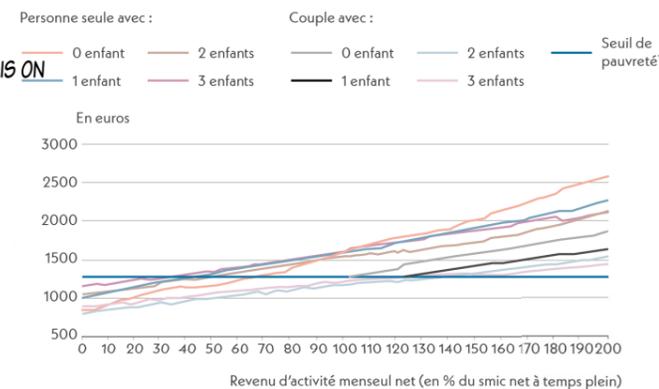
JE COTISE POUR UN SYSTÈME SOCIAL...  
MAIS POUR TOUCHER UNE AIDE, FAUT  
UN MASTER EN PAPERASSE !



AH, ET SI T'OUBLIES UNE PIÈCE  
JOINTE... FAUT TOUT RECOMMENCER !



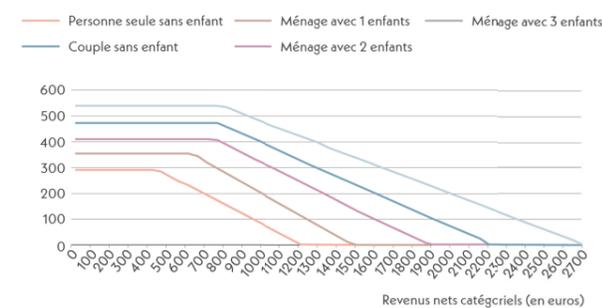
Niveau de vie mensuel d'un ménage, selon son revenu d'activité net et de sa composition familiale



ON VEUT PLUS DE NAISSANCES, MAIS ON  
COUPE LES AIDES AUX FAMILLES ?  
LOGIQUE !



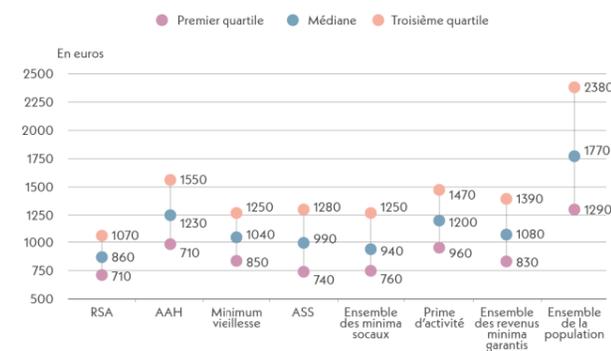
Montant mensuel de l'allocation logement selon la composition et les revenus du ménage (en zone 2, au 1<sup>er</sup> avril 2024)



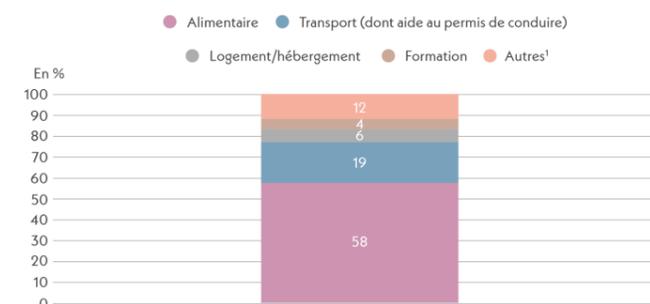
C'EST COMME SEMER SANS ARROSER  
ET S'ÉTONNER QUE RIEN NE POUSSÉ !



Distribution du niveau de vie mensuel des personnes, selon la prestation perçue, en 2018



Répartition des aides individuelles attribuées selon leur finalité, en 2022



## II.IV INÉGALITÉS ET FISCALITÉ : UN SYSTÈME FAVORABLE AUX PLUS AISÉS ?

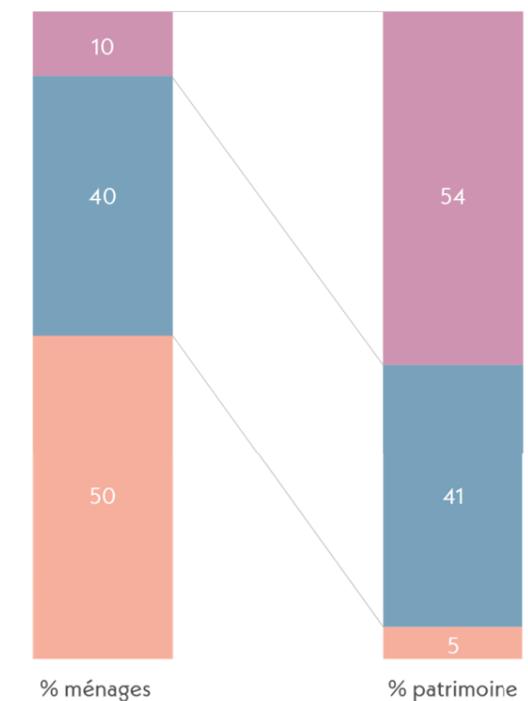
Les inégalités de revenus et de patrimoine en France se sont accentuées ces dernières années, favorisées par une fiscalité avantageuse pour les hauts revenus et les détenteurs de capital. En 2024, les 10 % des ménages les plus riches détenaient 54 % du patrimoine total, tandis que les 50 % les plus modestes ne possédaient que 5 %. Cette concentration de la richesse s'explique en partie par des réformes fiscales telles que la suppression de l'ISF en 2018 et la réduction de la taxation des dividendes à 30 %, qui ont renforcé les déséquilibres existants.

D'après une étude de l'Institut des Politiques Publiques, en 2016, le taux d'imposition effectif des ménages français était progressif jusqu'à des niveaux élevés de revenu, atteignant 46 % pour les 0,1 % les plus riches. Cependant, il devient régressif au sommet de la distribution, tombant à 26 % pour les 0,0002 % les plus riches. Ce phénomène s'explique par un changement dans la composition des revenus des ultra-riches : au sommet de la distribution, les revenus passent d'une majorité de revenus imposables à l'impôt sur le revenu à une majorité de bénéfices de sociétés non distribués aux foyers fiscaux qui les contrôlent. Ces bénéfices étant imposables à l'impôt sur les sociétés, et non à l'impôt sur le revenu, ils bénéficient d'un taux d'imposition plus faible.

En conséquence, les taux effectifs d'imposition à l'impôt sur le revenu diminuent en pourcentage du revenu économique global, atteignant environ 2 % parmi les 0,001 % les plus riches. L'impôt sur les sociétés devient alors le seul impôt atteignant des taux substantiels pour les « milliardaires ».

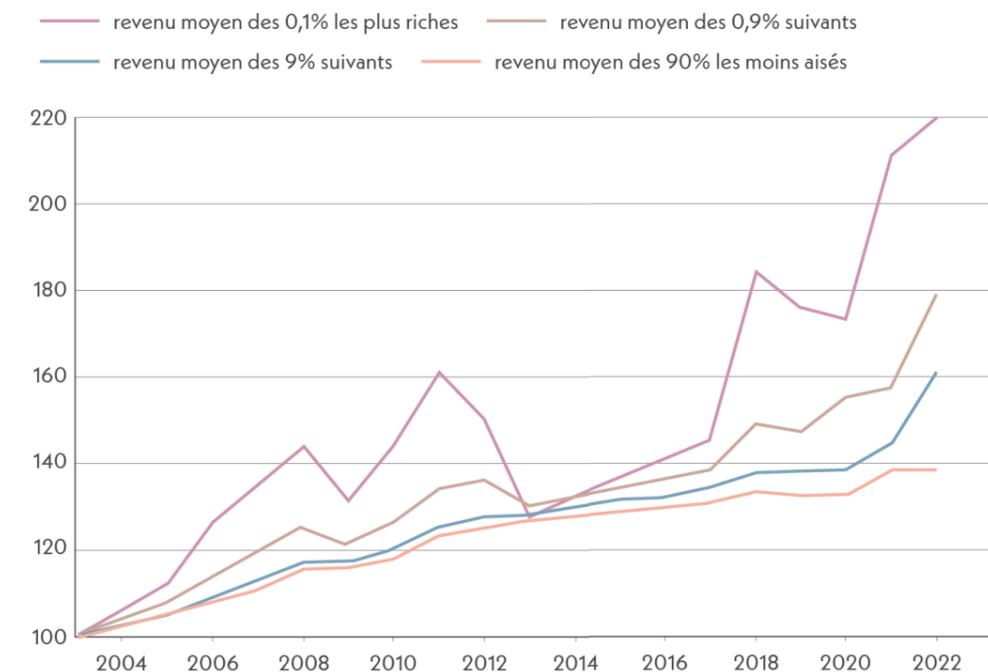
Cette structure fiscale inégalitaire contribue à creuser les écarts de richesse et à renforcer les privilèges des ménages les plus aisés. Selon l'OCDE, il faudrait en France six générations, soit 180 ans, pour qu'un enfant issu des 10 % les plus pauvres atteigne le revenu moyen de la population. Ce délai est supérieur d'une génération à la moyenne des pays de l'OCDE, traduisant une faible mobilité sociale. Pour remédier à ces inégalités croissantes, une réforme fiscale plus équitable pourrait être envisagée, ciblant notamment les très hauts revenus et les patrimoines importants en incluant les revenus économiques et non fiscaux. Une telle approche permettrait de renforcer la justice sociale et de favoriser une redistribution plus efficace des richesses, contribuant ainsi à réduire les écarts socioéconomiques et à améliorer la cohésion sociale.

Concentration du patrimoine des particuliers français en 2023



Source : Banque de France 2024

Évolution des revenus des foyers selon leur position dans la distribution des revenus, base 100 en 2003



Source : Fichier des déclarations sur les revenus de 2003 à 2022, DGFIP

# 3 ENJEUX RÉGALIENS (POLITIQUE, GOUVERNANCE ET DE DÉFENSE) ET FISCALITÉ

Au XXI<sup>e</sup> siècle, la France fait face à des défis régaliens majeurs qui conditionnent son modèle de gouvernance, son positionnement géopolitique et sa capacité à assurer la cohésion sociale. Avec des dépenses publiques consacrées aux fonctions régaliennes à hauteur de 9 % du PIB en 2017, la France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE, mais doit faire face à des arbitrages budgétaires complexes dans un contexte de tensions croissantes.

Sur le plan politique et institutionnel, la montée des extrêmes et la défiance démocratique fragilisent la stabilité républicaine et questionnent l'efficacité des structures de gouvernance. La crise de confiance envers les élites et la fragmentation de l'espace politique rendent plus difficile la mise en œuvre de réformes d'ampleur, essentielles pour garantir la résilience du système démocratique.

En matière de défense et de sécurité, la fin de la guerre froide avait conduit à une contraction des budgets militaires dans les années 1990 et 2000. Mais les tensions géopolitiques récentes (terrorisme, guerre en Ukraine, instabilité en Afrique, militarisation de l'Indo-Pacifique) ont entraîné une remontée progressive des dépenses et une réévaluation des capacités stratégiques françaises.

Les enjeux fiscaux, eux, sont amplifiés par la concurrence internationale et l'érosion des bases imposables, tandis que la progression des inégalités renforce les débats sur la justice sociale et la soutenabilité des finances publiques. La nécessité de préserver un haut niveau de services publics tout en restant compétitif dans l'économie mondialisée impose de repenser le modèle fiscal français pour assurer une redistribution équitable des ressources.

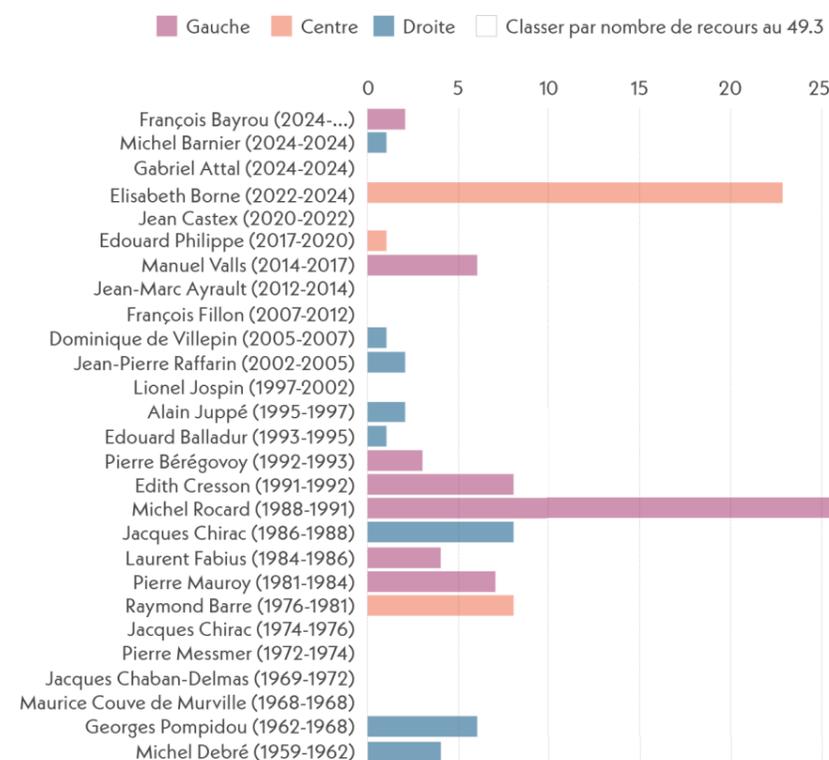
# III.I UNE DÉMOCRATIE SOUS PRESSION

Le paysage politique français est marqué par une montée des extrêmes et une fragmentation croissante. La poussée des partis populistes, la remise en cause des institutions traditionnelles et l'influence des mouvements souverainistes accentuent l'instabilité. Le barrage républicain, censé empêcher l'accès au pouvoir des partis extrémistes, s'érode progressivement, faute de consensus parmi les forces politiques traditionnelles. Les élections législatives de 2022 ont illustré cette fragmentation, aucun parti n'obtenant de majorité absolue, forçant l'exécutif à négocier constamment des alliances. Cette dynamique instable réduit la capacité de l'État à mener des réformes durables.

En parallèle, les réseaux sociaux jouent un rôle croissant dans la désinformation. L'absence de régulation efficace favorise la diffusion de fake news et l'amplification des discours extrêmes. La suppression du fact-checking sur Facebook et Instagram aux États-Unis et l'assouplissement des règles de modération sur X (ex-Twitter) sous Elon Musk illustrent ces dérives.

La crise démocratique s'exacerbe avec l'instabilité institutionnelle. L'usage répété du 49.3, permettant l'adoption de réformes sans vote parlementaire, renforce la défiance envers l'exécutif. Le régime de la Cinquième République, en centralisant le pouvoir autour du Président et du gouvernement, laisse peu de place aux contre-pouvoirs, accentuant le sentiment d'une élite politique déconnectée des attentes citoyennes.

Les 49.3 déclenchés par les gouvernements de la V<sup>e</sup> République



MAIS... OÙ SONT PASSÉS LES DÉPUTÉS ?!

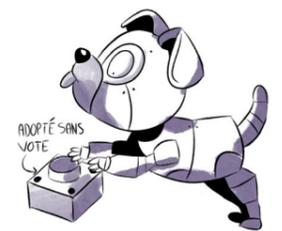
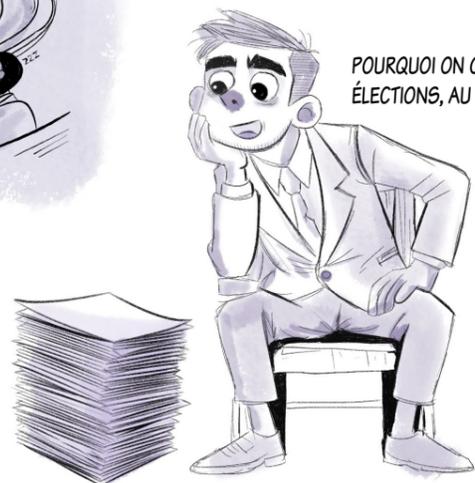
PRÉSENCE DES DÉPUTÉS : 18% (RECORD HISTORIQUE)

C'EST ÇA, LA DÉMOCRATIE MODERNE : UNE POIGNÉE DE GENS QUI DÉCIDENT POUR TOUT LE MONDE... ET QUI S'ÉTONNENT ENSUITE QUE PERSONNE NE LES ÉCOUTE.

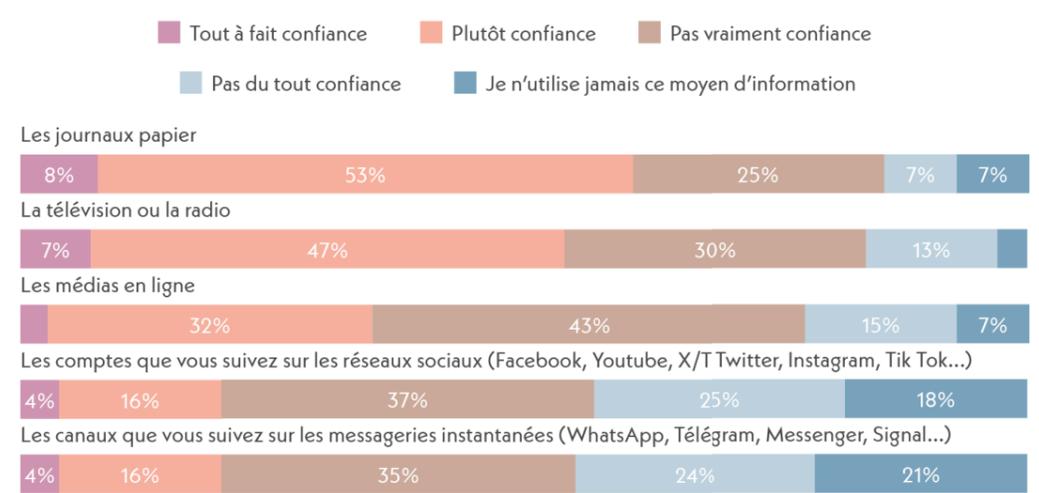


POURQUOI ON ORGANISE ENCORE DES ÉLECTIONS, AU JUSTE ?

POUR LE FOLKLORE... ET POUR LES PHOTOS SUR LES BULLETINS DE VOTE.



La confiance des Français envers les médias



Base : ensemble des répondants  
 1000 personnes interrogées du 21 au 23 février 2024  
 Source : Ipsos pour Sopra Steria - L'impact de la désinformation sur les élections européennes  
 Get the data - Created with Datawrapper

**DÉSINFORMATION, DÉFIANCE, CONCENTRATION DU POUVOIR...  
 LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE PEUT-ELLE ENCORE SE RÉINVENTER ?**

## III.II UNE FISCALITÉ EN MUTATION ENTRE COMPÉTITIVITÉ ET CONTRAINTES

Le système fiscal français a évolué sous la double contrainte de la compétitivité économique et du respect des règles européennes. Depuis les années 2000, l'objectif a été d'aligner la fiscalité sur celle de ses voisins. L'impôt sur les sociétés, limitant la fuite des capitaux et renforçant l'attractivité des entreprises.

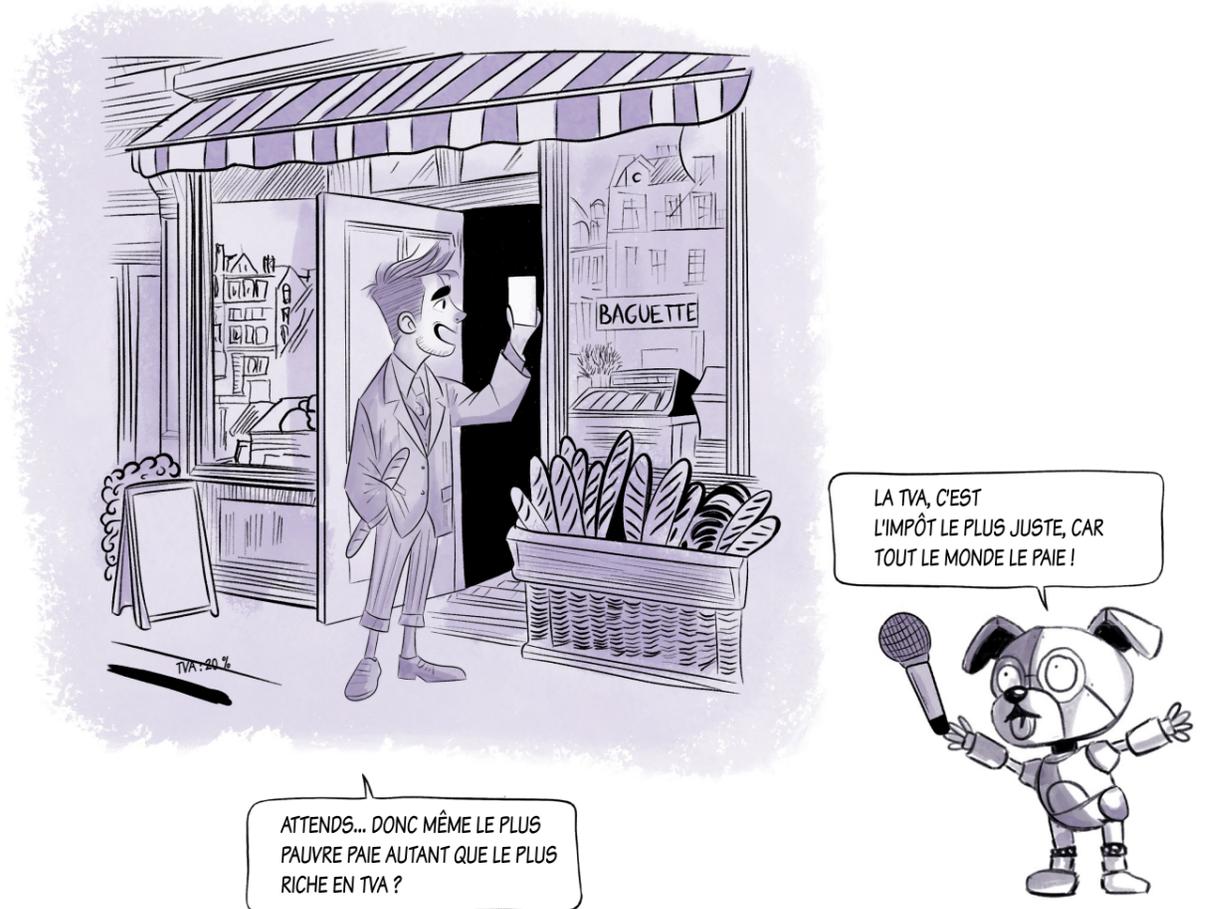
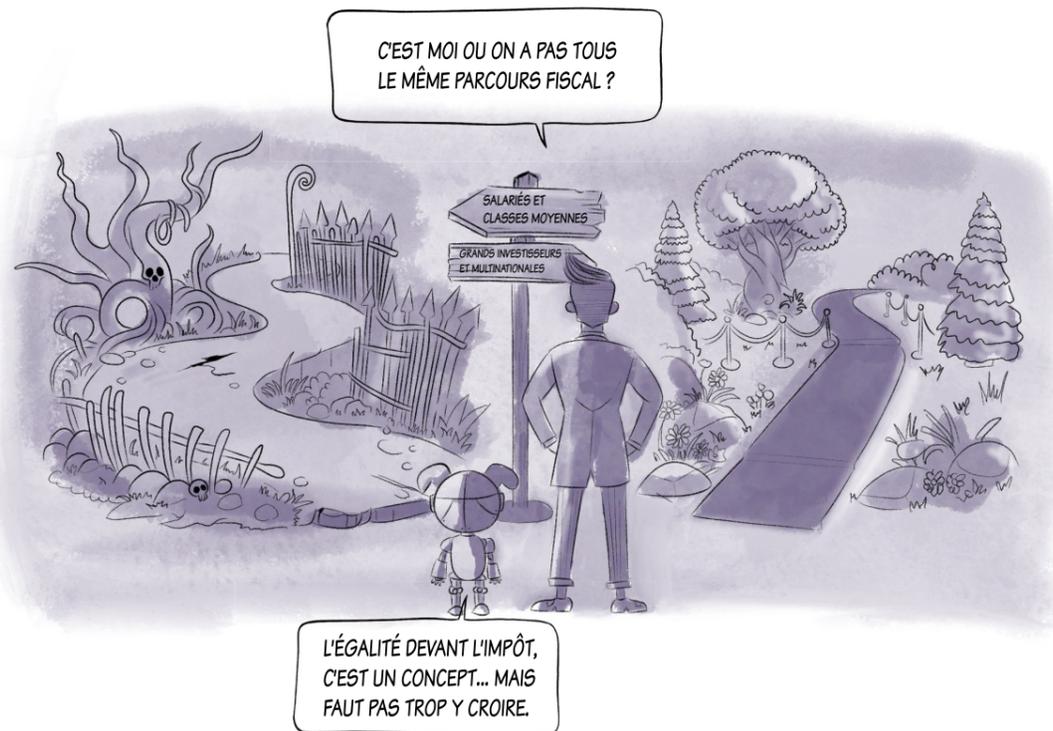
Côtés ménages, la suppression de l'ISF en 2018, remplacée par l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), a allégé la fiscalité des patrimoines. En parallèle, la mise en place du Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 30 % à harmoniser la taxation des dividendes et des plus-values.

La fiscalité écologique s'est aussi développée avec la contribution Climat-Énergie en 2014 et la montée de la taxe carbone, provoquant des tensions, notamment lors de la crise des gilets jaunes en 2018.

L'Europe a franchi une étape majeure vers l'harmonisation fiscale en adoptant, en décembre 2022, un impôt minimum de 15 % sur les bénéfices des multinationales. Cette décision, découlant d'un accord élaboré par l'OCDE en 2021 et approuvé par 137 États, vise à freiner la compétition fiscale entre pays et à garantir que les grandes entreprises paient leur juste part d'impôts, indépendamment de leur localisation. Cette mesure s'applique aux entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 millions d'euros et devrait générer environ 150 milliards de dollars de recettes fiscales supplémentaires par an au niveau mondial.

Parallèlement, face à l'essor du numérique et à l'optimisation fiscale pratiquée par les géants du secteur, la France a instauré dès 2019 une taxe sur les services numériques, souvent appelée «taxe GAFA». Cette taxe de 3 % s'applique aux entreprises numériques dont le chiffre d'affaires mondial dépasse 750 millions d'euros, avec au moins 25 millions d'euros générés en France. En 2020, cette taxe a rapporté 375 millions d'euros au Trésor français.

Ces initiatives reflètent une volonté accrue des États de s'adapter aux défis posés par la mondialisation et la digitalisation de l'économie, en assurant une répartition plus équitable de la charge fiscale entre les entreprises.



EXACTEMENT ! C'EST UNE INJUSTICE SI BIEN DÉGUISÉE QU'ON L'APPELLE «ÉQUITÉ».

### III.III UNE ARMÉE ENTRE RÉORGANISATION ET NOUVELLES MENACES

La montée en puissance de la Chine et de la Russie modifie les équilibres internationaux. Pékin investit massivement dans son armée et renforce sa présence en mer de Chine méridionale, tandis que Moscou affiche une politique étrangère agressive, illustrée par les conflits en Ukraine et en Géorgie. Ces tensions ravivent une logique de blocs, forçant la France et l'Europe à réévaluer leurs stratégies de défense.

Les menaces asymétriques restent omniprésentes. Le terrorisme international, avec des groupes comme Daech et Al-Qaïda, continue d'exploiter les failles des sociétés ouvertes. Par ailleurs, la cyberguerre est devenue un terrain de confrontation majeur, ciblant infrastructures critiques et institutions publiques. La prolifération des armes de destruction massive, notamment avec les programmes nucléaires de la Corée du Nord, accroît les risques d'instabilité régionale.

L'environnement joue aussi un rôle croissant dans la sécurité. La multiplication des catastrophes naturelles, des pénuries de ressources et des migrations climatiques crée de nouvelles tensions, notamment en Afrique et en Asie, où la France est engagée militairement et diplomatiquement.

Face à ces défis, la France adapte sa politique de défense. La Loi de Programmation Militaire 2024-2030 prévoit une hausse du budget à 413 milliards d'euros pour moderniser les forces armées. Cela inclut des investissements dans le cyberdéfense, l'intelligence artificielle, les drones et les armes hypersoniques. La France renforce aussi son rôle dans l'autonomie stratégique européenne, tout en maintenant sa dissuasion nucléaire et ses engagements internationaux.

Mais cette évolution soulève des questions sur l'adhésion citoyenne aux dépenses militaires et sur la perception de l'armée dans un monde en mutation.



## 4 ENJEUX ÉCOLOGIQUES (BIODIVERSITÉ, ACTIVITÉ HUMAINES ET CRISES CLIMATIQUES)

Les défis environnementaux et énergétiques du XXI<sup>e</sup> siècle imposent à la France une transformation structurelle de son modèle de développement. La hausse des températures de +1,7°C depuis 1900 a déjà des conséquences visibles sur les écosystèmes, les cycles hydrologiques et les risques naturels. Malgré une réduction des émissions de gaz à effet de serre de -27 % en 30 ans, la France reste loin de l'objectif de -50% d'ici 2030. De plus, cette baisse ne résulte pas d'une réelle diminution de la consommation énergétique, mais principalement d'une délocalisation industrielle qui a entraîné une chute de -54 % des émissions du secteur manufacturier en France, tout en contribuant à une augmentation de +62 % des émissions mondiales entre 1990 et 2022.

Par ailleurs, la production et la consommation d'énergie, encore dominées par les combustibles fossiles, restent responsables de 70 % des émissions nationales de GES en 2024. Les transports constituent un autre point critique, avec une hausse des émissions de +3 %, révélant l'insuffisance des politiques actuelles pour verdir ce secteur. Ces tendances illustrent l'urgence d'une approche plus ambitieuse et intégrée pour atteindre la neutralité carbone.

Face à ces constats, la transition énergétique et écologique doit s'appuyer sur une stratégie combinant sobriété énergétique, relocalisation industrielle durable et investissement massif dans les énergies renouvelables. L'enjeu n'est plus seulement de réduire les émissions nationales, mais d'intégrer une vision globale limitant le transfert d'empreinte carbone vers d'autres continents.

Enfin, dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes et de vulnérabilité des approvisionnements énergétiques, la France doit renforcer sa souveraineté en développant des solutions locales, efficaces et résilientes. Une transformation profonde du modèle de consommation et de production, appuyée par des politiques publiques ambitieuses et des innovations technologiques, est indispensable pour construire une économie soutenable et résiliente face aux défis environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle.

# IV.1 ARTIFICIALISATION, PESTICIDES ET SURPÊCHE : UNE BIODIVERSITÉ SACRIFIÉE ?

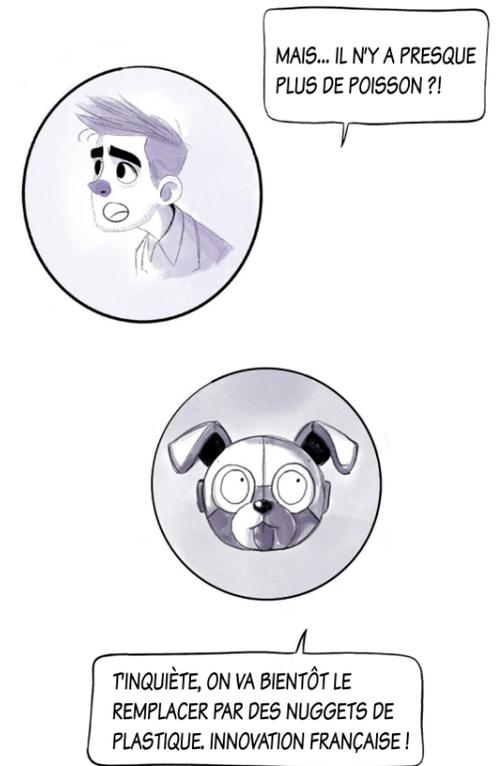
La France fait face à une dégradation accélérée de ses écosystèmes, menaçant directement la biodiversité et la résilience de son environnement. L'artificialisation des sols constitue l'une des principales causes de cette détérioration. Selon un rapport du sénat, entre 1980 et 2020, près de 2,4 millions d'hectares de terres agricoles (soit 4,3 % du territoire français) ont disparu sous l'effet de l'urbanisation et du développement des infrastructures. Cette réduction des surfaces naturelles limite la capacité des écosystèmes à capter le CO2 et entraîne une fragmentation des habitats, mettant en péril de nombreuses espèces. Actuellement, un huitième des espèces animales et végétales dans le monde sont menacées d'extinction.

Un phénomène particulièrement préoccupant pour les insectes pollinisateurs, indispensables à la reproduction des cultures, où les populations d'abeilles en Europe ont diminué de 37 %.

Parallèlement, l'agriculture intensive joue un rôle majeur dans la dégradation des écosystèmes. L'utilisation massive de pesticides et d'engrais chimiques a des effets dévastateurs sur la qualité des sols et la pollution des eaux. En 2020, près de 66 000 tonnes de substances actives de produits phytosanitaires ont été vendues en France, nous amenant à la glorieuse 2ème place des utilisateurs de pesticides en Europe. Cette utilisation contribue à la contamination des nappes phréatiques et à la détérioration des écosystèmes aquatiques. Par ailleurs, l'agriculture représente 19 % des émissions nationales de gaz à effet de serre, principalement en raison des rejets de méthane issus de l'élevage et des pratiques culturales. Alors que l'évolution du climat impose une adaptation rapide des pratiques agricoles, la dépendance à ces méthodes intensives fragilise davantage les sols et accroît la vulnérabilité du secteur aux aléas climatiques.

Cette surexploitation des ressources naturelles se retrouve également dans la gestion de l'eau. La consommation nationale atteint 32 milliards de m3 par an, mais la raréfaction des précipitations et la hausse des températures exacerbent les sécheresses, qui deviennent de plus en plus fréquentes. En 2022, 93 départements ont dû être placés sous restriction d'eau, affectant gravement l'agriculture et l'approvisionnement en eau potable. Quant aux forêts françaises, bien qu'elles aient historiquement été gérées de manière durable, elles commencent à montrer des signes de stress. La capacité de stockage du carbone par les sols forestiers diminue progressivement, fragilisant leur rôle de régulateur climatique et augmentant leur vulnérabilité aux incendies et aux maladies.

Les milieux marins ne sont pas épargnés par cette dégradation. La France, qui possède le deuxième plus grand espace maritime mondial, voit ses ressources marines menacées par la surpêche et la pollution. Les populations de certaines espèces de poissons en Méditerranée et dans l'Atlantique Nord ont connu des déclin significatifs au cours des dernières décennies telles que les populations de requins et de raies en Méditerranée qui ont diminué de plus de 97 %. Les pratiques de pêche non durables, comme le chalutage profond, détruisent les fonds marins et perturbent l'équilibre des écosystèmes aquatiques.

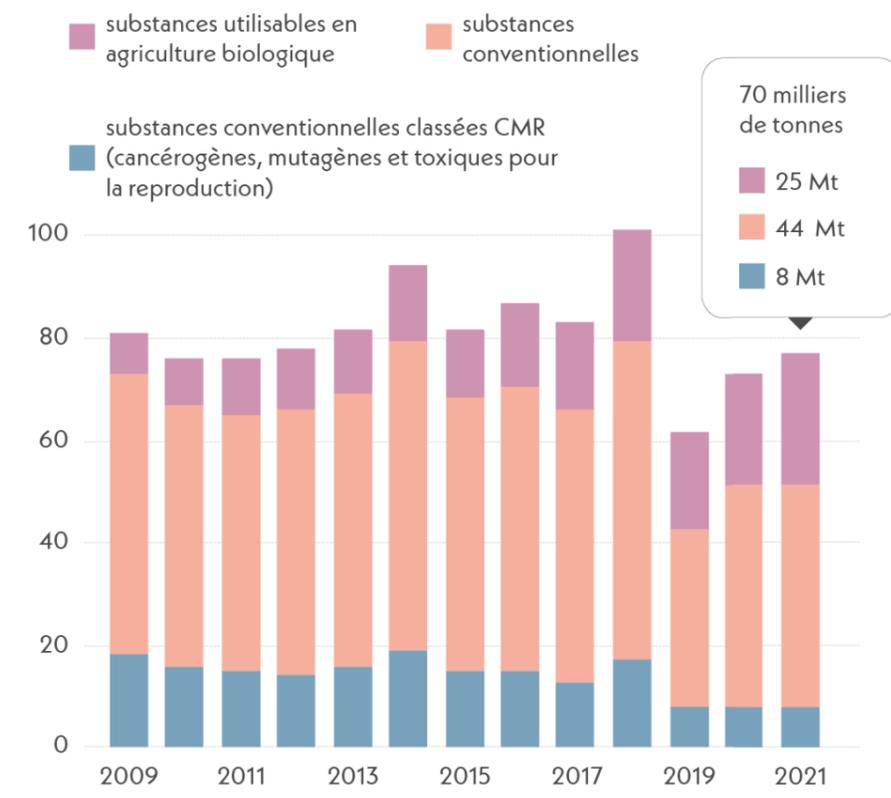


LES PESTICIDES, UN MENU TOUJOURS PLUS CHIMIQUE

C'EST MOI OU ÇA A PLUS DE MOLÉCULES TOXIQUES QU'UN LABO DE CHIMIE ?



## Les ventes de pesticides en France



Source : Sdes (ministère de la Transition écologique)

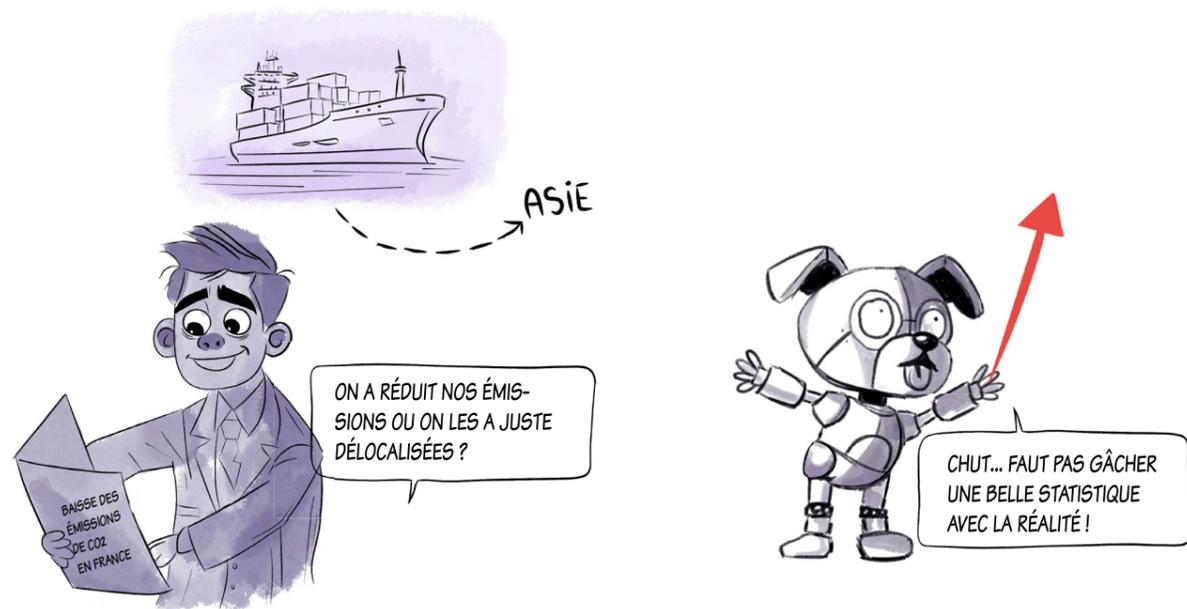
## IV.II RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS... EN LES EXPORTANT AILLEURS ?

Les émissions intérieures de la France ont baissé, son empreinte carbone globale reste préoccupante. En 2021, les émissions liées aux importations représentaient 55 % de l'empreinte carbone totale de la France. La délocalisation de la production vers des pays où l'empreinte carbone est plus élevée rend difficile toute réduction effective des émissions à l'échelle nationale. Par ailleurs, la culture du gaspillage demeure un problème majeur.

De plus, les multiples crises environnementales affectent directement la production alimentaire, fragilisant l'approvisionnement en certaines denrées essentielles. Le changement climatique, combiné à l'effondrement des populations d'insectes pollinisateurs, menace la production de fruits, légumes et autres cultures dépendant de la pollinisation. La disparition progressive des abeilles, dont la population a fortement diminué en dix ans, risque d'entraîner une baisse drastique des rendements agricoles. Dans le même temps, l'augmentation des températures et la multiplication des sécheresses pèsent sur la production céréalière, notamment du blé, réduisant les stocks et entraînant une volatilité des prix (+38 % entre février et avril 2022). Face à ces enjeux, la France se retrouve de plus en plus dépendante des importations alimentaires, une tendance qui aggrave son empreinte carbone.

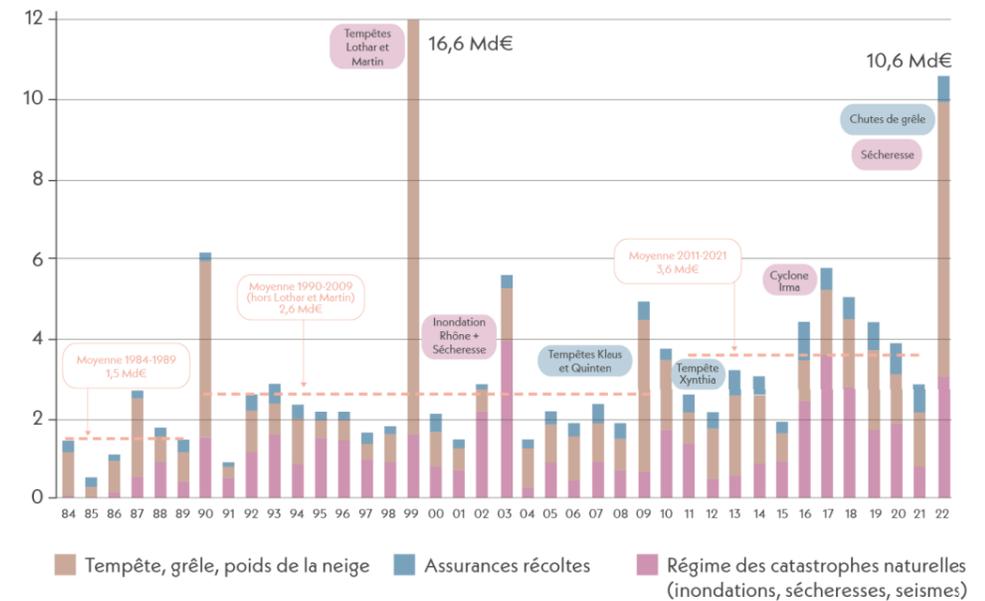
Cette situation est d'autant plus préoccupante que les risques climatiques ne cessent de s'intensifier. Le pays enregistre une augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles. En 2022, les canicules, les sécheresses et les inondations ont causé des dégâts estimés à 10 milliards d'euros, affectant aussi bien les infrastructures que les cultures et les habitations. Si ces phénomènes s'accroissent, les coûts économiques et sociaux du changement climatique risquent d'exploser dans les prochaines décennies. L'État doit donc multiplier les efforts d'adaptation et renforcer les investissements dans la résilience des territoires. Pourtant, les dépenses publiques pour l'atténuation des effets climatiques restent encore en deçà des besoins réels, et l'absence d'une stratégie globale à long terme pourrait compromettre la capacité des générations futures à faire face aux défis environnementaux.

Dans ce contexte, il apparaît indispensable de repenser le modèle économique et écologique français. Une simple réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire ne suffira pas si elle s'accompagne d'une externalisation massive des impacts environnementaux vers d'autres continents. La transition vers un modèle durable doit reposer sur une transformation structurelle de la consommation et de la production, en privilégiant des pratiques plus respectueuses des ressources naturelles. Cela implique une relocalisation de certaines filières stratégiques, une accélération des investissements dans les énergies renouvelables et un changement profond des comportements individuels. L'avenir dépendra de la capacité collective à intégrer ces enjeux dans les décisions économiques et politiques, afin d'assurer un développement viable et résilient pour les générations futures.



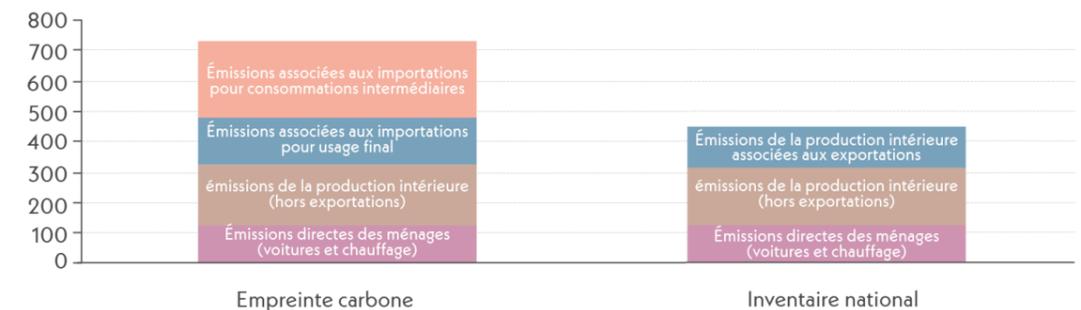
**MOINS DE CO2 EN FRANCE, PLUS AILLEURS. RÉDUCTION DES STOCKS ALIMENTAIRES, HAUSSE DES PRIX... QUI PAIERA LA FACTURE CLIMATIQUE ?**

Coût des sinistres climatiques (en milliards d'euros constants 2022)



Source : France Assureurs.

Comparaison de l'empreinte carbone et de l'inventaire national, en France, en 2014  
En Mt CO<sub>2</sub> éq



# 5 ENJEUX DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Au XXI<sup>e</sup> siècle, les technologies de l'information ont profondément transformé les structures économiques, sociales et administratives, plaçant la France face à des défis technologiques majeurs. L'essor de l'intelligence artificielle et la numérisation croissante des services publics et privés offrent des opportunités significatives en matière d'innovation et de compétitivité, mais soulèvent également des problèmes éthiques, sociaux et économiques.

Parmi ces enjeux, la souveraineté numérique occupe une place centrale. L'accès, le stockage et la gestion des données sont devenus des priorités stratégiques, nécessitant un contrôle accru des infrastructures critiques et des technologies essentielles comme le cloud computing, l'IA et la cybersécurité. La dépendance de la France et de l'Europe aux entreprises technologiques étrangères, notamment américaines et chinoises, compromet leur indépendance technologique et leur capacité à réguler efficacement l'utilisation des données sensibles.

Dans ce contexte, comprendre les causes et les implications de ces défis est primordial pour orienter les politiques publiques et définir des stratégies d'investissement adaptées, permettant d'assurer un développement durable et sécurisé des infrastructures numériques au service des générations futures.

# V.I UNE RÉVOLUTION TECHNIQUE, UN RETARD FRANÇAIS ?

L'essor de l'IA en France repose sur plusieurs facteurs : la progression exponentielle de la puissance de calcul et l'explosion des données numériques mondiales, qui sont passées de 2 zettaoctets en 2010 (2 trillion d'octets) à 64 zettaoctets en 2020, avec une prévision de 181 zettaoctets en 2025. Face à la concurrence internationale, les États-Unis et la Chine dominent les investissements en IA avec respectivement 248,9 milliards et 95,1 milliards de dollars entre 2013 et 2022, tandis que la France reste en retrait, avec seulement 6,6 milliards investis dans ce secteur.

Pour combler son retard en matière d'intelligence artificielle, la France a lancé en 2018 une stratégie nationale pour l'IA. Cette initiative a mobilisé un investissement initial de 1,5 milliard d'euros sur cinq ans, visant à développer la recherche, soutenir l'innovation et former des experts dans le domaine. En 2021, cette enveloppe a été renforcée dans le cadre du plan France 2030, portant le financement total à 2,5 milliards d'euros dédiés à l'IA. Parallèlement, le nombre de start-ups spécialisées en IA en France est passé de 502 en 2021 à 1 000 en 2025. Ces entreprises ont levé 1,4 milliard d'euros en 2024, contre 556 millions d'euros en 2018, illustrant la dynamique croissante de l'écosystème français de l'IA. En février 2025, Emmanuel Macron a annoncé 109 milliards d'euros d'investissements supplémentaires pour renforcer la souveraineté technologique française.

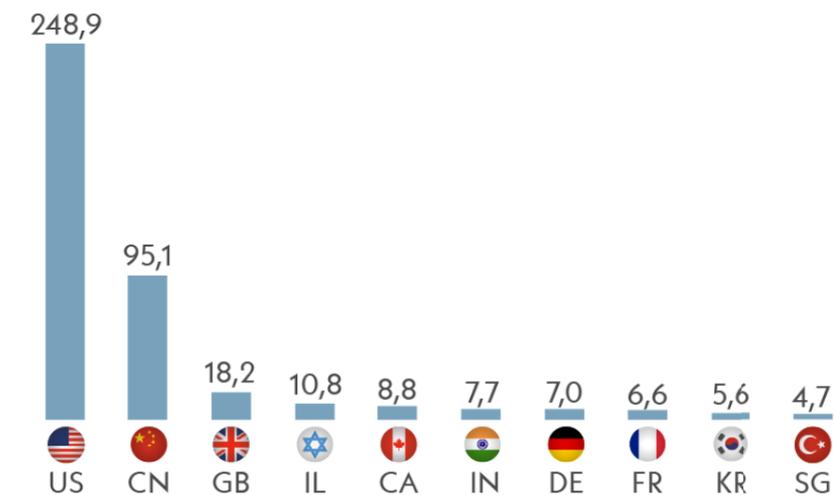
L'expansion de l'intelligence artificielle en France soulève des enjeux éthiques et sociaux significatifs. Selon un baromètre publié en janvier 2025, près de 75 % des salariés français estiment nécessaire de réguler le développement de l'IA, avec 37 % jugeant cette régulation « tout à fait nécessaire ». Cette proportion atteint 85 % chez les utilisateurs réguliers de ces technologies.

Par ailleurs, une étude de l'Institut de l'Entreprise et McKinsey & Complant, publiée en janvier 2025, indique qu'en France, 27 % des tâches professionnelles pourraient être confiées à l'IA d'ici 2030. Cette transformation toucherait particulièrement les secteurs technologiques et les services financiers, déjà avancés dans l'adoption de ces technologies, tandis que d'autres secteurs, comme la santé ou le commerce, en sont encore au début de cette transition.

L'IA représente donc une opportunité stratégique pour la France, mais pose aussi des défis majeurs en matière de compétitivité, d'éthique et d'adaptation du marché du travail.

## Quels sont les pays où l'on investit le plus dans l'IA ?

Pays avec les plus grands investissements privés dans l'IA (2013-2022), en milliards de dollars



Source : Artificial Intelligence Index Report 2023

## V.II SOUS DOMINATION DES GÉANTS DU NUMÉRIQUE : UNE AUTONOMIE FRANÇAISE MENACÉE ?

L'un des principaux défis de la souveraineté numérique française est l'hégémonie des entreprises américaines et chinoises. Les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) contrôlent 57 % du marché mondial du cloud et 80 % dominent les moteurs de recherche et réseaux sociaux.

L'Europe accuse un retard notable dans le secteur technologique par rapport aux États-Unis et à la Chine. En 2023, les dix premières entreprises technologiques mondiales étaient toutes américaines ou chinoises, tandis que la principale entreprise européenne, SAP, se classait au 15e rang mondial. Cette situation freine le développement d'alternatives locales et renforce la dépendance aux solutions étrangères.

Les infrastructures critiques sont également une source d'inquiétude. Une grande partie des données sensibles des entreprises françaises est hébergée sur des clouds étrangers, notamment ceux de Microsoft Azure et AWS. En 2021, le projet «Cloud de Confiance» a été lancé pour réduire cette dépendance, mais les solutions françaises comme OVHcloud et Scaleway ne représentent qu'une fraction du marché du cloud en France.

La cybersécurité constitue une menace croissante. Selon les données disponibles jusqu'en 2021, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information a enregistré une augmentation notable des cyberattaques en France. En 2021, l'ANSSI a recensé 1 082 intrusions dans des systèmes d'information, soit une hausse de 37 % par rapport aux 786 intrusions signalées en 2020. Parmi ces attaques, 69 % ont ciblé des entreprises, 11 % des hôpitaux et 20 % des collectivités territoriales. Cette tendance souligne une diversification des motivations des cyberattaques, incluant la promotion de discours politiques ou la déstabilisation d'organisations via des attaques par déni de service. Cette tendance s'est poursuivie, car, selon le Rapport Hiscox 2023, 53 % des entreprises françaises ont déclaré avoir subi une cyberattaque, contre 48 % l'année précédente, indiquant une tendance à la hausse des incidents de sécurité.

Face à ces défis, la France doit renforcer son autonomie numérique en développant des infrastructures locales, en soutenant ses entreprises technologiques et en investissant massivement dans la cybersécurité pour protéger ses données stratégiques.

CLOUD DE CONFIANCE  
HÉBERGEMENT  
SÉCURISÉ  
100 % FRANÇAIS  
CERTIFIÉ PAR MICROSOFT



ATTENDS... NOTRE SOUVERAINETÉ  
NUMÉRIQUE EST SOUS-TRAITÉE  
AUX AMÉRICAINS ?

BAH OUI, C'EST CE QU'ON APPELLE UNE  
INDÉPENDANCE  
SOUS SUPERVISION ÉTRANGÈRE !

## 6 ENJEUX ÉCONOMIQUES (BUDGET ET DÉFICIT)

Le XXI<sup>e</sup> siècle confronte la France à des mutations profondes qui redéfinissent non seulement ses repères économiques, technologiques et sociétaux, mais également l'articulation entre les besoins d'un modernisme accru et la rigueur indispensable à la gestion budgétaire. Dès l'élaboration du budget, qui s'articule autour d'un mélange complexe de fiscalité, de cotisations sociales, de revenus provenant des entreprises publiques et de financements européens, l'État se trouve engagé dans un processus minutieux et souvent difficile, marqué par des arbitrages permanents et des procédures exceptionnelles, telles que l'utilisation récurrente de l'article 49.3, pour faire face à des blocages politiques et à une opposition interne. Dans un contexte où la transition écologique, le vieillissement de la population et l'accélération du progrès technologique redessinent le paysage national, l'État doit répondre à des besoins d'investissement toujours plus importants, notamment en matière de défense, d'infrastructures et de protection sociale, alors même que certaines sources de revenus stagnent ou déclinent, creusant ainsi un déficit structurel de plus en plus préoccupant.

Ce déséquilibre se manifeste par une dette publique en expansion, dont la croissance est exacerbée par la sensibilité aux fluctuations des marchés financiers et par l'influence déterminante des politiques économiques européennes, imposant une contrainte supplémentaire sur la capacité d'action de l'État. Ainsi, le défi budgétaire ne se limite plus à assurer le financement des dépenses courantes, mais implique également une redéfinition de l'allocation des ressources, afin de soutenir l'innovation, la modernisation industrielle et l'adaptation des secteurs traditionnels comme l'agriculture, tout en garantissant une gestion prudente des engagements financiers. À ce carrefour stratégique, la France se voit obligée de repenser son modèle financier pour concilier la nécessité d'investir dans l'avenir et celle de préserver la soutenabilité des finances publiques, assurant ainsi une croissance durable, le maintien de la compétitivité nationale et la préservation d'un équilibre indispensable pour les générations futures.

## VI.1 UN BUDGET ÉQUILIBRÉ... EN THÉORIE ?

Un enjeu majeur réside dans la budgétisation des besoins et des ressources de l'État. Le processus d'élaboration du budget commence en février de l'année précédente avec des conférences techniques, puis se poursuit en avril et mai avec des conférences immobilières et budgétaires. En juin et juillet, des arbitrages prévisionnels sont réalisés sur la base des éléments fournis par la Direction du Budget. Entre août et septembre, le ministère de l'Économie et des Finances – Bercy – rédige le Projet de loi de finances pour l'année suivante en concertation avec les différents ministères.

En parallèle, le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale et le Projet de loi de finances rectificative de fin de gestion sont examinés par l'Assemblée nationale et le Sénat en novembre, avant l'adoption définitive d'une loi spéciale en décembre. Enfin, en janvier, le gouvernement consulte les partis politiques et groupes parlementaires pour préparer le prochain budget. L'ensemble de ces projets doit être adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat avant d'être promulgués par le Président de la République. Toutefois, ces dernières années, les débats budgétaires ont mis en évidence la difficulté d'obtenir un consensus au sein de l'hémicycle, entraînant de nombreux blocages. Face à ces tensions, le gouvernement a régulièrement eu recours à l'article 49.3 de la Constitution, permettant l'adoption du budget sans vote parlementaire, sauf en cas de motion de censure. Entre mai 2022 et décembre 2023, la Première ministre Élisabeth Borne a utilisé cette procédure à 23 reprises.

Il convient de rappeler les trois approches du budget, chacune jouant un rôle clé dans la structuration et la priorisation des dépenses publiques. Le budget général constitue le socle principal du financement des politiques publiques et des services de l'État, inscrit dans le Projet de loi de finances voté annuellement. À côté de cela, les budgets annexes permettent de financer certains services publics spécifiques disposant de ressources propres, garantissant ainsi leur autonomie financière sans impacter le cadre budgétaire principal. Les comptes spéciaux, quant à eux, assurent la gestion de certaines opérations exceptionnelles, notamment des investissements ou des prêts, sans peser directement sur le budget général.

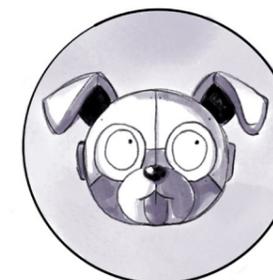
Enfin, le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale, bien qu'indépendant du budget de l'État, constitue un enjeu financier majeur, couvrant des dépenses essentielles comme la santé et les retraites.

L'articulation entre ces différentes composantes budgétaires reflète la nécessité d'un équilibre entre le financement des priorités immédiates et la soutenabilité des finances publiques sur le long terme. C'est dans ce cadre que s'inscrit la question de la hiérarchisation des dépenses, du financement des investissements stratégiques et de la préservation des ressources pour les générations futures.

### UNE GESTION TRÈS FLEXIBLE DU BUDGET



IL EST VRAIMENT ÉQUILIBRÉ, CE BUDGET ?



BIEN SÛR ! IL SUFFIT DE NE PAS REGARDER DERRIÈRE LE RIDEAU...

### UNE ÉQUATION IMPOSSIBLE ?



DONC... ON DOIT TOUT FINANCER SANS AUGMENTER LES IMPÔTS, ET EN RÉDUISANT LA DETTE ?



EXACTEMENT ! C'EST COMME VOULOIR FAIRE UN RÉGIME EN MANGEANT TROIS RACLETTES PAR JOUR.

## VI.II RECETTES EN BAISSÉ, DÉPENSES EN HAUSSE : UNE ÉQUATION IMPOSSIBLE ?

En 2025, les recettes prévisionnelles de l'État sont estimées à 545 milliards d'euros, réparties entre les recettes nettes du budget général (317 milliards d'euros) et celles provenant des budgets annexes et comptes spéciaux (228 milliards d'euros).

Les recettes du budget général se répartissent ainsi :

- 28 % de TVA
- 24 % d'impôt sur le revenu
- 22 % d'autres contributions fiscales
- 15 % d'impôt sur les sociétés
- 11 % de fonds, TICPE et d'autres recettes non fiscales.

En face, les dépenses prévisionnelles de l'État atteignent 686 milliards d'euros, dont 457 milliards pour le budget général. Le reste provient des comptes spéciaux et des budgets annexes, dont 69 milliards dédiés aux pensions. Le déficit, bien que légèrement réduit, reste massif avec -141 milliards d'euros, contre -156,3 milliards en 2024 et -173,3 milliards en 2023. Si l'on intègre les comptes de concours financiers (149 milliards d'euros), notamment les avances aux collectivités territoriales qui représentent 16 % du budget global, les dépenses totales atteignent 844 milliards d'euros.

Les principales dépenses du budget général sont les suivantes :

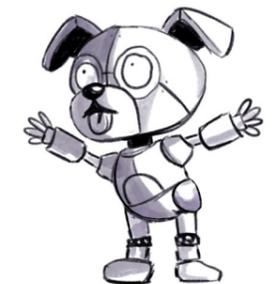
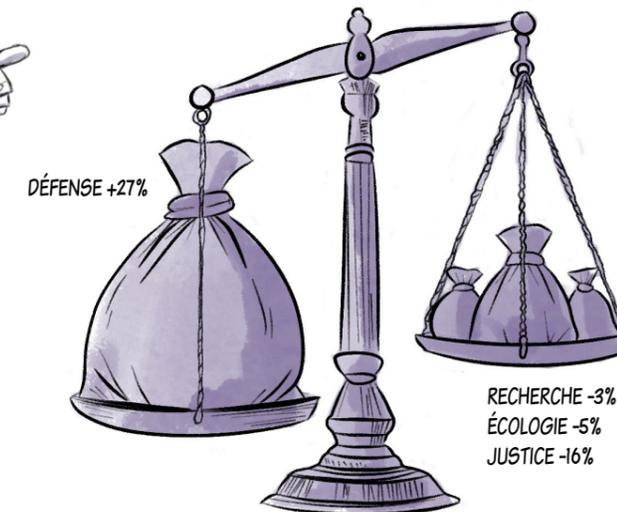
- Remboursements et dégrèvements : 17,6 % (+5,28 % vs N-1),
- Défense : 11,1 % (+27,46 %),
- Enseignement scolaire : 10,5 % (+1,75 %),
- Engagements financiers de l'État (charge de la dette) : 6,6 % (+3,29 %),
- Recherche et enseignement supérieur : 3,7 % (-3,23 %),
- Solidarité, insertion et égalité des chances : 3,6 % (-2,27 %),
- Sécurité : 3,1 % (+2,66 %),
- Cohésion des territoires : 2,8 % (+15,93 %),
- Écologie : 2,7 % (-5,15 %),
- Emploi et administration des ministères : 2,4 % (-15,66 %),
- Justice : 1,4 % (-16,68 %).

Derrière ces chiffres, une réallocation des ressources publiques qui traduit un changement de cap. La Défense passe désormais devant l'Enseignement scolaire, un glissement significatif qui reflète une nouvelle hiérarchie des priorités budgétaires. Pendant ce temps, la Recherche, l'Écologie, l'Emploi et la Justice voient leurs financements diminuer, au profit d'une hausse des moyens consacrés à la Sécurité et à la Cohésion des territoires.

Mais si l'État choisit où allouer ses dépenses, il peine toujours autant à stabiliser ses recettes. Les remboursements et dégrèvements s'imposent désormais comme le premier poste de dépense de l'État, devant certaines missions pourtant essentielles. Derrière cette ligne comptable se cachent les restitutions de crédits d'impôt, les exonérations fiscales et les remboursements de TVA, autant de dispositifs conçus pour stimuler l'activité économique et renforcer l'attractivité du pays.

Sauf que le pari ne semble pas tenir ses promesses. Ces allègements fiscaux massifs rognent les recettes publiques, sans pour autant enrayer la dynamique de hausse des dépenses. Résultat : un déficit qui se creuse, une dette qui gonfle, et une économie qui peine toujours autant à retrouver un véritable élan. Ajoutées aux chocs économiques successifs COVID-19, flambée des prix de l'énergie, inflation ces politiques ont fragilisé encore davantage l'équilibre budgétaire, éloignant toujours plus la perspective d'un assainissement durable des finances publiques.

C'EST MOI OU ON FINANCE L'AVENIR EN COUPANT TOUT CE QUI CONSTRUIT LE FUTUR ?



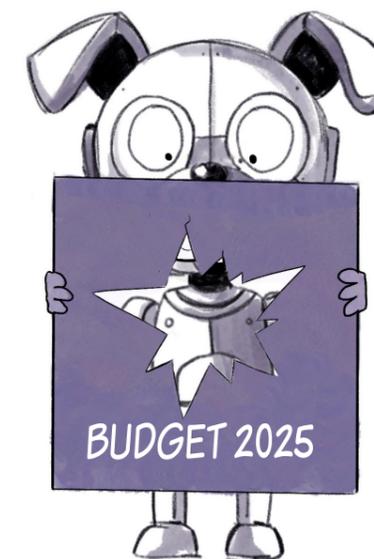
UN BUDGET AVEC DES CHOIX TRÈS VISIBLES

BAH... SI T'AS PLUS DE TRIBUNAUX ET MOINS DE SCIENTIFIQUES, AU MOINS, Y'AURA MOINS DE DÉBATS !

UN BUDGET AVEC DES CHOIX TRÈS VISIBLES



ET DU COUP, ON COMPTE COMMENT CE TROU ?



SIMPLE : ON REPORTE LA QUESTION À L'ANNÉE PROCHAINE !

DÉFICIT -141 MILLIARDS

## VI.III UN DÉFICIT HORS DE CONTRÔLE : UNE HABITUDE FRANÇAISE ?

En 2023, le déficit public s'est envolé à 5,5 % du PIB, bien au-delà des 4,9 % prévus, illustrant une fois de plus l'incapacité à contenir la dérive des finances publiques. Le dépassement du seuil des 3 % imposés par Bruxelles est devenu une habitude, mais cette fois-ci, le choc est plus violent. Ce déficit n'est pas qu'un simple écart comptable, il résulte d'un déséquilibre structurel persistant, aggravé par une accumulation de chocs successifs.

D'un côté, les tendances de fond pèsent lourd sur les finances publiques : transition écologique coûteuse, vieillissement de la population, explosion des dépenses de santé et des retraites. De l'autre, la succession des crises a fragilisé les comptes de l'État : crise financière de 2008, pandémie de COVID-19, flambée des prix de l'énergie, inflation persistante, tensions géopolitiques et monétaires. Mais à ce cocktail explosif s'ajoute un facteur aggravant : la baisse des prélèvements obligatoires. L'élasticité de l'impôt à la croissance est tombée à un niveau historiquement bas, creusant un écart béant entre projections budgétaires et réalité. Loin d'être une simple contrainte comptable, cette situation traduit une gestion défailante des finances publiques et un avenir budgétaire toujours plus incertain.

Les agences de notation ont tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises, traduisant dans leurs notations la détérioration progressive des finances publiques françaises. Ces dix dernières années, la note de la France est passée de Aaa à Aa3 chez Moody's, de AAA à AA- chez S&P, avec une nouvelle dégradation en décembre 2024. Cette évolution se reflète immédiatement sur les marchés : la défiance des investisseurs fait grimper le coût du financement, obligeant la France à emprunter à des taux plus élevés. À mi-janvier 2025, l'État lève des fonds à 3,47 %, avec une moyenne de 3,25 % sur le début d'année, un niveau qui renchérit mécaniquement la charge de la dette.

Cette tendance est d'autant plus préoccupante que 54,2 % de la dette publique est détenue par des investisseurs étrangers. Ce niveau d'exposition aux marchés internationaux rend la France plus sensible aux ajustements de perception du risque souverain. Une annonce économique défavorable, une montée des tensions géopolitiques ou un resserrement monétaire de la BCE suffisent à provoquer une hausse des taux, alourdissant encore le coût des nouveaux emprunts. Une dynamique qui, à défaut d'être immédiatement critique, réduit progressivement les marges de manœuvre budgétaires et complexifie la gestion de la dette.

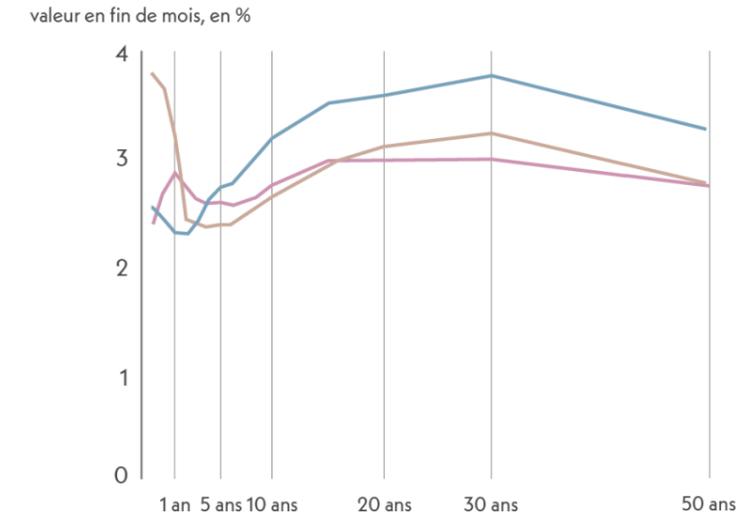
Dans ce contexte, l'État a dû revoir ses prévisions budgétaires. Les projections de déficit pour 2024, initialement établies à -4,4 %, ont été réévaluées à -6,1 % dans le PLF 2025, confirmant un écart significatif par rapport aux objectifs initiaux. Le retour sous la barre des 3 % est désormais repoussé à 2027, sous réserve d'un redressement rapide des finances publiques. Mais selon Moody's, la trajectoire reste préoccupante : le déficit public atteindrait encore 6,3 % du PIB en 2025, tandis que la dette publique, au lieu de se stabiliser, poursuivrait sa progression, passant de 113,3 % du PIB en 2024 à près de 120 % en 2027. Loin d'être un simple ajustement budgétaire, cette situation souligne les défis croissants de soutenabilité de la dette, dans un environnement où les marges de manœuvre se réduisent et où la dépendance aux marchés financiers s'accroît.

Cette dépendance croissante aux marchés financiers ne finance pourtant ni les investissements productifs, ni la transition économique, mais sert principalement à couvrir les dépenses courantes et le remboursement de la dette existante. Résultat, aucun effet levier sur la croissance, tandis que la charge de la dette continue de s'alourdir. En 2025, les engagements financiers de l'État augmentent encore de +3,29 %, portant le poids des intérêts à 6,6 % du budget, soit 56 milliards d'euros consacrés uniquement au service de la dette.

Et pourtant, la croissance reste atone. L'OCDE espérait 1,4 %, mais les chiffres sont moins optimistes : en réalité, elle ne dépasse pas 1 %. L'écart peut sembler minime, mais dans un contexte où l'endettement ne cesse de progresser, chaque dixième de point de croissance manquant se traduit par une contrainte budgétaire supplémentaire. La mécanique est implacable : plus la dette augmente, plus les marges de manœuvre se réduisent, plus l'État est contraint d'emprunter, et plus le poids des intérêts grève les finances publiques. Un cercle vicieux qui se referme inexorablement.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. T1 2023, la dette publique franchissait la barre des 3 000 milliards d'euros, atteignant 111,19 % du PIB. Un an et demi plus tard, en T3 2024, elle atteint 3 303 milliards d'euros, soit 113,7 % du PIB. Une trajectoire qui interroge : l'État dépense toujours plus, mais sans cap précis. Pendant ce temps, le poids des intérêts absorbe une part croissante des ressources publiques, limitant toute capacité d'action et rendant toute réforme budgétaire d'envergure encore plus difficile à mettre en œuvre. Dès lors, la question n'est plus seulement celle du déficit ou de la dette en tant que tels, mais bien de l'orientation des dépenses publiques. À défaut d'un ajustement stratégique, l'équation budgétaire semble de plus en plus difficile à résoudre.

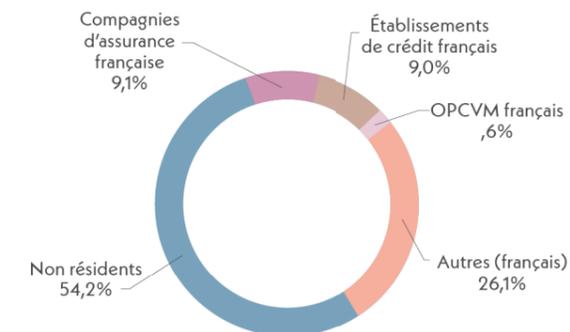
### Courbe des taux sur titres d'État français Valeur en fin de mois, en %



Source : Bloomberg (Bulletin mensuel de l'Agence France Trésor)

### Détention des titres de la dette négociable de l'état par groupe de porteurs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024

Structure exprimée en valeur de marché



Source : Banque de France  
(Bulletin mensuel de l'Agence France Trésor)

# CHAPITRE II

## ANALYSE ET HIÉRARCHISATION DES DÉPENSES PUBLIQUES : DÉFINIR LES PRIORITÉS BUDGÉTAIRES

### ① **DIAGNOSTIC ET ANALYSE DES DÉPENSES PUBLIQUES**

### ② **PRIORISATION DES DÉPENSES PUBLIQUES**

COURT TERME : AJUSTEMENTS IMMÉDIATS POUR UN IMPACT RAPIDE

MOYEN ET LONG TERME :  
ANTICIPER LES TRANSFORMATIONS STRATÉGIQUES  
DES 5 À 10 PROCHAINES ANNÉES

## CRISE BUDGÉTAIRE : OÙ VA L'ARGENT DE L'ÉTAT ?

Par la rédaction économique

### Des finances publiques sous tension : un équilibre budgétaire de plus en plus incertain

Les tensions budgétaires actuelles en France résultent d'un ensemble de facteurs profonds qui interrogent la soutenabilité des finances publiques à long terme. Ce déficit ne découle pas uniquement des fluctuations économiques conjoncturelles. En 2023, l'écart entre le Produit Intérieur Brut (PIB) nominal de 2 803 milliards d'euros et le PIB réel de 2 394 milliards d'euros illustre l'impact général de l'inflation sur la capacité à générer des revenus, tant pour le secteur privé que pour le secteur public.

Il convient toutefois de noter que les mesures exceptionnelles pour faire face au Covid ont représenté 10,9 points du PIB sur quatre ans.

### Dépenses publiques : un poids croissant sur l'économie

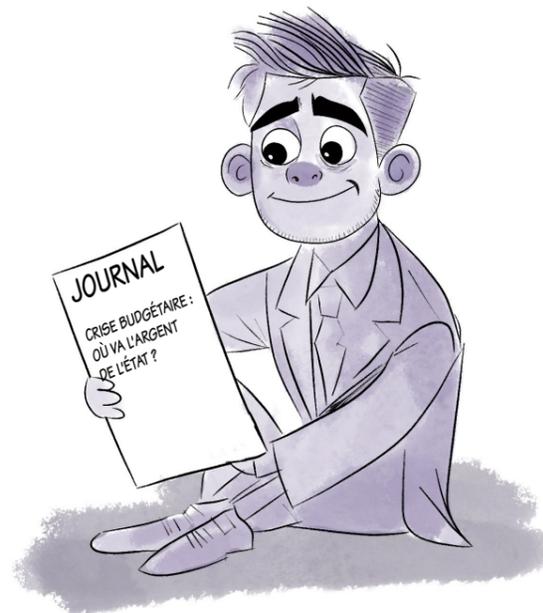
Les dépenses du budget de l'État correspondent aux sommes engagées directement par l'État central pour financer ses missions régaliennes, les services publics nationaux et certaines politiques publiques. Elles sont votées chaque année dans la loi de finances et financées principalement par l'impôt et la dette. En revanche, les dépenses publiques totales englobent l'ensemble des administrations publiques, incluant l'État, les collectivités territoriales et la sécurité sociale. En 2023, ces dépenses ont atteint 1 609,9 milliards d'euros, soit 57 % du PIB, tandis que les recettes publiques s'élevaient à 1 455 milliards d'euros, soit 51,6 % du PIB. L'évolution des dépenses publiques se traduit par une augmentation de 3,98 % entre 2021 et 2022, puis de 3,72 % entre 2022 et 2023.

### Un système complexe aux multiples acteurs

Contrairement aux seules dépenses de l'État, ce périmètre plus large comprend trois grandes catégories. Les administrations publiques locales (APUL), qui regroupent les dépenses des régions, départements, communes et groupements intercommunaux, ainsi que celles des centres communaux d'action sociale, collèges et lycées. Les dépenses de l'État et des organismes divers d'administration centrale (ODAC), qui couvrent les politiques publiques gérées directement par l'État ainsi que celles d'organismes comme le CNRS, l'Inserm, l'Opéra national de Paris, les parcs nationaux et les musées nationaux. Enfin, les administrations de sécurité sociale (ASSO), qui englobent les dépenses liées aux hôpitaux, à l'Assurance maladie, aux régimes de retraite, à l'assurance chômage et aux organismes comme Pôle emploi. Cette distinction est essentielle pour comprendre la répartition des finances publiques et les mécanismes de financement qui en découlent.

### Quelle hiérarchisation des priorités budgétaires ?

L'augmentation des dépenses publiques et l'évolution des recettes mettent en lumière la nécessité d'une hiérarchisation budgétaire plus rigoureuse. Comment arbitrer entre les investissements d'avenir, les services publics essentiels et la nécessité de limiter le poids de la dette ? Alors que les marges de manœuvre se réduisent et que la dette publique poursuit son ascension, la question de la priorisation des dépenses devient un défi majeur pour les années à venir.



# ① DIAGNOSTIC ET ANALYSE DES DÉPENSES PUBLIQUES



Selon l'INSEE, les retraites occupent une place prépondérante dans les comptes des dépenses publiques, avec 368,8 milliards d'euros, en hausse de 5,19 % par rapport à l'année précédente, suivies par la maladie, qui représente 250,4 milliards d'euros en 2023 (+3,7 %). Il convient de noter que ces dépenses publiques sont majoritairement financées par les cotisations sociales (80,3 % en 2018, dont 12,4 % par l'État employeur) et par l'impôt (11,6 %). En termes de dépenses publiques, la protection sociale représente 41 % des dépenses totales, suivie de la santé (15,6 %), des affaires économiques (11 %), des services publics généraux (10,9 %), de l'enseignement (8,8 %) et de la défense (3,2 %).

Au regard des différents enjeux ainsi que des postes de dépenses actuelles, on observe que les dépenses liées aux enjeux sociaux fondamentaux se répartissent entre 36,1 milliards d'euros pour le logement, 46,2 milliards d'euros pour le chômage et 159,9 milliards d'euros pour les inégalités et aides sociales. Concernant les enjeux sociaux et territoriaux, la santé représente 250,4 milliards d'euros, dont 104 milliards d'euros pour les services hospitaliers, 88,5 milliards d'euros pour les services ambulatoires et 40,61 milliards d'euros pour les produits, appareils et matériels médicaux. Les dépenses liées à la démographie s'élèvent à 80,2 milliards d'euros pour la maladie et 368,8 milliards d'euros pour la vieillesse, tandis que l'éducation mobilise 141,36 milliards d'euros et les loisirs 41,5 milliards d'euros.

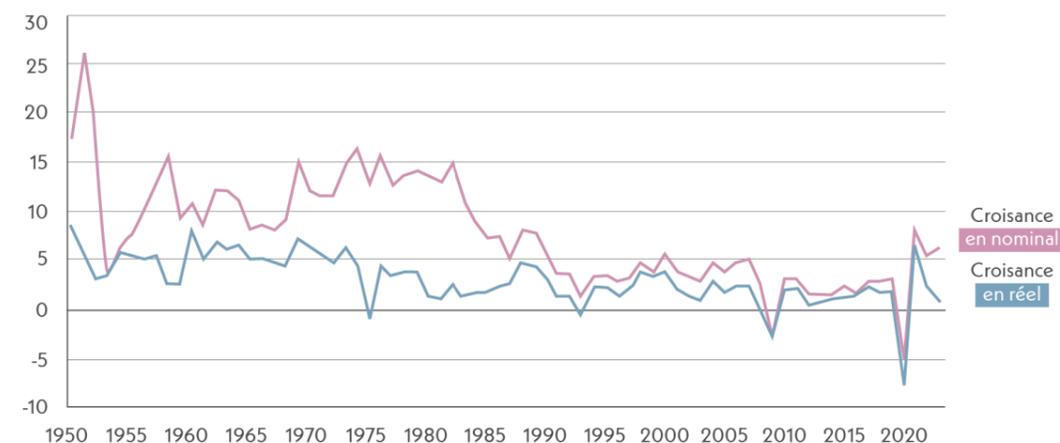
Les dépenses régaliennes se traduisent par 124,5 milliards d'euros pour la politique et la gouvernance, dont une majorité est consacrée aux frais de fonctionnement (46,1 milliards d'euros) et aux services généraux (52,6 milliards d'euros). La défense représente 51,58 milliards d'euros, principalement pour la défense militaire, et les dépenses d'ordre et de sécurité publics (police, tribunaux, protection civile) atteignent 48,8 milliards d'euros.

Les enjeux écologiques, bien que plus modestes en termes budgétaires, concernent 20 milliards d'euros pour la gestion des activités humaines, incluant la gestion des déchets et des eaux usées, et 4,8 milliards d'euros pour la biodiversité.

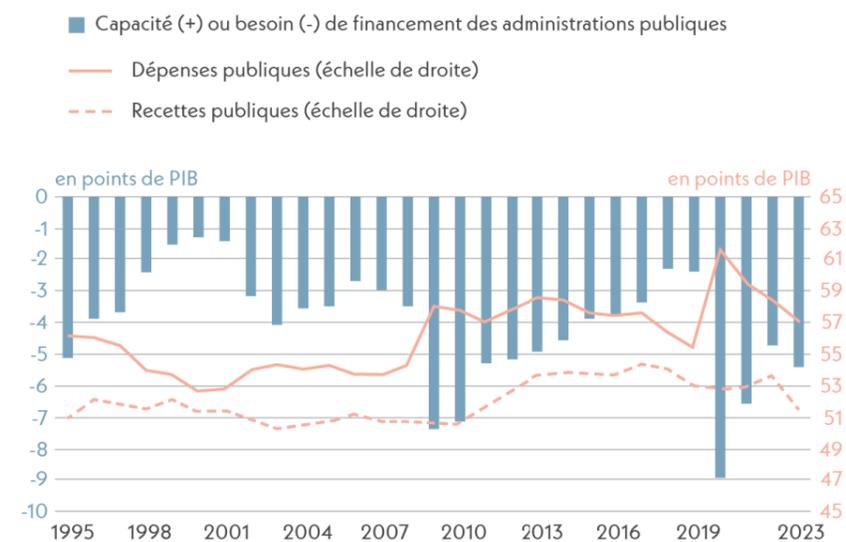
Enfin, les dépenses liées aux enjeux économiques et industriels sont marquées par un poids important de la dette, qui représente 50,6 milliards d'euros en 2023, et par les affaires économiques, qui totalisent 176,9 milliards d'euros, dont 62,3 milliards d'euros pour les transports, 43,5 milliards d'euros pour la tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi, 26,3 milliards d'euros pour les combustibles et 20,4 milliards d'euros pour la recherche et développement.

Ce panorama des finances publiques françaises met en évidence la diversité des postes de dépenses et l'importance de leur répartition dans la gestion budgétaire globale, dans un contexte de tensions financières croissantes et de questionnements sur la soutenabilité de la dette publique.

Croissance française en nominal et réel



Dépenses et recettes publiques entre 1995 et 2023



Lecture : En 2023, les dépenses des administrations publiques s'établissent à 57,0% du PIB.  
Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.



La France fait face à une nécessité impérieuse : réorienter ses dépenses publiques pour garantir un modèle économique et social soutenable sur le long terme. Loin de se limiter à une simple question d'équilibre comptable, ce défi interroge les fondements mêmes de l'action publique. Quels choix budgétaires faire aujourd'hui pour préserver les conditions de vie des générations futures ? Faut-il privilégier le présent, quitte à hypothéquer l'avenir, ou consentir des efforts dès maintenant pour assurer un développement pérenne ?

L'ampleur du déficit public et la pression croissante de la dette imposent des arbitrages stratégiques. Toutes les dépenses publiques ne se valent pas : certaines constituent des investissements productifs, générant une croissance durable et des retombées économiques positives, tandis que d'autres, essentiellement tournées vers la consommation immédiate, risquent de compromettre la soutenabilité des finances publiques sans bénéfice à long terme. Une hiérarchisation des priorités s'impose donc, en fonction de leur impact économique, social et intergénérationnel.

À court terme, la stabilisation budgétaire nécessite des réformes ciblées, en particulier dans la gestion des retraites et du système de santé, afin d'assurer leur pérennité sans creuser davantage la dette publique. Cette première étape repose sur des ajustements rapides visant à optimiser l'allocation des ressources. Par ailleurs, la transition démographique représente un défi majeur, marqué par l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement de la population. Cette évolution modifie en profondeur la structure des dépenses publiques, en particulier celles liées à la protection sociale, dont le coût a atteint 888 milliards d'euros en 2023, soit 31,5 % du PIB nominal, selon la DREES. Dans ce contexte, il est impératif d'adopter des mesures correctives immédiates pour garantir la soutenabilité du modèle social tout en préservant la capacité d'investissement de l'État.

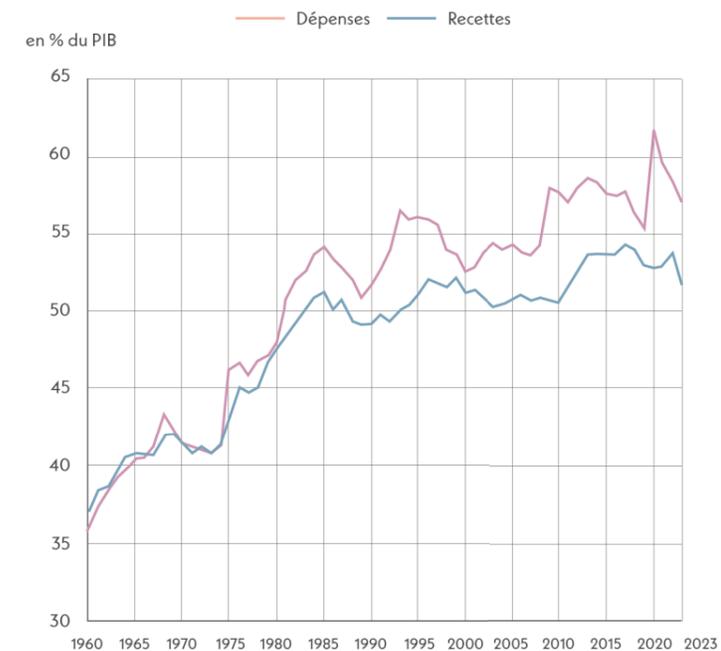
À moyen terme, l'enjeu consiste à préparer la transition vers un modèle économique plus robuste et compétitif. L'investissement dans l'éducation et la recherche apparaît comme un levier stratégique pour renforcer l'innovation et la compétitivité du pays. Un ajustement du système fiscal, associé à un contrôle renforcé de l'évasion fiscale, permettrait de réorienter les ressources vers ces priorités structurantes.

À long terme, une transformation structurelle est indispensable pour garantir la stabilité budgétaire tout en maintenant un niveau d'investissement suffisant. Cela implique une renégociation de la charge de la dette, afin de ramener le déficit sous la barre des 3 % du PIB et d'améliorer la notation financière de l'État.

Face à ces défis, la question centrale est donc de savoir comment hiérarchiser les dépenses publiques pour qu'elles répondent aux enjeux du présent sans compromettre l'avenir. Faut-il renoncer à certaines politiques coûteuses pour dégager des ressources en faveur des priorités de demain ? Quels arbitrages doivent être opérés entre besoins immédiats et investissements à long terme ? Et surtout, comment redéfinir ce qu'est une « bonne » dépense publique dans un monde en mutation ?

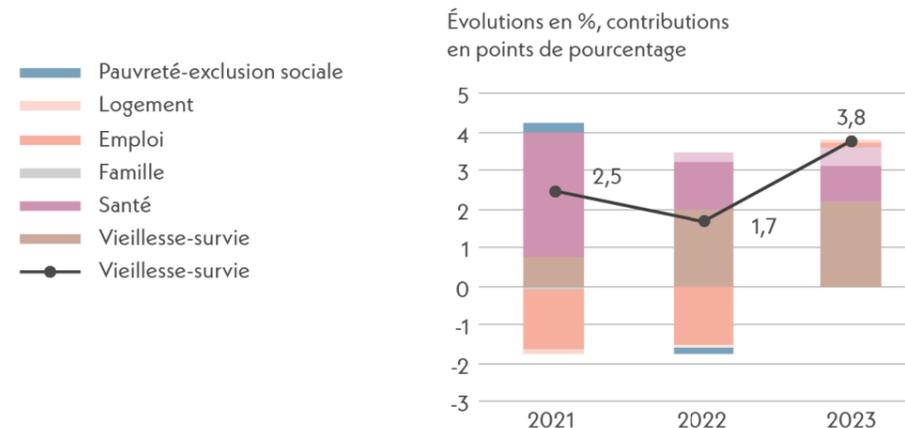
C'est à ces questions que cette analyse tentera de répondre, en explorant successivement les réformes à court, moyen et long terme, indispensables pour garantir la pérennité des finances publiques et la prospérité des générations futures.

## Dépenses et recettes publiques



Lecture : en 2023, les dépenses publiques représentent 57,0% du produit intérieur brut (PIB)  
Champ : France.  
Source : Insee, comptes nationaux - base 2020

## Préstations de protection sociale en France : évolutions entre 2021 et 2023 et contributions des différents risques sociaux



Panoramas 2024 ©DRESS

Les finances publiques ne permettent plus d'entretenir un modèle où toutes les dépenses sont considérées comme intouchables. L'urgence budgétaire impose des arbitrages immédiats pour recentrer les ressources sur des priorités stratégiques. Parmi ces priorités, deux enjeux nécessitent des réformes immédiates : la gestion des retraites et la santé. Leur poids dans le budget public, combiné à leur impact direct sur le bien-être des citoyens, justifie une action immédiate et ciblée.

## 2 PRIORISATION DES DÉPENSES PUBLIQUES

COURT TERME : AJUSTEMENTS IMMÉDIATS  
POUR UN IMPACT RAPIDE

## II.1 GESTION DES RETRAITES : UN SYSTÈME SOUS PRESSION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE



LE SYSTÈME DE RETRAITE FRANÇAIS EST SOUS PRESSION, ET CE N'EST PAS UNE NOUVEAUTÉ. ON FONCTIONNE TOUJOURS SUR UN MODÈLE PAR RÉPARTITION, OÙ LES COTISATIONS DES ACTIFS FINANCENT LES PENSIONS DES RETRAITÉS. MAIS L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE MENACE CET ÉQUILIBRE : DANS LES ANNÉES 1960, IL Y AVAIT PLUS DE 4 COTISANTS POUR 1 RETRAITÉ. AUJOURD'HUI, ON EST À 1,7, ET LES PROJECTIONS ESTIMENT QUE CE RATIO TOMBERA À 1,4 D'ICI 2050.

PLUS GRAVE ENCORE, L'ESPÉRANCE DE VIE À LA RETRAITE AUGMENTE, CE QUI PROLONGE LA DURÉE DE PERCEPTION DES PENSIONS. UN CADRE VIT EN MOYENNE 6,4 ANS DE PLUS QU'UN OUVRIER, ET POURTANT, L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE EST QUASI UNIFORME. UNE ABERRATION, QUAND ON SAIT QUE CERTAINS MÉTIERS SONT BIEN PLUS ÉPROUVANTS QUE D'AUTRES.

ET MALGRÉ PLUSIEURS RÉFORMES, LA BRANCHE VIEILLESSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ACCUMULE TOUJOURS DES DÉFICITS. ENTRE 2004 ET 2014, LES DÉPARTS ANTICIPÉS POUR CARRIÈRE LONGUE – REPRÉSENTANT PLUS DE LA MOITIÉ DES DÉPARTS ANTICIPÉS – ONT COÛTÉ 15 MILLIARDS D'EUROS, ET COMME LA POPULATION ACTIVE VIEILLIT, LES COTISATIONS DIMINUENT. ON NE PEUT PLUS SE CONTENTER DE PETITES MODIFICATIONS, IL FAUT UNE REFORTE STRUCTURELLE. MAIS COMMENT FAIT-ON POUR ÉQUILIBRER TOUT ÇA SANS PÉNALISER LES GÉNÉRATIONS FUTURES ?



PREMIÈRE PISTE : ADAPTER L'ÂGE DE DÉPART SELON LA PÉNIBILITÉ DES MÉTIERS. ON A DÉJÀ UN MÉCANISME POUR ÇA, LE COMPTE PROFESSIONNEL DE PRÉVENTION (C2P), MAIS IL EST SOUS-EXPLOITÉ. IL FAUDRAIT LE RENFORCER AVEC UN «COEFFICIENT D'USURE PROFESSIONNELLE», QUI PERMETTRAIT D'AJUSTER L'ÂGE DE DÉPART ENTRE 60 ET 65 ANS SELON LE MÉTIER EXERCÉ.

AUJOURD'HUI, CERTAINS CRITÈRES DE PÉNIBILITÉ ONT ÉTÉ SUPPRIMÉS EN 2017, NOTAMMENT LA MANUTENTION DE CHARGES LOURDES, LES VIBRATIONS, LES POSTURES PÉNIBLES ET L'EXPOSITION AUX PRODUITS CHIMIQUES, RÉDUISANT AINSI L'ACCÈS DES TRAVAILLEURS CONCERNÉS AUX DISPOSITIFS DE COMPENSATION. LEUR RÉINTÉGRATION PERMETTRAIT À ENVIRON 250 000 SALARIÉS SUPPLÉMENTAIRES DE BÉNÉFICIER DU C2P ET D'ACCÉDER À UN DÉPART ANTICIPÉ EN FONCTION DE LEUR EXPOSITION AUX RISQUES PROFESSIONNELS. LE COÛT DE CETTE MESURE EST ESTIMÉ ENTRE 1,8 ET 4,5 MILLIARDS D'EUROS PAR AN, EN SE BASANT SUR UNE PENSION MOYENNE DE 1 500 EUROS PAR MOIS ET UN NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES COMPRIS ENTRE 100 000 ET 250 000, SELON LES NIVEAUX DE PÉNIBILITÉ RECONNUS ET LES AJUSTEMENTS APPORTÉS AU DISPOSITIF.



SECONDE PISTE : METTRE EN PLACE UNE RÉDUCTION PROGRESSIVE DU TEMPS DE TRAVAIL POUR LES SENIORS PERMETTRAIT D'ENCOURAGER UN REPORT DU DÉPART À LA RETRAITE, TOUT EN MAINTENANT UNE ACTIVITÉ PARTIELLE. CE DISPOSITIF, QUI CONCERNERAIT 200 000 TRAVAILLEURS AVEC UN SALAIRE MOYEN DE 30 000 EUROS PAR AN, LEUR PERMETTRAIT DE RÉDUIRE LEUR TEMPS DE TRAVAIL DE 20 % AVANT LEUR DÉPART, AVEC UNE COMPENSATION FINANCIÈRE DE 50 % DE LA PERTE DE REVENU ASSURÉE PAR L'ÉTAT. LE COÛT DE CETTE MESURE POUR L'ÉTAT SERAIT DE 600 MILLIONS D'EUROS PAR AN. L'IMPACT BUDGÉTAIRE SERAIT LARGEMENT COMPENSÉ PAR LES ÉCONOMIES GÉNÉRÉES PAR LE REPORT DE DÉPART À LA RETRAITE, QUI ATTEINDRAIENT 7,18 MILLIARDS D'EUROS PAR AN, SOIT UN GAIN NET DE 6,58 MILLIARDS D'EUROS. CES ÉCONOMIES REPOSENT SUR UNE RÉDUCTION DES PENSIONS VERSÉES À HAUTEUR DE 3,6 MILLIARDS D'EUROS, UN MAINTIEN DES COTISATIONS SALARIALES (1,68 MILLIARD D'EUROS, SOIT 35 % DU SALAIRE MAINTENU À 80 %) ET DES COTISATIONS PATRONALES SUPPLÉMENTAIRES (2,02 MILLIARDS D'EUROS, SOIT 42 % DU SALAIRE MAINTENU À 80 %). À CELA S'AJOUTE UN GAIN SUPPLÉMENTAIRE DE 264 MILLIONS D'EUROS EN IMPÔT SUR LE REVENU, CAR LES TRAVAILLEURS PROLONGENT LEUR ACTIVITÉ ET CONSERVENT UN SALAIRE PLUS ÉLEVÉ QUE LEUR FUTURE PENSION AMENANT À UN IMPÔT PLUS IMPORTANT. CE CADRE GÉNÉRAL PERMET D'ALLONGER LA DURÉE D'ACTIVITÉ DES TRAVAILLEURS EN FIN DE CARRIÈRE TOUT EN RÉPARTISSANT LE COÛT ENTRE L'ÉTAT ET LES ENTREPRISES, ASSURANT UN IMPACT GLOBALEMENT POSITIF SUR LE RÉGIME DE RETRAITE PAR RÉPARTITION.



ON POURRAIT AUSSI PERMETTRE AUX TRAVAILLEURS D'ÉCHANGER LEURS POINTS COMPTE PROFESSIONNEL DE PRÉVENTION CONTRE UNE RÉDUCTION PROGRESSIVE DU TEMPS DE TRAVAIL AU LIEU D'UN DÉPART BRUTAL. DANS CE CAS, LES TRAVAILLEURS FINANCERAIENT EUX-MÊMES 25 % DE LA PERTE DE REVENU LIÉE À LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL, CE QUI ANNULERAIT TOTALEMENT LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE PAR L'ÉTAT.

POUR CES SALARIÉS BÉNÉFICIAIRE DU C2P ET AYANT UN SALAIRE MOYEN DE 30 000 EUROS PAR AN, LE DISPOSITIF GÉNÉRERAIT DONC LES MÊMES BÉNÉFICES POUR LE RÉGIME DE RETRAITE – RÉDUCTION DES PENSIONS VERSÉES, MAINTIEN DES COTISATIONS SALARIALES ET PATRONALES, SURPLUS D'IMPÔT – SANS AUCUN COÛT POUR L'ÉTAT. LE GAIN FISCAL SERAIT SIMILAIRE, PUISQUE CES TRAVAILLEURS RESTERAIENT EN ACTIVITÉ AVEC UN REVENU SUPÉRIEUR À CELUI QU'ILS PERCEVRAIENT EN TANT QUE RETRAITÉS, MAINTENANT AINSI UN NIVEAU D'IMPOSITION PLUS ÉLEVÉ POUR L'ÉTAT. CE MODÈLE PERMETTRAIT D'ACCROÎTRE ENCORE PLUS L'IMPACT POSITIF DU DISPOSITIF, EN ALLÉGEANT LA PRESSION BUDGÉTAIRE TOUT EN GARANTISSANT UNE TRANSITION EN DOUCEUR VERS LA RETRAITE POUR LES TRAVAILLEURS EXERÇANT DES MÉTIERS PÉNIBLES.



TU SAIS, IL FAUT AUSSI ENCOURAGER L'ÉPARGNE RETRAITE, PARCE QUE LÀ, ON EST QUAND MÊME SUR UN SYSTÈME OÙ MOINS DE 30 % DES ACTIFS ONT UN PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE. ÇA VEUT DIRE QUE LA GRANDE MAJORITÉ DES FRANÇAIS COMPTENT UNIQUEMENT SUR LA RÉPARTITION, ET VU L'ÉTAT DES FINANCES PUBLIQUES, C'EST RISQUÉ. POURTANT, EN 2024, LES PER TOTALISAIENT DÉJÀ 119 MILLIARDS D'EUROS D'ENCOURS. MAIS DANS CES 119 MILLIARDS, IL N'Y A QUE 27,2 MILLIARDS EN PER COLLECTIFS ET 23,6 MILLIARDS EN PER OBLIGATOIRES, DONC CE SONT SURTOUT LES MÉNAGES LES PLUS AISÉS QUI ÉPARGNENT.

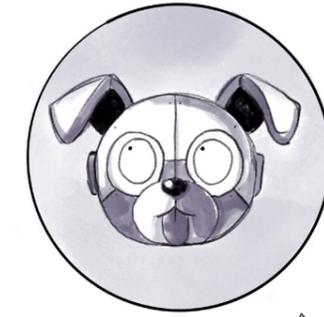
ALORS, L'IDÉE, CE SERAIT DE METTRE EN PLACE UN «BONUS PER», HISTOIRE D'AIDER LES TRAVAILLEURS MODESTES À ÉPARGNER, ET D'IMPLIQUER LES ENTREPRISES DANS LE FINANCEMENT DES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES. L'ÉTAT POURRAIT PROPOSER UN ABONDEMENT DE 20 % POUR LES 38 % DES MÉNAGES LES PLUS MODESTES. SI LA MOITIÉ D'ENTRE EUX PARTICIPAIENT EN PLACANT 1 000 EUROS PAR AN, L'ÉTAT DEVRAIT ABONDER À HAUTEUR DE 1,14 MILLIARD D'EUROS PAR AN. TU VOIS LE RAISONNEMENT ? 30 MILLIONS D'ACTIFS EN FRANCE, DONT 38 % CONSIDÉRÉS COMME MODESTES, ÇA FAIT 11,4 MILLIONS DE PERSONNES. SI 50 % JOUENT LE JEU, ON TOMBE SUR 5,7 MILLIONS D'ÉPARGNANTS, ET L'ÉTAT MET 200 EUROS CHACUN. RÉSULTAT : 1,14 MILLIARD À SORTIR CHAQUE ANNÉE.

MAIS CE N'EST PAS TOUT, PARCE QUE L'IDÉE, C'EST AUSSI D'IMPLIQUER LES ENTREPRISES. LÀ, ON IMAGINE QUE 20 % DES ENTREPRISES METTENT LA MAIN À LA POCHE EN VERSANT 1 500 EUROS PAR AN À LEURS SALARIÉS PROCHES DE LA RETRAITE, AVEC UNE EXONÉRATION FISCALE DE 30 % SUR CES VERSEMENTS. SI ON PREND NOS 3 MILLIONS D'ENTREPRISES EN FRANCE, 600 000 D'ENTRE ELLES PARTICIPERAIENT, ET L'EXONÉRATION COÛTERAIT 270 MILLIONS D'EUROS PAR AN À L'ÉTAT.

ALORS BIEN SÛR, L'OBJECTIF, CE N'EST PAS JUSTE DE DONNER DE L'ARGENT. À LONG TERME, ÇA PERMETTRAIT QUAND MÊME DE CAPITALISER 6,6 MILLIARDS D'EUROS SUR 10 À 15 ANS, EN ADDITIONNANT L'ÉPARGNE DES TRAVAILLEURS ET DES ENTREPRISES. ET SURTOUT, ÇA RÉDUIRAIT UN PEU LA PRESSION SUR LE SYSTÈME DE RETRAITE PAR RÉPARTITION. PARCE QUE SI CHAQUE EURO PLACÉ RÉDUIT DE 25 % LA DÉPENDANCE AU RÉGIME PUBLIC, ON POURRAIT ALLÉGER LA FACTURE DES PENSIONS D'ENVIRON 352,5 MILLIONS D'EUROS PAR AN.

SAUF QUE, QUAND ON FAIT LES COMPTES, ÇA NE S'ÉQUILIBRE PAS. 1,14 MILLIARD D'EUROS D'ABONDEMENT, PLUS 270 MILLIONS D'EXONÉRATIONS, ÇA FAIT 1,41 MILLIARD D'EUROS DE DÉPENSES PUBLIQUES. ET EN FACE, ON N'A QUE 352,5 MILLIONS D'ÉCONOMIES SUR LES RETRAITES, DONC AU FINAL, L'ÉTAT PERD 1,06 MILLIARD D'EUROS CHAQUE ANNÉE SUR CETTE RÉFORME.

ALORS OUI, ÇA AIDERAIT À DIVERSIFIER LES REVENUS DES FUTURS RETRAITÉS, ÇA SOULAGERAIT LA RÉPARTITION SUR LE LONG TERME, MAIS C'EST PAS DU TOUT AUTOFINANCÉ. ET ÇA POSE UNE VRAIE QUESTION : AS-TU DES IDÉES DE FINANCEMENT ?



POUR FINANCER LE BONUS PER, NOUS POURRIONS EXPLOITER UN LEVIER FISCAL EFFICACE : LA LUTTE CONTRE L'OPTIMISATION FISCALE DES GRANDES ENTREPRISES VIA LES HOLDINGS. BIEN QUE LES DONNÉES PRÉCISES SUR LE MONTANT TOTAL DES BÉNÉFICES TRANSFÉRÉS VERS CES STRUCTURES NE SOIENT PAS PUBLIQUEMENT DISPONIBLES, DES ENQUÊTES JOURNALISTIQUES ONT MIS EN LUMIÈRE DES PRATIQUES SIGNIFICATIVES.

PAR EXEMPLE, SELON LES RÉVÉLATIONS DES MALTA FILES EN 2017, DES ENTREPRISES FRANÇAISES COMME AUCHAN, PSA ET RENAULT ONT UTILISÉ DES FILIALES MALTAISES POUR RÉDUIRE LEUR IMPOSITION. ENTRE 2014 ET 2016, AUCHAN, VIA SA FILIALE ONEY, AURAIT ÉCONOMISÉ 21 MILLIONS D'EUROS D'IMPÔTS GRÂCE À CES MÉCANISMES. DE MÊME, PSA ET RENAULT AURAIENT ÉVITÉ UN TOTAL CUMULÉ DE 120 MILLIONS D'EUROS D'IMPÔTS EN UTILISANT DES STRUCTURES SIMILAIRES. CES EXEMPLES ILLUSTRENT COMMENT CERTAINES ENTREPRISES PARVIENNENT À RÉDUIRE LEUR CHARGE FISCALE EN TRANSFÉRANT DES BÉNÉFICES VERS DES JURIDICTIONS À FISCALITÉ AVANTAGEUSE. BIEN QUE LÉGALES, CES PRATIQUES POSENT DES QUESTIONS SUR L'ÉQUITÉ FISCALE.

SI NOUS SUPPOSONS QUE DE TELLES PRATIQUES SONT RÉPANDUES PARI MI LES GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES, IL EST PLAUSIBLE QUE LES PERTES FISCALES ANNUELLES LIÉES À L'OPTIMISATION VIA LES HOLDINGS SE CHIFFRENT EN MILLIARDS D'EUROS. EN RENFORÇANT LA LÉGISLATION ET EN AUGMENTANT LÉGÈREMENT LA TAXATION SUR CES TRANSFERTS DE DIVIDENDES INTRA-GROUPES, NOUS POURRIONS POTENTIELLEMENT RÉCUPÉRER ENTRE 1 ET 2 MILLIARDS D'EUROS DE RECETTES FISCALES SUPPLÉMENTAIRES PAR AN, EN FONCTION DE LA PART DES TRANSFERTS EFFECTIVEMENT TAXÉS.

PAR AILLEURS, IL SERAIT JUDICIEUX DE RÉÉVALUER CERTAINES NICHES FISCALES, TELLES QUE LA NICHE COPÉ, QUI EXONÈRE D'IMPÔT LES PLUS-VALUES RÉALISÉES LORS DE LA CESSI ON DE TITRES DE PARTICIPATION DÉTENUS DEPUIS PLUS DE DEUX ANS. BIEN QUE DESTINÉE À ALIGNER LA FRANCE SUR LES RÉGIMES FISCAUX DE SES VOISINS, CETTE NICHE A ÉTÉ CRITIQUÉE POUR SES EFFETS PERVERS, NOTAMMENT EN ENCOURAGEANT DES MONTAGES TRANSFRONTALIERS VISANT À ÉCHAPPER À LA TAXATION DES PROFITS. EN AUGMENTANT LÉGÈREMENT L'IMPOSITION SUR CES INTÉGRATIONS FISCALES VERS LES HOLDINGS, NOUS POURRIONS ÉGALEMENT ACCROÎTRE LES RECETTES FISCALES SANS AFFECTER SIGNIFICATIVEMENT LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES. PAR EXEMPLE, UNE TAXATION SUPPLÉMENTAIRE DE 5 % SUR LES TRANSFERTS DE BÉNÉFICES VERS LES HOLDINGS POURRAIT GÉNÉRER DES RECETTES FISCALES SUPPLÉMENTAIRES SUBSTANTI ELLES.

CES MESURES PERMETTRAIENT DE RÉÉQUILIBRER LE SYSTÈME FISCAL SANS AFFECTER DIRECTEMENT LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES. AINSI, LES RECETTES GÉNÉRÉES POURRAIENT LARGEMENT COMPENSER LE DÉFICIT DE 1,06 MILLIARD D'EUROS ASSOCIÉ AU FINANCEMENT DU BONUS PER.



LE POINT CENTRAL RESTE L'ÉQUILIBRE ENTRE FINANCEMENT ET JUSTICE SOCIALE. SI ON NE VEUT PAS ALOURDIR LA FISCALITÉ DES ACTIFS, IL FAUT REVOIR NOS MÉCANISMES D'ÉPARGNE, INCITER À PROLONGER LA VIE ACTIVE, ET ADAPTER LES DÉPARTS À LA PÉNIBILITÉ DES MÉTIERS.

AVEC CES SOLUTIONS COMBINÉES, ON POURRAIT RÉDUIRE LE DÉFICIT DES RETRAITES, GARANTIR LEUR PÉRENNITÉ, OU DU MOINS STABILISER LES DÉPENSES DE RETRAITE SOUS 15 % DU PIB D'ICI 2040, TOUT EN GARANTISSANT PLUS D'ÉQUITÉ ET EN MAINTENANT UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE. MAIS IL FAUDRA QUE LES RÉFORMES SOIENT BIEN CALBRÉES ET ACCEPTÉES PAR LA POPULATION, CAR CHAQUE AJUSTEMENT ENTRAÎNERA DES CONSÉQUENCES DIRECTES SUR DES MILLIONS DE FRANÇAIS.

## II.II LA SANTÉ EN CRISE : QUELLES SOLUTIONS POUR UN SYSTÈME PLUS EFFICACE ?



NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ EST L'UN DES MEILLEURS AU MONDE... SUR LE PAPIER. EN RÉALITÉ, IL EST À BOUT DE SOUFFLE. LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES : EN 2023, LA DÉPENSE COURANTE DE SANTÉ A ATTEINT 325 MILLIARDS D'EUROS, EN HAUSSE DE 3,5 % PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, SELON LA DREES.

LES SERVICES HOSPITALIERS, QUI PÈSENT LOURD DANS CE BUDGET, SONT SOUS TENSION. DEPUIS FIN 2013, LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ONT PERDU 43 500 LITS D'HOSPITALISATION COMPLÈTE, SOIT UNE DIMINUTION DE L'OFFRE DE SOINS DE 13 %, SELON LA DREES. CETTE RÉDUCTION COMPLIQUE ENCORE L'ACCÈS AUX SOINS, COMME EN TÉMOIGNE LA CRISE DES URGENCES : DES DÉLAIS D'ATTENTE INTERMINABLES, UN MANQUE CRIANT DE PERSONNEL ET DES HÔPITAUX SATURÉS.

EN PARALLÈLE, CERTAINS TERRITOIRES SE RETROUVENT TOTALEMENT DÉLAISSÉS : LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE S'AGGRAVE ET IL DEVIENT PRESQUE IMPOSSIBLE DE TROUVER UN MÉDECIN DANS CERTAINES ZONES RURALES ET PÉRIURBAINES.

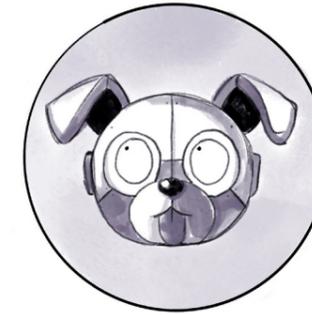
ET CE N'EST QUE LE DÉBUT. AVEC LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET L'AUGMENTATION DES MALADIES CHRONIQUES, LA PRESSION SUR LE SYSTÈME VA CONTINUER À S'INTENSIFIER. SI ON NE FAIT RIEN MAINTENANT, ON RISQUE D'ARRIVER À UN POINT DE RUPTURE. ON DOIT DONC RÉFLÉCHIR AUX RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR GARANTIR UN ACCÈS AUX SOINS DE QUALITÉ TOUT EN MAÎTRISANT LES FINANCES PUBLIQUES.»



ON NE VA PAS SE MENTIR, SI ON VEUT SAUVER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ, IL FAUT RENDRE LES MÉTIERS DU SOIN PLUS ATTRACTIFS. MALGRÉ LE SÉGUR DE LA SANTÉ, QUI A ALLOUÉ 7,6 MILLIARDS D'EUROS PAR AN À LA REVALORISATION DES MÉTIERS NON MÉDICAUX, LES SALAIRES HOSPITALIERS RESTENT PEU COMPÉTITIFS ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL SE DÉGRADENT. CETTE PRIME SÉGUR A ÉTÉ ATTRIBUÉE À 1,5 MILLION DE PERSONNES, AVEC JUSQU'À 10 % D'AUGMENTATION POUR CERTAINS PROFESSIONNELS, NOTAMMENT LES AIDES-SOIGNANTS. LE SECTEUR HOSPITALIER PUBLIC COMPTAIT 1,07 MILLION DE SALARIÉS EN 2022, DONT 69 % SONT NON MÉDICAUX (INFIRMIERS, AIDES-SOIGNANTS, PERSONNELS TECHNIQUES) ET 31 % SONT MÉDICAUX (MÉDECINS, CHIRURGIENS, ANESTHÉSISTES).

ALORS, COMMENT AMÉLIORER CETTE SITUATION ? IL FAUT PROPOSER UNE « CARRIÈRE MODULAIRE », PERMETTANT AUX SOIGNANTS EXPÉRIMENTÉS D'ÉVOLUER VERS DES POSTES D'EXPERTISE OU D'ENCADREMENT SANS ÊTRE OBLIGÉS D'ABANDONNER TOTALEMENT LE TERRAIN. CELA ÉVITERAIT LE SENTIMENT DE BLOCAGE QU'ONT BEAUCOUP D'ENTRE EUX. AUJOURD'HUI, NOMBREUX SONT CEUX QUI QUITTENT L'HÔPITAL POUR LE PRIVÉ OU SE RECONVERTISSENT, FAUTE DE PERSPECTIVES, ET DES PRIMES DE FIDÉLISATION PLUS ATTRACTIVES AIDERAIENT À LIMITER CES DÉPARTS. IL CONVIENT ÉGALEMENT D'INCLURE LES MÉDECINS DANS CETTE DÉMARCHE.

MAIS ON NE PEUT PAS SE CONTENTER D'AUGMENTER LES SALAIRES, CAR CE QUI USE LE PLUS LE PERSONNEL SOIGNANT, C'EST LA CHARGE DE TRAVAIL. UNE GRANDE PARTIE DE CE FARDEAU PROVIENT DE LA PAPERASSE : ILS PASSENT TROP DE TEMPS SUR L'ADMINISTRATIF AU LIEU DE S'OCCUPER DES PATIENTS. SI ON AUTOMATISAIT CERTAINES TÂCHES GRÂCE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, ILS GAGNERAIENT UN TEMPS PRÉCIEUX.



TOUT CELA A UN COÛT. AUGMENTER LES SALAIRES DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL HOSPITALIER ET METTRE EN PLACE CES RÉFORMES COÛTERAIT ENVIRON 2,2 MILLIARDS D'EUROS PAR AN – CE CHIFFRE CORRESPOND À UNE HAUSSE DE 9 % POUR LES SALAIRES AUTOUR DE 1800 € ET DE 6 % POUR CEUX AUTOUR DE 3200 €. À CELA S'AJOUTE ENVIRON 1,5 MILLIARD D'EUROS PAR AN POUR LA FORMATION CONTINUE, AINSI QU'UN INVESTISSEMENT DE 2 MILLIARDS D'EUROS SUR CINQ ANS POUR LA DIGITALISATION ET L'IA, SOIT 400 MILLIONS D'EUROS PAR AN. LA FACTURE TOTALE S'ÉLÈVERAIT DONC À ENVIRON 4,1 MILLIARDS D'EUROS PAR AN.

LES ÉCONOMIES POTENTIELLES SERAIENT ÉGALEMENT CONSÉQUENTES. D'ABORD, EN RÉDUISANT LE TURNOVER, ON ÉVITERAIT LES COÛTS DE REMPLACEMENT. ENTRE 2018 ET 2019, LE TAUX DE TURNOVER DES PERSONNELS NON MÉDICAUX EST PASSÉ DE 9,1 % À 10,1 %, ET ATTEINT 15,6 % POUR LES MÉDECINS. ON ESTIME QUE LE COÛT MOYEN DU ROULEMENT POUR UN POSTE ORDINAIRE EST COMPRIS ENTRE SIX ET NEUF MOIS DE SALAIRE, TANDIS QUE POUR UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ HAUTEMENT SPÉCIALISÉ, IL PEUT ATTEINDRE JUSQU'À 100 % DE SON SALAIRE ANNUEL.

EN PARTANT D'UN DÉPART DE 10,1 % POUR LES NON MÉDICAUX – QUI REPRÉSENTENT 69 % DES 1,07 MILLION DE SALARIÉS ET TOUCHENT EN MOYENNE ENVIRON 1 800 € PAR MOIS – ET DE 15,6 % POUR LES MÉDECINS – REPRÉSENTANT 31 % DES EFFECTIFS, SOIT ENVIRON 230 000 PERSONNES, ET PERCEVANT EN MOYENNE 3 200 € PAR MOIS – ON ÉCONOMISERAIT ENVIRON 2,9 MILLIARDS D'EUROS PAR AN SUR LES COÛTS DE REMPLACEMENT. BIEN ENTENDU, CES COÛTS SONT DES ESTIMATIONS. DANS NOTRE LOGIQUE, APRÈS QUELQUES ANNÉES, LE TAUX DE RÉTENTION DU PERSONNEL DEVRAIT AVOISINER LES 97-98 %, CE QUI FERAIT DISPARAÎTRE PRATIQUEMENT CES COÛTS DE ROTATION.

ENSUITE, AVEC UNE MEILLEURE PRODUCTIVITÉ GRÂCE À L'IA ET À L'AUTOMATISATION, ON POURRAIT GAGNER ENVIRON 1,5 MILLIARD D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES. CE DERNIER CHIFFRE REPOSE SUR L'HYPOTHÈSE D'UN GAIN DE PRODUCTIVITÉ D'ENVIRON 2 % APPLIQUÉ À LA MASSE SALARIALE HOSPITALIÈRE, GRÂCE À LA RÉDUCTION DES TÂCHES ADMINISTRATIVES ET À UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES.

EN FAISANT LES COMPTES, ON OBTIENT DONC DES ÉCONOMIES TOTALES D'ENVIRON 4,4 MILLIARDS D'EUROS PAR AN, FACE À UN COÛT DE RÉFORME D'ENVIRON 4,1 MILLIARDS D'EUROS PAR AN. CELA LAISSE UN SOLDE NET POSITIF D'ENVIRON 0,3 MILLIARD D'EUROS PAR AN.

CES RÉFORMES REPRÉSENTENT CERTES UN INVESTISSEMENT CONSÉQUENT À COURT TERME, MAIS ELLES S'AMORTIRAIENT RAPIDEMENT, TOUT EN AMÉLIORANT DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE LA QUALITÉ DES SOINS ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES SOIGNANTS. UN SYSTÈME DE SANTÉ PERFORMANT ET DURABLE REPOSE SUR UN PERSONNEL STABLE, MOTIVÉ ET BIEN RÉMUNÉRÉ.



L'AUTRE GROS CHANTIER, C'EST LA MODERNISATION DE NOS INFRASTRUCTURES HOSPITALIÈRES. ON CONSTATE QUE LE PARC HOSPITALIER VIEILLIT ET QU'IL NE RÉPOND PLUS AUX BESOINS ACTUELS, MALGRÉ LE PLAN « MA SANTÉ 2022 » QUI A ALLOUÉ 19 MILLIARDS D'EUROS POUR RESTRUCTURER LE SYSTÈME. POURTANT, IL MANQUE CRUELLEMENT DE LITS ET LES URGENCES SONT SATURÉES.

UNE SOLUTION SERAIT DE DÉVELOPPER DES HÔPITAUX HYBRIDES, QU'ON POURRAIT APPELER « VILLE-HÔPITAL ». CES STRUCTURES, FONCTIONNANT 24H/24, COMBINERAIENT MÉDECINE DE VILLE ET SERVICES HOSPITALIERS POUR DÉSENGORGER LES URGENCES, EN ABSORBANT LES CONSULTATIONS NON URGENTES, EN OFFRANT UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS ET EN LIMITANT LES DÉSERTS MÉDICAUX. POUR CELA, LA CRÉATION DE 50 HÔPITAUX HYBRIDES SERAIT ENVISAGÉE, AVEC UN INVESTISSEMENT DE 6 MILLIARDS D'EUROS SUR 10 ANS, SOIT EN MOYENNE 600 MILLIONS D'EUROS PAR AN. PARALLÈLEMENT, ON POURRAIT ÉGALEMENT DÉPLOYER DES MICRO-HÔPITAUX MODULABLES POUR COMPLÉTER L'OFFRE DE SOINS DANS LES ZONES OÙ LA DEMANDE EST FORTE. CE PROJET COÛTERAIT 2 MILLIARDS D'EUROS SUR CINQ ANS, SOIT ENVIRON 400 MILLIONS D'EUROS PAR AN.

CÔTÉ BÉNÉFICES, CES PROJETS RAPPORTERAIENT GROS. PREMIÈREMENT, ILS PERMETTRAIENT D'ÉVITER ENVIRON 1 MILLIARD D'EUROS D'HOSPITALISATIONS INUTILES PAR AN EN DÉSENGORGEANT LES URGENCES. DEUXIÈMEMENT, GRÂCE À UNE MEILLEURE GESTION DES FLUX DE PATIENTS ET À UNE ORGANISATION OPTIMISÉE, ON ESTIME QU'ON POURRAIT RÉDUIRE LES COÛTS LIÉS AUX URGENCES D'ENVIRON 500 MILLIONS D'EUROS PAR AN.

POUR ESTIMER CES ÉCONOMIES, PRENONS D'ABORD LES DONNÉES DE 2023 : LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ EN MCO ONT RÉALISÉ 19,5 MILLIONS DE SÉJOURS POUR 12,6 MILLIONS DE PATIENTS. D'APRÈS LES ÉTUDES DE LA DREES ET DE L'OCDE, UNE JOURNÉE D'HOSPITALISATION COÛTE EN MOYENNE 1 370 € EN MÉDECINE, 1 700 € EN CHIRURGIE ET PLUS DE 3 000 € EN SOINS INTENSIFS. POUR SIMPLIFIER, ON PEUT ARRONDIR À UNE MOYENNE PONDÉRÉE D'ENVIRON 1 500 € PAR JOUR. SI, GRÂCE À DES MESURES VISANT À DÉSENGORGER LES URGENCES, ON PARVIENT À ÉVITER SEULEMENT 10 % DE CES SÉJOURS, CELA REPRÉSENTERAIT ENVIRON 1,95 MILLION DE SÉJOURS ÉVITÉS. EN CONSIDÉRANT QUE LA DURÉE MOYENNE D'UN SÉJOUR ÉVITABLE EST DE 1,5 JOUR – POUR TENIR COMPTE DES DIFFÉRENCES ENTRE LES SERVICES DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE ET DE SOINS INTENSIFS – ON ÉCONOMISERAIT ENVIRON 2,93 MILLIONS DE JOURS D'HOSPITALISATION. EN MULTIPLIANT CES JOURS PAR LE COÛT MOYEN DE 1 500 €, ON ATTEINT THÉORIQUÉMENT PRÈS DE 4,4 MILLIARDS D'EUROS D'ÉCONOMIES.

CEPENDANT, IL FAUT NOTER QUE TOUTES CES DÉPENSES HOSPITALIÈRES NE SONT PAS ENTIÈREMENT VARIABLES. UNE PARTIE DES COÛTS, COMME CEUX LIÉS AUX INFRASTRUCTURES ET À LA MAINTENANCE, EST FIXE. CELA SIGNIFIE QUE TOUTES LES ÉCONOMIES POTENTIELLES NE SE TRADUISENT PAS DIRECTEMENT PAR UNE BAISSSE DES DÉPENSES RÉCUPÉRABLES DANS LE BUDGET. EN AJUSTANT POUR CES COÛTS FIXES ET EN TENANT COMPTE DE L'EFFICACITÉ RÉELLE DES MESURES, IL SEMBLE RAISONNABLE D'ESTIMER QUE LE DÉSENGORGEMENT DES URGENCES PERMETTRAIT D'ÉVITER ENVIRON 1 MILLIARD D'EUROS D'HOSPITALISATIONS INUTILES PAR AN.

ENSUITE, POUR LES ÉCONOMIES LIÉES À UNE MEILLEURE GESTION DES FLUX DE PATIENTS ET À L'ORGANISATION OPTIMISÉE DES URGENCES, DES ÉTUDES DE LA COUR DES COMPTES ET DU SÉNAT INDICENT QUE LA SURCHARGE ACTUELLE – NOTAMMENT LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET LE RECOURS AUX INTÉRIMAIRES – GÈNE DES SURCOÛTS IMPORTANTS. SI L'ON PARVIENT À RÉDUIRE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET À OPTIMISER L'ALLOCATION DES RESSOURCES, ON POURRAIT RÉDUIRE CES COÛTS DE L'ORDRE DE 2 À 3 % DU BUDGET GLOBAL DES URGENCES. POUR UN BUDGET ESTIMÉ AUTOUR DE 20 MILLIARDS D'EUROS, CELA SE TRADUIT PAR UNE ÉCONOMIE D'ENVIRON 400 À 600 MILLIONS D'EUROS PAR AN. EN ARRONDISSANT, ON PEUT ESTIMER UNE RÉDUCTION D'ENVIRON 500 MILLIONS D'EUROS PAR AN.

EN SOMME, CES RÉFORMES GÉNÉRERAIENT DONC DES GAINS ANNUELS DE L'ORDRE DE 1,5 MILLIARD D'EUROS. EN SOUSTRAYANT L'INVESTISSEMENT ANNUEL DE 1 MILLIARD D'EUROS, LE BÉNÉFICE NET SERAIT D'ENVIRON 0,5 MILLIARD D'EUROS PAR AN.



ENFIN, IL FAUT ABSOLUMENT MISER SUR LA PRÉVENTION. AUJOURD'HUI, NOUS AGISSONS TROP SOUVENT QUAND IL EST DÉJÀ TROP TARD, ET LES SOINS CURATIFS COÛTENT BIEN PLUS CHER QUE LES ACTIONS PRÉVENTIVES. L'IDÉE SERAIT D'INSTAURER UN 'CRÉDIT PRÉVENTION SANTÉ', UNE ENVELOPPE ANNUELLE DONT DISPOSERAIT CHAQUE ASSURÉ SOCIAL POUR FINANCER DES ACTIVITÉS PRÉVENTIVES TELLES QUE LE SPORT, DES BILANS DE SANTÉ OU DES CONSULTATIONS DÉDIÉES À LA PRÉVENTION. PARALLÈLEMENT, IL SERAIT JUDICIEUX DE GÉNÉRALISER LE DÉPISTAGE DES MALADIES CARDIOVASCULAIRES ET DES CANCERS VIA DES EXAMENS MÉDICAUX OBLIGATOIRES À 40 ET 60 ANS.

LES FACTEURS DE RISQUE LIÉS AUX COMPORTEMENTS – COMME LE TABAGISME, UNE ALIMENTATION DÉSÉQUILBRÉE, LA CONSOMMATION D'ALCOOL OU LE MANQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE – AINSI QUE L'EXPOSITION À LA POLLUTION (NOTAMMENT AUX PARTICULES FINES PM2,5 ET À L'OZONE) SONT DES VECTEURS MAJEURS DE MORTALITÉ EN FRANCE. EN 2019, ENVIRON 33 % DES DÉCÈS POUVAIENT ÊTRE ATTRIBUÉS À CES FACTEURS, ET LA FRANCE INVESTIT HISTORIQUÉMENT MOINS DANS LA PRÉVENTION QUE D'AUTRES PAYS D'EUROPE OCCIDENTALE.

POUR FINANCER CETTE STRATÉGIE, ON PEUT ESTIMER QU'ENVIRON 1,3 MILLIARD D'EUROS PAR AN SERAIENT NÉCESSAIRES POUR LE CRÉDIT PRÉVENTION, ET 700 MILLIONS D'EUROS PAR AN POUR LE DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE, SOIT UN INVESTISSEMENT TOTAL D'ENVIRON 2 MILLIARDS D'EUROS PAR AN.

DU CÔTÉ DES GAINS, LA PRÉVENTION PERMETTRAIT DE RÉDUIRE CONSIDÉRABLEMENT LES COÛTS DES TRAITEMENTS LOURDS. PAR EXEMPLE, SELON L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER, ON PRÉVOIT ENVIRON 433 136 NOUVEAUX CAS DE CANCER EN 2023 EN FRANCE MÉTROPOLITAINE. LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE ESTIME QUE LE COÛT MOYEN D'UN TRAITEMENT ANTI-CANCÉREUX EST DE 14 580 € PAR AN POUR UN CANCER ACTIF – CE QUI EN FAIT L'UN DES TRAITEMENTS LES PLUS ONÉREUX APRÈS L'INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE TERMINALE. SI, GRÂCE À DES ACTIONS PRÉVENTIVES, NOUS PARVENIONS À RÉDUIRE L'INCIDENCE DE CES TRAITEMENTS D'ENVIRON 30 %, CELA REPRÉSENTERAIT DES ÉCONOMIES D'ENVIRON 1,9 MILLIARD D'EUROS PAR AN.

PAR AILLEURS, LA PRÉVENTION CONTRIBUERAIT À UNE BAISSSE DES ARRÊTS MALADIE. POUR DONNER UN ORDRE D'IDÉE, EN 2022, LES ARRÊTS MALADIE ÉTAIENT ESTIMÉS À ENVIRON 16,8 MILLIARDS D'EUROS DANS LE SECTEUR PRIVÉ ET À 11 MILLIARDS D'EUROS DANS LE SECTEUR PUBLIC. EN AMÉLIORANT LA PRÉVENTION ET LA SANTÉ GLOBALE, IL EST RAISONNABLE D'ESTIMER QUE NOUS POURRIONS RÉCUPÉRER ENVIRON 1,7 MILLIARD D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES PAR AN GRÂCE À UNE DIMINUTION D'ENVIRON 6 % DES ARRÊTS MALADIE.

EN RÉSUMÉ, INVESTIR 2 MILLIARDS D'EUROS PAR AN DANS LA PRÉVENTION POURRAIT, À MOYEN ET LONG TERME, GÉNÉRER UN BÉNÉFICE NET D'ENVIRON 1,6 MILLIARD D'EUROS PAR AN. EN RENFORÇANT NOS POLITIQUES DE PRÉVENTION – QUE CE SOIT PAR LE CRÉDIT PRÉVENTION SANTÉ OU LA GÉNÉRALISATION DU DÉPISTAGE – NOUS POURRIONS NON SEULEMENT AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES ASSURÉS, MAIS AUSSI RÉDUIRE SIGNIFICATIVEMENT LA PRESSION FINANCIÈRE SUR NOTRE SYSTÈME DE SOINS.

ROBO-RICARDO, TA PRÉSENTATION SUR LA PRÉVENTION EST SOLIDE, MAIS IL Y A UN AUTRE ASPECT CRUCIAL QU'IL FAUT ABORDER CONCERNANT LES THÉRAPIES INNOVANTES. IL EST INDISPENSABLE DE RÉDUIRE NOTRE DÉPENDANCE VIS-À-VIS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES POUR FINANCER DES TRAITEMENTS EXTRÊMEMENT COÛTEUX, NOTAMMENT LES THÉRAPIES CAR-T. CES TRAITEMENTS PEUVENT COÛTER JUSQU'À 72 000 EUROS PAR PATIENT PAR AN, ET UNE SEULE PERFUSION DE CELLULES CAR-T PEUT SE CHIFFRER ENTRE 300 000 ET 400 000 EUROS, SANS COMPTER LES FRAIS D'ORGANISATION. FACE À CES DÉPENSES, IL EST URGENT QUE LA FRANCE INVESTISSE DANS SA PROPRE RECHERCHE SUR CES THÉRAPIES. EN DÉVELOPPANT LOCALEMENT CES INNOVATIONS, NON SEULEMENT NOUS POURRIONS MAÎTRISER CES COÛTS SUR LE LONG TERME, MAIS NOUS RENFORCERIONS AUSSI NOTRE SOUVERAINETÉ SANITAIRE ET GARANTIRIONS UN ACCÈS PLUS ÉQUITABLE AUX TRAITEMENTS. C'EST UNE PISTE ESSENTIELLE POUR RENDRE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ DURABLE ET RÉSILIENT..



Si l'urgence budgétaire impose des ajustements à court terme, il est également indispensable d'adopter une vision stratégique à moyen et long terme. Certains enjeux ne peuvent être résolus instantanément et nécessitent une montée en puissance progressive des financements ainsi que des réformes structurelles. Deux axes prioritaires se détachent pour garantir la prospérité des générations futures : l'éducation et la recherche, véritables leviers de compétitivité et d'innovation.

## 2 PRIORISATION DES DÉPENSES PUBLIQUES

MOYEN ET LONG TERME :  
ANTICIPER LES TRANSFORMATIONS STRATÉGIQUES  
DES 5 À 10 PROCHAINES ANNÉES

## II.1 ÉDUCATION ET RECHERCHE : UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE POUR L'AVENIR



L'ÉDUCATION, C'EST LE SOCLE DE NOTRE COMPÉTITIVITÉ FUTURE. UNE POPULATION BIEN FORMÉE, C'EST UNE ÉCONOMIE PLUS PERFORMANTE, UNE INNOVATION PLUS DYNAMIQUE ET UNE MEILLEURE ADAPTATION AUX MUTATIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL.

AUJOURD'HUI, LA FRANCE CONSACRE ENVIRON 6,7 % DE SON PIB À L'ÉDUCATION (SOIT 162 MILLIARDS D'EUROS EN 2023 SELON LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE), UN NIVEAU PROCHE DE LA MOYENNE DE L'OCDE, MAIS QUI RESTE INSUFFISANT FACE AUX DÉFIS À VENIR.

LES COMPARAISONS INTERNATIONALES SONT PRÉOCCUPANTES. DANS LE CLASSEMENT PISA 2023, LA FRANCE EST EN DESSOUS DE LA MOYENNE OCDE EN MATHÉMATIQUES ET EN SCIENCES, ET NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF EST L'UN DES PLUS INÉGALITAIRES D'EUROPE. UN ÉLÈVE ISSU D'UN MILIEU DÉFAVORISÉ A 5 FOIS PLUS DE CHANCES D'ÉCHOUER AU BAC QU'UN ÉLÈVE FAVORISÉ.

LE PROBLÈME, C'EST QUE LE MÉTIER D'ENSEIGNANT EST DE MOINS EN MOINS ATTRACTIF. EN 2023, 13 % DES POSTES AUX CONCOURS DE PROFESSEUR N'ONT PAS ÉTÉ POURVUS, ET LE NOMBRE DE CANDIDATS A CHUTÉ DE 30 % EN 10 ANS. LA RÉMUNÉRATION EN DÉBUT DE CARRIÈRE RESTE BIEN EN DEÇÀ DE LA MOYENNE EUROPÉENNE : UN PROFESSEUR FRANÇAIS GAGNE EN MOYENNE 20 % DE MOINS QU'UN ENSEIGNANT ALLEMAND OU NÉERLANDAIS APRÈS 10 ANS D'EXPÉRIENCE (OCDE, 2023).

FACE À CELA, IL FAUT AGIR EN PROFONDEUR, AVEC UN PLAN PROGRESSIF POUR REDONNER DE L'ATTRACTIVITÉ AU MÉTIER, MODERNISER LES PROGRAMMES ET MIEUX CONNECTER L'ÉDUCATION AU MONDE ÉCONOMIQUE.



ET LA SOLUTION PASSE D'ABORD PAR LA REVALORISATION DES ENSEIGNANTS DANS LE PUBLIC (LE PRIVÉ, MÊME SOUS CONTRAT, A ÉTÉ EXCLU). AUJOURD'HUI, LES ENSEIGNANTS FRANÇAIS GAGNENT EN MOYENNE 2 100 € NETS PAR MOIS EN DÉBUT DE CARRIÈRE, CONTRE 3 000 € EN ALLEMAGNE OU 2 800 € AUX PAYS-BAS. IL FAUDRAIT AUGMENTER CETTE RÉMUNÉRATION DE 10 % D'ICI 2026, PUIS DE 20 % D'ICI 2030 POUR ATTEINDRE UN NIVEAU COMPÉTITIF. TOUTEFOIS, CETTE SECONDE HAUSSE PAR PALIER POURRAIT ÊTRE CONDITIONNÉE À LA DEMANDE EFFECTIVE D'ENSEIGNANTS SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE ET AU COÛT DE LA VIE SELON LES VILLES.

LE COÛT ESTIMÉ DE CETTE MESURE SERAIT DE 1,8 À 2 MILLIARDS D'EUROS PAR AN, CE QUI REPRÉSENTERAIT UNE HAUSSE GLOBALE CUMULÉE DE 8 MILLIARDS D'EUROS SUR 5 ANS PAR RAPPORT À AUJOURD'HUI, AMENANT LES ENSEIGNANTS À UN SALAIRE BRUT DE 42 273 € EN 2030. LES BÉNÉFICES SONT ÉVIDENTS : MOINS DE DÉMISSIONS, UNE ATTRACTIVITÉ ACCRUE POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS ET UNE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE.

PAR AILLEURS, IL EST INDISPENSABLE DE MODERNISER LES FORMATIONS. ACTUELLEMENT, ENTRE 50 ET 67 % DES ENSEIGNANTS, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, SUIVENT DES FORMATIONS CONTINUES CHAQUE ANNÉE. IL SERAIT JUDICIEUX DE GÉNÉRALISER UN PROGRAMME OBLIGATOIRE DE FORMATION CONTINUE AXÉ SUR LES NOUVELLES PÉDAGOGIES, LE NUMÉRIQUE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. LE COÛT DE CETTE MODERNISATION SERAIT D'ENVIRON 400 MILLIONS D'EUROS PAR AN, AFIN DE REVENIR AUX NIVEAUX DE FINANCEMENT DE FORMATIONS OBSERVÉS EN 2017, QUI S'ÉLEVAIENT À 1,49 MILLIARD D'EUROS.



JUSTEMENT, PARLONS DU NUMÉRIQUE ET DES SCIENCES. ON EST TOMBÉ À LA 26<sup>E</sup> PLACE DU CLASSEMENT PISA EN MATHÉMATIQUES, ET EN INFORMATIQUE, ON A UN RETARD CONSIDÉRABLE SUR LES PAYS NORDIQUES ET ASIATIQUES. AUJOURD'HUI, LES MATHÉMATIQUES SONT DE NOUVEAU OBLIGATOIRES AU SECONDAIRE, MAIS LE VOLUME HORAIRE DEMEURE INSUFFISANT. PAR EXEMPLE, MALGRÉ LA RÉFORME DE 2019 QUI AVAIT MODIFIÉ CERTAINS ASPECTS DE L'ENSEIGNEMENT, NOUS N'AVONS QU'ENVIRON 1H30 DE MATHÉMATIQUES PAR SEMAINE ET 2 HEURES CONSACRÉES AUX MATIÈRES SCIENTIFIQUES.

POUR REMÉDIER À CETTE SITUATION, IL SERAIT ESSENTIEL D'INTÉGRER DÈS LE SECONDAIRE DES ENSEIGNEMENTS RENFORCÉS EN MATHÉMATIQUES – TANT THÉORIQUES QUE LEURS APPLICATIONS DANS D'AUTRES DISCIPLINES COMME L'ÉCONOMIE – AINSI QUE DES COURS SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES, INCLUANT LA PROGRAMMATION ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. SI NOUS GÉNÉRALISONS CES NOUVELLES MATIÈRES À 50 % DES 5 MILLIONS D'ÉLÈVES DU SECONDAIRE (HORS LYCÉES PROFESSIONNELS), CELA CONCERNERAIT ENVIRON 2,5 MILLIONS D'ÉLÈVES. EN ADMETTANT QU'UN COÛT ADDITIONNEL DE 500 EUROS PAR ÉLÈVE PAR AN SOIT NÉCESSAIRE POUR FINANCER CES PROGRAMMES, EN COUVRANT LA FORMATION DES ENSEIGNANTS, L'ACHAT DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET L'ADAPTATION DES LOCAUX, L'INVESTISSEMENT TOTAL SE CHIFFRERAIT ALORS À ENVIRON 1,25 À 1,3 MILLIARD D'EUROS PAR AN.

CETTE MESURE PERMETTRAIT DE FORMER UNE NOUVELLE GÉNÉRATION PLUS COMPÉTITIVE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, EN RENFORÇANT LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ET SCIENTIFIQUES DE NOS ÉLÈVES. MAIS LE PROBLÈME NE SE LIMITE PAS AUX SCIENCES : NOUS SOMMES DÉSORMAIS CLASSÉS 28<sup>E</sup> EN LECTURE DANS LE CLASSEMENT PISA, UNE SITUATION ALARMANTE QUI NÉCESSITE UNE RÉFORME TOUT AUSSI AMBITIEUSE POUR LE FRANÇAIS.

UN PLAN SIMILAIRE POURRAIT ÊTRE MIS EN PLACE POUR RENFORCER LES FONDAMENTAUX LINGUISTIQUES ET AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION ÉCRITE ET ORALE. IL S'AGIRAIT DE REVOIR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AVEC DES HORAIRES RENFORCÉS, UNE APPROCHE PLUS AXÉE SUR LA LECTURE ANALYTIQUE ET L'EXPRESSION ÉCRITE, AINSI QU'UN RECOURS ACCRU AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR PERSONNALISER L'APPRENTISSAGE. EN APPLIQUANT LA MÊME LOGIQUE QUE POUR LES MATIÈRES SCIENTIFIQUES – AVEC UN COÛT ESTIMÉ DE 500 EUROS PAR ÉLÈVE ET UNE GÉNÉRALISATION À 50 % DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE – L'INVESTISSEMENT SERAIT ÉGALEMENT D'ENVIRON 1,3 MILLIARD D'EUROS PAR AN.

L'OBJECTIF EST CLAIR : GARANTIR UNE FORMATION COMPLÈTE ET MODERNE, CAPABLE DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES D'UN MONDE EN ÉVOLUTION RAPIDE. PARCE QUE SI NOS ÉLÈVES NE MAÎTRISENT PAS LES BASES EN MATHÉMATIQUES ET EN FRANÇAIS, TOUTE LA SUITE DE LEUR PARCOURS SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL EN PÂTIRA.



EN PARALLÈLE, IL FAUT INVESTIR DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. EN 2022, LA FRANCE CONSACRE 2,18 % DE SON PIB À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, CONTRE 3,1 % EN ALLEMAGNE ET 3,6 % AUX ÉTATS-UNIS. L'OBJECTIF SERAIT D'ATTEINDRE 3,5 % D'ICI 2030 (AU-DELÀ DES 3 % PRÉVUS PAR LE PLAN FRANCE 2030), CE QUI NÉCESSITERAIT UN INVESTISSEMENT SUPPLÉMENTAIRE DE 22,5 MILLIARDS D'EUROS SUR 5 ANS. LES DOMAINES CIBLÉS PAR LA R&D INCLURAIENT LA SANTÉ (ET LA GESTION DE LA VIEILLESSE), L'ÉCONOMIE PUBLIQUE (L'OPTIMISATION DES DÉPENSES ET L'ENTRAIDE SOCIALE), LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE, L'ÉCONOMIE, LA JUSTICE ET LE LÉGISLATIF.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, IL SERAIT ESSENTIEL DE CRÉER DES PÔLES D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE AU SEIN DES UNIVERSITÉS, FINANCÉS PAR UN FONDS SOUVERAIN INDÉPENDANT DE L'EXÉCUTIF AFIN D'ÉVITER TOUT FAVORITISME OU DÉTOURNEMENT DE FONDS, COMME CELA A ÉTÉ REPROCHÉ AU FONDS MARIANNE. CE FONDS DEVRAIT ÊTRE GÉRÉ PAR UN COMITÉ COMPOSÉ DE SCIENTIFIQUES DE RENOM DANS DES DOMAINES CLÉS TELS QUE L'ÉCONOMIE, LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, LE DROIT, ETC., EN COLLABORATION AVEC LES ORGANES DE DIRECTION DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES.

SI L'ÉTAT INVESTISSAIT 2 MILLIARDS D'EUROS PAR AN DANS CE FONDS, LES ENTREPRISES PRIVÉES SUIVRAIENT, GÉNÉRANT AINSI UN EFFET DE LEVIER DE 3 MILLIARDS D'EUROS CHAQUE ANNÉE. CES 3 MILLIARDS PROVIENDRAIENT DES 148 MILLIARDS D'EUROS DE DÉGRÈVEMENTS ET REMBOURSEMENTS ACCORDÉS AUX ENTREPRISES DEPUIS DES DÉCENNIES. EN D'AUTRES TERMES, IL S'AGIRAIT DE TRANSFÉRER CES AVANTAGES FISCAUX EN FINANCEMENT DIRECT POUR RENFORCER NOTRE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE, PLUTÔT QUE DE PROCÉDER À DE SIMPLES REMBOURSEMENTS. «PAR AILLEURS, EN CONDITIONNANT D'AVANTAGE LE CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE – QUI REPRÉSENTE 7,06 MILLIARDS D'EUROS EN 2023 – AUX RÉSULTATS DES PROJETS, ON POURRAIT REDIRIGER CES CRÉDITS, DEVENUS NON ÉLIGIBLES EN RAISON D'UN MANQUE DE RÉSULTATS OBTENUS PAR LES SOCIÉTÉS PRIVÉES, VERS CE FONDS. CE RÉÉQUILIBRAGE PERMETTRAIT DE TRANSFORMER DES AVANTAGES FISCAUX EXISTANTS EN UN VÉRITABLE LEVIER D'INVESTISSEMENT POUR L'INNOVATION ET LA COMPÉTITIVITÉ FRANÇAISE.



DONC, D'APRÈS MES CALCULS, IL FAUDRAIT DÉGAGER ENVIRON 7 MILLIARDS D'EUROS POUR FINANCER L'AMÉLIORATION DE NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF PUBLIC ET RENFORCER NOTRE COMPÉTITIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE. POUR Y PARVENIR, JE PROPOSE DE RÉALISER QUELQUES ARBITRAGES. PAR EXEMPLE, ON POURRAIT RÉDUIRE DE 2 MILLIARDS D'EUROS LE FINANCEMENT PUBLIC ACTUELLEMENT ALLOUÉ À L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉ, QUI S'ÉLÈVE À 9 MILLIARDS D'EUROS. CETTE RÉDUCTION CORRESPONDRAIT AUX FINANCEMENTS DESTINÉS AU FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS – FRAIS QUE CES DERNIERS FACTURENT AUX PARENTS – AINSI QU'AUX INVESTISSEMENTS DANS L'ENSEIGNEMENT EN COLLÈGE ET EN LYCÉE GÉNÉRAL, NOTAMMENT DANS LES VILLES NE SOUFFRANT PAS DE SURPOPULATION DES CLASSES OU DE PÉNURIE DE PROFESSEURS.

POUR COMBLER LES 5 MILLIARDS D'EUROS MANQUANTS, IL SERAIT ENVISAGEABLE D'ENCADRER LES PRATIQUES D'OPTIMISATION FISCALE DES GRANDES ENTREPRISES, NOTAMMENT EN AUGMENTANT L'EXONÉRATION PARTIELLE DE 5 % À 7-8 %, COMME NOUS L'AVIONS ÉVOQUÉ DANS LA PARTIE « GESTION DES RETRAITES ». CE MÉCANISME PERMET, PAR EXEMPLE, À UNE SOCIÉTÉ MÈRE (TELLE QU'UNE HOLDING) DE BÉNÉFICIER D'UNE EXONÉRATION PARTIELLE D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS SUR LES DIVIDENDES PERÇUS DE SES FILIALES, EN N'INTÉGRANT QUE 5 % DU MONTANT DE CES PRODUITS DANS SON RÉSULTAT IMPOSABLE. OR, LES TRANSFERTS DE BÉNÉFICES INTRA-GROUPES ÉCHAPPENT LARGEMENT À L'IMPOSITION, CE QUI COÛTE PLUSIEURS MILLIARDS D'EUROS PAR AN EN RECETTES FISCALES POUR L'ÉTAT. PAR AILLEURS, UNE MEILLEURE COORDINATION AVEC NOS PARTENAIRES EUROPÉENS, VISANT À HARMONISER LES RÈGLES FISCALES, PERMETTRAIT D'ÉVITER LES PERTES LIÉES AUX ARBITRAGES ENTRE ÉTATS ET RAPPORTEURAIT QUELQUES MILLIARDS D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES.

AINSI, EN COMBINANT CES DEUX APPROCHES – LA RÉVISION DES EXONÉRATIONS FISCALES ET L'HARMONISATION EUROPÉENNE – NOUS POURRIONS TRANSFORMER DES MÉCANISMES ACTUELLEMENT COÛTEUX EN UN VÉRITABLE LEVIER POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE FRANÇAISE. L'OBJECTIF DE CES ARBITRAGES N'EST PAS D'IMPACTER D'AVANTAGE LES CONTRIBUABLES DÉJÀ FORTEMENT TAXÉS, NI DE PÉNALISER LES ENTREPRISES, MAIS DE RÉDUIRE L'IMPACT DES DISPOSITIFS D'OPTIMISATION FISCALE QUI, EN FIN DE COMPTE, GÉNÈRENT PEU DE PLUS-VALUE POUR LA FRANCE EN DIMINUANT DES RECETTES ESSENTIELLES QUI POURRAIENT ÊTRE RÉINVESTIES POUR RENDRE NOTRE ÉCONOMIE PLUS COMPÉTITIVE. L'INTÉRÊT PREMIER EST DE REDIRIGER CES AVANTAGES FISCAUX VERS DES INVESTISSEMENTS ESSENTIELS, TELS QUE L'ÉDUCATION ET LA RECHERCHE, AFIN DE REDONNER À LA FRANCE SA PLACE EN TANT QUE PUISSANCE ÉCONOMIQUE.

## II.II REFORMER LES DÉPENSES PUBLIQUES : UN ENJEU À COURT, MOYEN ET LONG TERME



BON, RÉCAPITULONS. À COURT TERME, ON PEUT RÉCUPÉRER DES MARGES BUDGÉTAIRES EN RÉFORMANT LES RETRAITES, EN OPTIMISANT LA FISCALITÉ ET EN LUTTANT CONTRE L'OPTIMISATION ABUSIVE. RIEN QUE CES MESURES RAPPORTERAIENT PRÈS DE 25 À 40 MILLIARDS D'EUROS PAR AN D'ICI 2030, SANS ALOURDIR LA FISCALITÉ GÉNÉRALE. C'EST DÉJÀ UNE BASE SOLIDE POUR FINANCER LES PRIORITÉS COMME LA SANTÉ, L'ÉDUCATION ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

MAIS ENSUITE, IL FAUT VOIR PLUS LOIN. À MOYEN TERME, ON MISE SUR L'INNOVATION ET L'ÉDUCATION. LA COMPÉTITIVITÉ PASSE PAR UNE RECHERCHE MIEUX FINANCÉE, DES ENSEIGNANTS REVALORISÉS ET UNE FORMATION QUI COLLE AU MARCHÉ DU TRAVAIL. CES RÉFORMES PRENNENT DU TEMPS, MAIS ELLES PERMETTENT D'AMÉLIORER LA CROISSANCE POTENTIELLE DU PAYS ET DE RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AUX DÉPENSES SOCIALES.

ET POUR LE LONG TERME, ON DOIT S'ATTAQUER AU VÉRITABLE COEUR DU PROBLÈME : LA GESTION DES DÉPENSES PUBLIQUES. AUJOURD'HUI, LA DETTE ABSORBE UNE PART CROISSANTE DE NOS RECETTES ET LA STRUCTURE DES DÉPENSES RESTE FIGÉE ALORS QUE LE MONDE ÉVOLUE. IL FAUT UN MODÈLE D'ÉTAT PLUS AGILE, CAPABLE DE REDÉPLOYER LES RESSOURCES EN FONCTION DES PRIORITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.



LE PROBLÈME, C'EST QU'ON RAISONNE ENCORE COMME SI CHAQUE EURO DÉPENSÉ ÉTAIT UN INVESTISSEMENT. MAIS UNE DÉPENSE PUBLIQUE N'EST JUSTIFIABLE QUE SI ELLE CRÉE DE LA VALEUR SUR LE LONG TERME. LES NICHES FISCALES INUTILES, LES SUBVENTIONS INEFFICACES, LES DOUBLONS ADMINISTRATIFS, TOUT ÇA DEVRAIT DISPARAÎTRE.

ON NE PEUT PAS TOUT FINANCER UNIQUEMENT AVEC DE LA DETTE OU DES HAUSSES D'IMPÔTS. L'ÉTAT DOIT RATIONALISER SES INTERVENTIONS ET PRIVILÉGIER LES DÉPENSES PRODUCTIVES. À QUOI BON MAINTENIR DES DISPOSITIFS COÛTEUX QUI NE PRODUISENT AUCUN EFFET MESURABLE SUR L'ÉCONOMIE OU LA SOCIÉTÉ ?

L'OBSSESSION DU «TOUJOURS PLUS» EST UN PIÈGE. ET SI, AU LIEU DE CHERCHER COMMENT FINANCER CHAQUE NOUVELLE DÉPENSE, ON SE DEMANDAIT D'ABORD SI ELLE EST VRAIMENT NÉCESSAIRE ?

FINALEMENT, LA MEILLEURE DÉPENSE NE SERAIT-ELLE PAS... L'ABSENCE DE DÉPENSE ?